Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8470871
Centre d'intérêt: 630

Québec (Province) Comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises.

Rapport du Comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur. -- [Québec] : Le Comité, 1979. x, 103 p. ; 28 cm + annexe (134 p.).

Titre de la couv. Code: 37-3402. Notes bibliogr. à la fin du v.

Cote Dewey: 027.7'09714/03r Cote LC: Z/675/.U5

Descripteur(s): *Bibliothèque *Critères d'évaluation *Evaluation de services *Plan de développement *Financement *Universitaire (Niveau)

Le Comité avait pour mandat d'évaluer le niveau de développement des bibliothèques universitaires (collections, équipements, espaces disponibles). Suite à cette analyse, le rapport présente un énoncé de principes pouvant régir le développement des bibliothèques universitaires au cours des prochaines années, énoncé qui est assorti de recommandations destinées au MEQ, aux universités et aux directeurs de bibliothèques. Ces principes et recommandations sont ensuite appliqués aux demandes de subvention des universités. Un estimé des sommes à verser pour le développement accéléré des bibliothèques universitaires, entre 1978-1979 et 1982-1983, est finalement présenté.

Les travaux du Comité se sont appuyés sur une analyse systématique des données statistiques portant sur les bibliothèques des diverses universités québécoises. Les normes courantes prévalant dans les milieux universitaires en Amérique du Nord en ce qui concerne les bibliothèques ont par la suite été comparées à cette situation. Les points abordés concernent le développement des collections, les services offerts, le personnel, les installations, l'administration et le financement.

Parmi les principes énoncés par le Comité, mentionnons: 1. la reconnaissance pratique par l'université du caractère essentiel de la bibliothèque; 2. l'évolution non dans le sens d'une croissance mais d'une utilisation maximale des ressources documentaires sous le signe de la coopération entre les universités; 3. la nécessité d'un inventaire permanent et d'un catalogue collectif; 4. le développement des ressources par le biais de la concertation entre les universités; 5. la création de banques de données; 6. la compensation des hausses notables du coût des acquisitions.

Type de document: r

DUQ 8470871A

Rapport du comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises

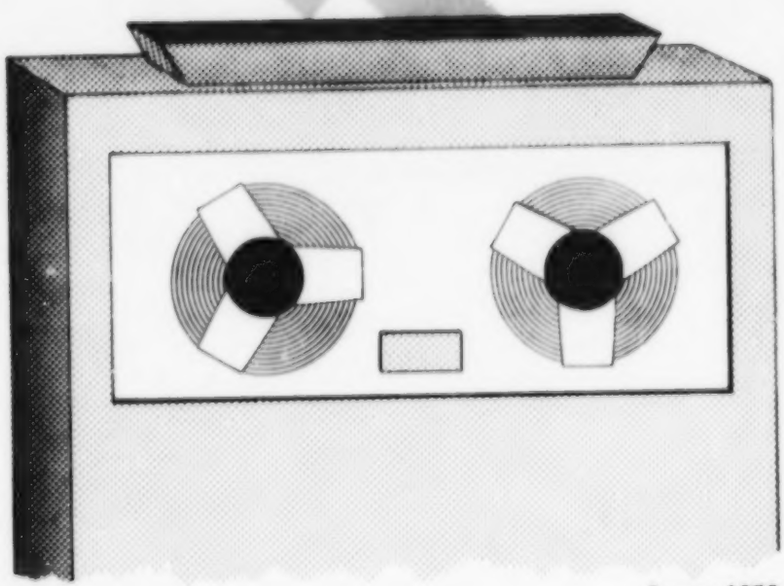

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur
37-3402/79-03

9 mars 1979

COMITE TECHNIQUE

D'EVALUATION DES

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Les membres du C.T.B.U.

Patrick Allen, président
Louise Barrette, secrétaire et représentant de la D.G.E.S.
Victor Coulombe, représentant du ministère de l'Education
Paul-Emile Filion, représentant des universités (Université Concordia)

Québec, le 9 mars 1979

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

Québec, le 9 mars 1979

Monsieur Pierre Van Der Donckt
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Education
1035, de Lachevrotière
Québec, QC
G1R 5A5

Monsieur le Sous-Ministre,

Les membres du Comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises (C.T.B.U.) ont le plaisir de vous soumettre leur rapport conformément au mandat qu'ils ont reçu. Le document qu'ils inscrivent suit le rapport préliminaire, déposé en novembre 1978, et intègre le pré-rapport concernant exclusivement la bibliothèque des sciences juridiques de l'U.Q.A.M. et remis en août 1978.

Ils espèrent que les analyses, recherches et recommandations présentées seront utiles et qu'ils auront ainsi contribué à la planification gouvernementale des bibliothèques, instruments privilégiés de communication de l'information et des connaissances reliées à l'enseignement et à la recherche.

Ils vous remercient de la confiance que vous avez placée en eux.

Les membres du C.T.B.U.
Patrick Allen, président

Louise Barrette

par Louise Barrette, secrétaire

LB/cb
p.j.

c.c.: Messieurs Bruno Grégoire, Directeur général par intérim de la D.G.E.S.

Louis Gendreau, Directeur du Service de la formation générale et professionnelle.

CONTENU DU RAPPORT

		PAGE
1.	Introduction	1
2.	Evaluation du développement des bibliothèques universitaires du Québec	5
3.	Fondements d'une politique de développement des bibliothèques universitaires: principes et recommandations	50
4.	Explication des principes et recommandations	58
5.	Application des principes et recommandations aux demandes additionnelles de subvention des universités en matière de bibliothèque	92
6.	Sommes à verser au développement accéléré des bibliothèques universitaires	96

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES DU RAPPORT

		PAGE
Tableau 1 :	Volumes/E.E.T.C. 1973-1977, toutes sauf U.Q.	8
Tableau 2 :	Volumes/E.E.T.C. 1973-1977, U.Q.	9
Tableau 3 :	Volumes/E.E.T.C. 1973-1977, ensemble des universités	9
Tableau 4 :	Périodiques/E.E.T.C. (titres) 1973-1977, toutes universités sauf U.Q.	12
Tableau 5 :	Périodiques/E.E.T.C. (titres) 1973-1977, constituantes de l'U.Q.	13
Tableau 6 :	Périodiques/E.E.T.C. (titres) 1973-1977, ensembles des universités	13
Tableau 7 :	Taux d'utilisation: prêts/fonds d'imprimés ...	14
Tableau 8 :	Coût direct moyen d'un prêt obtenu d'une bibliothèque prêteuse	17
Tableau 9 :	Heures d'ouverture, 1977	18
Graphique 1 :	Evolution de la masse salariale des bibliothèques universitaires	24
Graphique 2 :	Evolution du nombre des employés des bibliothèques universitaires	25
Tableau 10 :	RATIO: nombre d'étudiants par employé de la bibliothèque	27

PAGE

Tableau 11 : Nombre d'étudiants par employé professionnel 28

Tableau 12 : PATIO: personnel professionnel par rapport au personnel total 29

Tableau 13 : Nombre de volumes au pied linéaire 34

Tableau 14 : Superficie par E.E.T.C. 35

Tableau 15 : RATIO: % du nombre de places assises par E.E.T.C. 36

Tableau 16 : Nombre d'étudiants par place assise 37

Graphique 3 : Dépenses de fonctionnement des bibliothèques: U.Q. et autres universités 42

Graphique 4 : Répartition des dépenses de fonctionnement des bibliothèques, pour l'ensemble des universités 43

Graphique 5 : Dépenses de fonctionnement des universités et proportion allouée aux bibliothèques 44

Tableau 17 : Dépenses de fonctionnement des bibliothèques, répartition 45

Tableau 18 : Répartition des dépenses de fonctionnement 46

Tableau 19 : Proportion du budget des universités allouée aux bibliothèques 47

Tableau 20 : Dépenses de fonctionnement des bibliothèques universitaires du Québec; répartition en % et coût par E.E.T.C. 48

Sommes à verser au développement accéléré des bibliothèques universitaires 97

CAHIER DES ANNEXES

		PAGE
ANNEXE I	Normes en matière de bibliothèque (traduction française de: "Draft: Standards for University Libraries", CRL News, 4:89-99 (1978). Traduction effectuée à la Direction générale de l'Edition du ministère des Communications.....	1
ANNEXE II	Bibliographie choisie	33
ANNEXE III	Répertoire de vedettes-matière de la bibliothèque de l'Université Laval	64
ANNEXE IV	Concordia: construction au campus S.G.W.	69
ANNEXE V	Accélération du développement à l'Université du Québec: justification	72
ANNEXE VI	Remerciements	78
ANNEXE VII	Statistiques	91

1. Introduction

Depuis plusieurs années, les universités requéraient des ressources supplémentaires pour assurer le développement de leurs bibliothèques. Après l'examen des demandes particulières et l'analyse sommaire de l'état des bibliothèques universitaires, le ministère de l'Education s'est vu incapable de proposer au gouvernement des mesures propres à répondre aux besoins exprimés par les universités, tout en respectant les politiques gouvernementales sur le financement des universités et l'objectif d'équité qui le guide dans la distribution des ressources entre les établissements universitaires. Et surtout, il s'est vu dans l'impossibilité de proposer des mesures qui relèveraient d'une intervention planifiée plutôt que d'une intervention ponctuelle quant à cette fonction essentielle qu'est le support à l'enseignement et à la recherche universitaire, que le gouvernement reconnait pleinement.

Conséquemment, tel qu'il a été proposé dans le document initial des stratégies triennales 1978-1981 et tel qu'il a été annoncé par le sous-ministre adjoint à l'Education Jacques Girard lors d'une rencontre de concertation avec les vice-recteurs académiques des universités (Montréal, le 9 décembre 1977), le ministère de l'Education a formé un groupe d'étude technique chargé d'évaluer l'état des bibliothèques et centres de documentation universitaires.

Le groupe, officiellement constitué depuis mars 1978, est composé de quatre membres:

- Patrick Allen, président
- Louise Barrette, secrétaire et représentant la D.G.E.S.
- Victor Coulombe, représentant du ministère de l'Education
- Paul-Emile Filion, représentant des universités

Il a donc reçu le mandat d'évaluer le niveau de développement des bibliothèques et centres de documentation universitaires, se rapportant essentiellement aux collections (livres, périodiques et autres documents), équipements, espaces disponibles, etc. L'évaluation devait se faire au moyen d'une analyse systématique des

informations et des statistiques provenant principalement des institutions universitaires et par rapport aux normes courantes vues en terme de qualité du service à offrir aux étudiants, professeurs et chercheurs, et prévalant dans les milieux universitaires d'Amérique du Nord. L'évaluation atteint certains facteurs influençant la croissance des collections comme les ressources humaines, physiques, techniques et financières.

Pour s'acquitter de son mandat, le groupe d'étude a eu recours aux moyens suivants:

- la consultation des directeurs de bibliothèque;

- la visite des bibliothèques pour mieux cerner la personnalité des établissements et les facteurs affectant les problèmes et les besoins;

- la rencontre des représentants d'organismes et de groupes s'intéressant à l'évolution des bibliothèques universitaires;

- l'étude de toute documentation disponible;

- la recherche de normes qualitatives nord-américaines en matière de service de bibliothèque;

- l'analyse des statistiques provenant des universités québécoises et des demandes de subvention.

Notons que les bibliothèques concernées sont celles de:

- l'Université Laval
- l'Université Bishop's
- l'Université de Sherbrooke
- l'Université de Montréal
- l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
- l'Ecole Polytechnique
- l'Université McGill
- l'Université Concordia

- l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- l'Ecole de Technologie Supérieure (ETS)
- l'Institut Armand-Frappier
- l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP)
- l'Institut national de recherche scientifique (INRS - eau, pétrole etc.)
- l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- le Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ - Hull, CEUOQ - Rouyn).

L'Université du Québec comprend aussi depuis peu un centre de documentation, celui de la Télé-Université (Teluq).

Certaines universités possèdent jusqu'à 23 centres de documentation; certaines bibliothèques universitaires sont fortement décentralisées (bibliothèque multiple) et certaines possèdent plusieurs succursales débordant la ville où est établie l'université.

Le groupe d'étude soumet aujourd'hui un rapport présentant certains aspects originaux et contenant les principaux points suivants:

1. Une évaluation du développement des bibliothèques universitaires québécoises.

   Ayant comme fond la rencontre des responsables des bibliothèques et la visite de celles-ci, l'analyse est effectuée à partir des normes qualitatives nord-américaines et à l'aide des statistiques fournies par les bibliothèques.

2. Un énoncé de principes pouvant régir le développement prochain des bibliothèques universitaires et visant principalement:

   - la reconnaissance pratique, par l'université, du caractère essentiel de la bibliothèque;

- l'évolution de la bibliothèque non pas dans le sens d'une croissance des ressources documentaires mais dans le sens d'une utilisation maximale des ressources documentaires et autres disponibles et sous le signe d'un partage avec les autres bibliothèques universitaires;

- la nécessité d'un inventaire permanent et d'un catalogue collectif;

- le développement des ressources par le biais de la concertation entre les bibliothèques universitaires. Et il n'est sûrement pas exclu que cette concertation puisse englober les bibliothèques publiques et les bibliothèques de collège;

- la création de banques de données;

- l'attention à apporter aux collections spécialisées;

- la nécessité d'un environnement adéquat pour la clientèle et favorisant la consultation, l'étude, la recherche et le travail en équipe;

- la compensation des retards causés par toute hausse notable du coût des acquisitions.

Les principes sont assortis de recommandations destinées au ministre de l'Education, aux universités et aux directeurs de bibliothèque.

3. Une explication des principes et recommandations.

4. Une application des principes et recommandations aux demandes de subvention des universités.

5. Les sommes à verser au développement accéléré des bibliothèques universitaires.

2. Evaluation du développement des bibliothèques universitaires du Québec

Pour cerner l'état du développement des bibliothèques universitaires québécoises, les membres du C.T.B.U. ont eu recours à certaines normes d'évaluation qui ont d'ailleurs modelé la rencontre du personnel et la visite de ces bibliothèques. D'inspiration américaine, ces normes représentent l'aboutissement des travaux d'un comité mixte d'étude composé de membres de l'Association des bibliothèques de recherche et de l'Association des bibliothèques de collège et de recherche des Etats-Unis*. Elles émergent d'une approche obligatoirement qualitative du domaine des bibliothèques universitaires, puisque l'on juge que les bibliothèques sont difficilement comparables en raison de leur dimension et de leur âge, en raison du caractère et des orientations de chaque établissement universitaire, et finalement en raison des difficultés à obtenir des informations statistiques homogènes et historiquement soutenues; cette approche fait appel aux normes et mesures quantitatives lorsque celles-ci, sans nécessairement faciliter la comparaison, permettent surtout de provoquer ou d'étayer certaines considérations.

Ces normes qualitatives nous offrent la possibilité d'envisager le développement de la bibliothèque sous différents aspects ou selon certaines composantes:

- COLLECTIONS
- SERVICES
- PERSONNEL
- INSTALLATIONS
- ADMINISTRATION
- FINANCEMENT

---

* La traduction de ces normes est donnée dans l'annexe I.

COLLECTIONS

Il est difficile d'isoler l'une ou l'autre composante de l'entreprise de service que constitue la bibliothèque universitaire. Et c'est ardu en ce qui concerne plus particulièrement les collections qui seront pourtant traitées de façon brute, dans un premier temps, même si l'on doit considérer qu'elles constituent la matière première et que toute transformation en qualité et en quantité des collections soit nécessairement dépendante ou reliée à quelque mouvement de toute autre composante. Ce n'est qu'en examinant les tendances des autres composantes que l'on cernera plus expressément la propension au développement des collections.

Normes

1. Les collections d'une bibliothèque universitaire devraient posséder la taille et l'envergure nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins de l'université en matière d'enseignement et pour faciliter les programmes de recherche de l'université.

   La bibliothèque doit tendre à l'autosuffisance au niveau de l'enseignement du premier cycle; au niveau de la recherche, elle ne doit pas espérer posséder toute l'information requise, mais miser sur la coopération interbibliothèques.

2. Les collections d'une bibliothèque universitaire devraient comprendre toutes les formes d'information documentaire.

3. Les collections d'une bibliothèque universitaire devront être développées systématiquement avec esprit de suite, selon les termes de politiques explicites et détaillées.

Nous ne pouvons prétendre que les bibliothèques universitaires québécoises puissent être comparées carrément à des entreprises se développant de façon systématiquement rationnelle. De nombreux facteurs interviennent, que nous devrions pondérer pour chaque université, et qui gênent la planification poussée. Ils relèvent:

- du rôle et de l'importance que l'université attribue à la bibliothèque;
- de la façon dont l'université traite le budget de la bibliothèque;
- du degré de participation des administrateurs de la bibliothèque à la planification universitaire;
- du niveau d'intervention reconnu aux divers utilisateurs.

Nous dirons que, sans bénéficier de conditions idéales, la plupart des administrateurs ou directeurs des bibliothèques universitaires élaborent une politique de développement des collections à partir des informations obtenues sur l'évolution des programmes d'enseignement et de recherche, des connaissances sur les axes de développement de l'institution et par une collaboration avec les représentants des facultés. Mais cette planification n'est pas nécessairement institutionnalisée et les politiques de développement des collections ne sont pas nécessairement codifiées et rendues publiques.

Un bilan global des bibliothèques universitaires québécoises nous permet d'affirmer que ces dernières atteignent la norme minimale en matière de collections. Nous choisissons la norme de 75 volumes par E.E.T.C. d'après une enquête de grande envergure réalisée à l'échelle du Canada et publiée en 1967. Ce document intitulé Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada, mieux connu sous le nom de rapport DOWNS(1), demeure en 1978 très révélateur même si l'on tient compte des progrès qui ont été accomplis au Québec comme ailleurs au Canada.

Les relevés statistiques annuels des bibliothèques d'enseignement postsecondaire, que l'on peut retrouver au Service des bibliothèques d'enseignement (S.B.E.) du Service Général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.) au ministère de l'Education, nous permettent d'indiquer que les bibliothèques universitaires passent, dans leur ensemble, de 65,03 volumes (fonds complet) par E.E.T.C. en 1973, à 73,63 volumes en 1977, sommet déjà atteint en 1974 cependant. Les tableaux suivants nous laisseront percevoir certaines distinctions.

TABLEAU 1

VOLUMES / E.E.T.C.

1973-1977, TOUTES SAUF. U.Q.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	129,73	129,27	129,81	161,14	159,78
CONCORDIA	N.D.*	43,63	45,74	52,19	56,13
LAVAL	87,59	93,80	69,78	68,16	68,27
MCGILL	105,91	103,17	118,58	122,69	118,91
MONTREAL	74,20	72,01	71,12	69,80	70,72
H.E.C	N.D.	41,50	44,02	49,68	49,96
POLY	167,76	153,86	128,23	127,48	143,19
SHERBROOKE	80,60	79,59	79,36	59,67	70,18
TOTAL	69,02	79,04	77,72	78,01	80,11

* N.D. non disponible

TABLEAU 2

VOLUMES / E.E.T.C.

1973-1977, U.Q.

CONSTITUANTES	1973	1974	1975	1976	1977
U.Q.A.C	71,95	69,73	73,12	64,56	62,28
U.Q.A.M	41,96	44,06	39,64	48,02	45,25
U.Q.A.R	44,23	48,05	60,13	59,31	64,78
U.Q.T.R	48,50	48,32	47,71	45,78	46,20
C.E.U.O.Q.-H	16,90	14,46	9,63	12,44	18,30
C.E.U.O.Q.-R	45,90	42,79	38,21	39,40	38,41
E.N.A.P	61,79	53,86	79,91	75,27	161,18
E.T.S	-	40,00	13,03	10,77	8,42
I.A.F	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
I.N.R.S	-	-	-	-	-
TOTAL	46,95	47,46	44,95	47,94	47,89

TABLEAU 3

VOLUMES / E.E.T.C.

1973-1977, ENSEMBLE DES UNIVERSITES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
TOUTES SAUF U.Q	69,02	79,04	77,72	78,01	80,11
U.Q.	46,95	47,46	44,95	47,94	47,89
ENSEMBLE	65,03	73,32	71,33	72,33	73,63

Les bibliothèques des universités de longue carrière semblent posséder un fonds documentaire suffisant. Elles possèdent en définitive des collections convenables en quantité et en qualité. Les problèmes majeurs qu'elles rencontrent sont énumérés ci-dessous.

a) La difficulté de soutenir l'enseignement et la recherche lorsque l'addition d'un nouveau programme académique s'est faite sans consultation préalable du directeur de la bibliothèque en vue de considérer les ressources documentaires nécessaires et qui devraient être financées grâce à un effort particulier de l'université.

b) Les effets de l'inflation et de la dévaluation du dollar alliés à la part de plus en plus grande que prend la masse salariale, sans que nécessairement soient augmentés les effectifs. Ces facteurs impriment aux collections une croissance fortement au ralenti et peuvent briser l'équilibre en matière d'acquisitions lorsque l'on considère la proportion consacrée respectivement aux monographies et aux périodiques. Nous devons signaler que si des bibliothèques doivent écarter certaines monographies ou abandonner certains périodiques, il peut y avoir danger que d'autres écartent ou abandonnent les mêmes documents, ce qui aurait pour conséquence d'appauvrir "la bibliothèque universitaire québécoise".

c) La dépréciation des collections ou la rapidité avec laquelle la documentation se renouvelle.

d) Le coût d'acquisition, de traitement et d'entretien de certaines collections de caractère spécialisé et unique.

Il est évident que les bibliothèques des constituantes de l'U.Q. font aussi face aux difficultés que nous venons d'énoncer. Elles affichent une croissance au ralenti. Mais elles ont dû affronter un autre problème, puisqu'elles ont été marquées par une pauvreté des collections de départ et non seulement en terme de qualité mais aussi en terme de quantité de la documentation. A l'heure actuelle, cette difficulté n'est pas ressentie avec autant d'acuité parce qu'en certains endroits la déficience a été comblée

par un effort de la constituante et, parce qu'en général on développe une philosophie qui n'est plus axée sur l'étendue des collections ni sur l'autosuffisance en matière de soutien à la recherche.

Il est certain que la bibliothèque de quelques constituantes manifeste le besoin d'un développement accéléré, mais l'ensemble des bibliothèques de l'U.Q., à l'instar de la plupart des bibliothèques des autres universités, voudrait compter sur un appui financier soutenu de la part de l'université et sur un effort gouvernemental particulier (amélioration des collections pauvres, compensation momentanée à cause de l'inflation des coûts d'acquisition et de la dévaluation du dollar qui ont exécuté des mouvements importants durant les dernières années, soutien des collections spécialisées...), dans la mesure où les montants alloués pourront être absorbés. Mais ces bibliothèques veulent miser beaucoup sur le développement des services de prêt interbibliothèques, et idéalement sur la coopération interbibliothèques qui irait jusqu'à l'établissement de politiques d'achat dans le cas des monographies coûteuses et des périodiques. OLIN B. MURRAY JR. ("Knowledge, Universities and Libraries..." dans CACUL Newsletter, 2, 5, 12'70, p. 543) (2), est d'avis que, bien que chaque bibliothèque universitaire ait un besoin immédiat d'une collection de base dans tous les domaines où l'université a un programme, il importe de définir le véritable besoin des usagers. Il semble que 25% du fonds d'une bibliothèque universitaire peut ne servir qu'une seule fois en 35 ans et qu'en tout temps 80% de son utilisation porte seulement sur 20% de ce fonds.

Ce n'est pas une raison de céder à la propension, qu'ont certains bibliothécaires, de se défaire de collections et d'ouvrages plus anciens, renonçant ainsi à la fonction de "conservation", partie intégrante du rôle du bibliothécaire.

Finalement, notons qu'en matière de périodiques, les bibliothèques des universités du Québec sont assez bien nanties. Nous retenons la norme minimale de 0,4/E.E.T.C.(3) et la norme d'excellence de 0,72/E.E.T.C.(4). Les tableaux suivants nous démontrent que, pour l'ensemble des universités, le fonds des périodiques et les périodiques courants semblent amplement suffisants et atteignent 0,77/E.E.T.C. Les bibliothèques des constituantes de l'U.Q. se retrouvent dans l'ensemble à 0,70/E.E.T.C.; les autres bibliothèques se situent à 0,79/E.E.T.C.

L'ensemble des bibliothèques fait montre d'une croissance au ralenti provoquée par une décroissance dans les bibliothèques de l'U.Q. et par une tendance à un maintien difficile pour les autres bibliothèques.

TABLEAU 4

PERIODIQUES / E.E.T.C.

(titres)

1973-1977, TOUTES UNIVERSITES SAUF U.Q.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	1,73	1,70	1,52	1,49	1,25
CONCORDIA	N.D.	0,62	0,63	0,70	0,72
LAVAL	0,77	0,57	0,63	0,61	0,58
MCGILL	1,10	1,04	0,94	0,94	0,90
MONTREAL	0,87	0,92	0,97	0,96	1,11
H.E.C	0,44	0,46	0,84	0,50	N.D.
POLY	1,21	1,07	0,85	0,82	0,88
SHERBROOKE	1,03	0,92	0,87	0,60	0,77
TOTAL	0,74	0,80	0,81	0,78	0,79

TABLEAU 5

PERIODIQUES / E.E.T.C.

(titres)

1973-1977, CONSTITUANTES DE L'U.Q.

CONSTITUANTES	1973	1974	1975	1976	1977
U.Q.A.C	1,21	1,14	0,88	0,74	0,65
U.Q.A.M	0,74	0,73	0,70	0,82	0,71
U.Q.A.R	0,88	0,78	0,77	0,71	0,74
U.Q.T.R	0,72	0,72	0,56	0,74	0,66
C.E.U.Q.-H	N.D.	0,44	0,37	0,44	0,56
C.E.U.Q.-R	0,46	0,61	0,56	0,51	0,60
E.N.A.P	2,47	2,33	2,99	3,36	4,73
E.T.S	-	N.D.	0,47	0,53	0,42
I.A.F	-	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
I.N.R.S	-	-	-	-	-
TOTAL	0,78	0,78	0,68	0,76	0,70

TABLEAU 6

PERIODIQUES / E.E.T.C.

(titres)

1973-1977, ENSEMBLE DES UNIVERSITES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
TOUTES SAUF U.Q	0,74	0,80	0,81	0,78	0,79
U.Q.	0,78	0,78	0,68	0,76	0,70
ENSEMBLE	0,75	0,80	0,79	0,77	0,77

Le tableau suivant nous offre la possibilité d'obtenir un ordre de grandeur en ce qui concerne l'utilisation des documents de la bibliothèque. Cet ordre de grandeur est obtenu en effectuant le rapport entre le nombre de prêts (excluant les prêts interbibliothèques) et le fonds complet d'imprimés (volumes et non titres).

TABLEAU 7

TAUX D'UTILISATION: PRETS/FONDS D'IMPRIMES

UNIVERSITES	1976			1977		
	PRETS	FONDS	%	PRETS	FONDS	%
BISHOP'S	70 595	155 984	45,0	78 814	184 066	43,0
CONCORDIA	344 056	799 510	43,0	382 291	862 125	44,0
LAVAL	589 499	1 237 060	48,0	911 749	1 311 177	70,0
MCGILL	1 187 938	2 131 136	56,0	N.D.	N/A*	-
MONTREAL	N.D.	N/A	-	93 018	1 201 814	8,0
H.E.C.	54 688	196 684	28,0	53 891	204 523	26,0
POLY	50 698	332 848	15,0	28 176	354 388	5,0
SHERBROOKE	178 536	493 662	36,0	133 734	508 214	26,0
SOUS-TOTAL	2 476 010	5 346 884	46,0	1 681 673	4 626 267	36,0
U.Q.A.C.	21 150	168 823	13,0	28 482	235 554	12,0
U.Q.A.M.	73 777	402 963	18,0	N.D.	N/A	-
U.Q.A.R.	26 857	112 222	24,0	29 097	124 966	23,0
U.Q.T.R.	70 213	205 388	34,0	92 765	214 238	43,0
CEUOQ - H	10 034	15 797	64,0	14 710	21 708	68,0
CEUOQ - R	6 907	28 289	24,0	9 732	29 616	33,0
SOUS-TOTAL UQ	208 938	933 482	22,0	174 786	626 082	28,0
TOTAL	2 684 948	6 280 366	43,0	1 856 459	5 252 349	35,0

* N/A non applicable

Si l'on peut exprimer que dans l'ensemble et selon la moyenne des deux années, 39% des volumes semblent utilisés, l'on peut remarquer la tendance suivante: plus le fonds documentaire s'accroit de nouvelles acquisitions, sans doute de publications récentes, plus le degré d'utilisation de ce fonds augmente.

SERVICES

Normes

1. Pour servir de soutien aux différents programmes de l'université, que ce soit sur le plan de l'enseignement, de la recherche ou du service à la communauté, les services offerts par la bibliothèque universitaire doivent faciliter l'usage, par la clientèle, de toute information emmagasinée sous tout format.

2. Dans le but d'assurer le plein accès à ses collections et à leur contenu, la bibliothèque universitaire doit maintenir des catalogues cohérents et conformes aux normes bibliographiques nationales.

3. Dans les limites des responsabilités et des priorités de l'université, la bibliothèque fournira, à l'ensemble de ses usagers, un accès maximum à ses collections.

La majorité des administrateurs des bibliothèques universitaires québécoises reconnaissent que le service aux usagers, englobant alors dans sa conception la réponse à l'usager par l'utilisation de moyens techniques puis le développement des collections, est la fonction première de la bibliothèque, puisque celle-ci se définit comme une entreprise de service. Mais surtout ils tendent de plus en plus à considérer que la réponse à l'usager, et non le développement de la collection, doit devenir le principal objectif à poursuivre.

En retenant le fait que les bibliothèques universitaires affichent une tendance à l'abandon du mythe de l'autosuffisance, ils estiment que l'on doive particulièrement miser sur le développement des services pour:

a) exploiter au maximum les collections de la bibliothèque, donc pour rentabiliser cette dernière (une bibliothèque est rentable dans la mesure où elle sert) en répondant d'abord aux besoins de la clientèle primaire que composent les étudiants et chercheurs de l'université, et à ceux de la clientèle secondaire,

c'est-à-dire des usagers provenant de l'extérieur de l'unversité et des étudiants et chercheurs des autres universités,

b) exploiter les ressources des autres bibliothèques universitaires,

c) répondre le mieux possible aux demandes de cette partie de la clientèle secondaire que forment les étudiants et chercheurs des autres universités, dans l'optique principale où chaque bibliothèque universitaire constitue une branche du réseau des bibliothèques de recherche du Québec.

Si certaines bibliothèques semblent encore réticentes quant à la possibilité que les étudiants des autres universités consultent la documentation sur place ou effectuent des emprunts directs, toutes pratiquent le prêt interbibliothèques. Un problème, cependant, survient dans le cas des bibliothèques les mieux pourvues sur les plans de la documentation et du service, qui deviennent des "prêteurs nets" (net lenders), c'est-à-dire qui prêtent plus qu'elles n'empruntent. Ces dernières estiment très onéreux le prêt interbibliothèques.

Coût des prêts interbibliothèques

En octobre 1978, M. Robert Blackburn, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Toronto, communiquait à l'un des membres du Comité l'information suivante:

> "Concerning reimbursement of ILL lending costs, I attach a table of figures which I worked out last week to update the study Basil Stuart-Stubbs did for National Library in 1973-1974. Simply applying the Canadian Consumer Price Index would indicate that the average direct cost of lending, in Canadian academic libraries, is more about $10,10 per item lent or sent in photocopy.
>
> As I mentioned, I am increasingly concerned that the lending library is not deriving any direct benefit from the transaction, but is only providing a service wich costs him the same whether or not he is also a borrower. I therefore feel strongly that, if the cost of lending is not

to be a barrier to the co-operative use of existing collections, then the cost of all interlending needs to be reimbursed, not just the cost of net loans. To argue otherwise would be like arguing that a farmer should not be paid for all the food he buys. The fact that he must also buy food does not reduce his need to be paid for what he sells."

Le tableau suivant provient de la compilation de Monsieur Blackburn.

TABLEAU 8

COUT DIRECT MOYEN D'UN PRET OBTENU D'UNE BIBLIOTHEQUE PRETEUSE

ANNEE	Indice CANADIEN DES PRIX A LA CONSOMMATION	BIBLIOTHEQUES CANADIENNES D'ENSEIGNEMENT (année de base 1973) (1)	BIBLIOTHEQUES CANADIENNES AUTRES QUE LA BNC et celles du gouvernement (année de base 1973) (1)	BIBLIOTHEQUES D'ENSEIGNEMENT DES ETATS-UNIS (année de base 1971) (2)
1971	100,0	5,77	5,44	5,82
1972	104,8			
1973	112,7	6,50	6,13	
1974	125,0	7,21	6,80	
1975	138,5	7,99	7,53	
1976	148,9	8,59	8,10	
1977	160,8	9,27	8,75	
Juin 1978	175,1	10,10	9,52	

(1) Stuart-Stubbs Report, p. 194 et tableau 127, p. 193
(2) Palmour Study, p. 22

Il est certain que chaque bibliothèque universitaire ne réunit pas toutes les conditions recherchées ou jugées nécessaires pour soutenir la priorité que l'on désire réserver aux services. Certaines bibliothèques s'attribuent des déficiences qui, en certains cas, peuvent se rencontrer dans l'ensemble des bibliothèques. Nous énoncerons les principales difficultés soulevées en indiquant les mesures que les administrateurs des bibliothèques considèrent essentielles pour les surmonter:

- un nombre suffisant d'heures d'ouverture de la bibliothèque, le tableau suivant nous amenant à constater que l'ensemble des bibliothèques ne rejoint pas la moyenne de 97,55 heures d'ouverture, encore moins la médiane de 100 heures, que révèle la pratique des cinquante (50) meilleures bibliothèques académiques des Etats-Unis et du Canada (maximum 121,5 et minimum 74 heures) (5);

TABLEAU 9

HEURES D'OUVERTURE

1977

TOUTES SAUF U.Q.		CONSTITUANTES DE L'U.Q.	
BISHOP'S	95,0	U.Q.A.C.	75,5
CONCORDIA	93,5	U.Q.A.M.	N.D.
LAVAL	86,0	U.Q.A.R.	71,5
MCGILL	70,0	U.Q.T.R.	83,5
MONTREAL	84,0	C.E.U.O.Q.- H	67,0
H.E.C	84,5	C.E.U.O.Q.- R	70,0
POLY	73,0	E.N.A.P	66,0
SHERBROOKE	78,5	I.A.F	N.D.
		I.N.R.S.	N.D.
MOYENNE	83,06	MOYENNE	72,25

MOYENNE GENERALE: 78,42

- la mise sur pied d'un catalogue collectif des collections de l'ensemble des bibliothèques universitaires du Québec;

- l'établissement de cours d'initiation à la bibliothèque pour les nouveaux usagers;

- l'amélioration, en termes de rapidité, du traitement de la documentation, une partie demeurant souvent intraitée; le catalogage collectif pourrait contribuer à solutionner ce problème en plus de favoriser la réduction des coûts individuels de catalogage;

- l'amélioration de l'accès aux catalogues; en effet, il semble que le catalogue sur ordinateur ou microfiches soit plus prometteur (6), celui sur fiches subissant un déclin d'après un article paru dans Library Resources and Technical Services (20,3 Summer 1976: 216);

- l'amélioration du dépistage de la documentation, c'est-à-dire l'accélération et le contrôle du mouvement des livres et autres documents; il arrive, en effet, que le manque de personnel gêne le rangement sur les rayons ainsi que le maintien de l'ordre des documents rangés (sur rayons ouverts), ce qui empêche le repérage rapide et efficace. Certaines bibliothèques songeraient à abolir leur politique des rayons dits "ouverts" ou directement accessibles aux usagers;

- la présence d'un personnel de référence approprié, à toutes les heures d'ouverture de la bibliothèque; s'il arrive que certaines bibliothèques peuvent compter sur le volontariat de leur personnel professionnel pour offrir un service de référence le soir et durant les fins de semaine, d'autres plus dépourvues le font sans personnel de référence;

- l'assistance spécialisée aux chercheurs, en particulier par la production de bibliographies;

- l'accélération du prêt interbibliothèques;

- l'automatisation du prêt qui a, pour effet principal, de permettre d'évaluer le taux d'utilisation de la documentation, le prêt automatisé étant perçu comme un instrument de gestion qui mesure, en terme de réponse directe à l'usager, la rentabilité de la bibliothèque;

- la création et l'utilisation de banques de données internes et externes (téléréférence);

- la création et l'utilisation de banques de données spécialisées;

- la normalisation de certains instruments informatisés comme BADADUQ (Banque de données à accès direct de l'U.Q.), non encore compatible avec les autres systèmes de référence à caractère plus universel, tel TELECAT/UNICAT;

- la réduction du nombre des postes de service là où c'est possible ou, du moins, leur liaison au moyen d'un système local automatisé du prêt et d'un catalogue collectif des collections de l'institution;

PERSONNEL

Normes

1. La bibliothèque universitaire aura un personnel de variété, dimension et qualité nécessaires pour développer, organiser et conserver les collections, de même que pour procurer les services de référence et d'information adéquats.

2. La gestion du personnel dans la bibliothèque universitaire sera basée sur les bonnes pratiques administratives contemporaines et rejoindra celles de l'université; de même, elle s'accordera aux objectifs et buts de l'université.

La première norme retient davantage l'attention des administrateurs des bibliothèques universitaires. Relevant la variété, la dimension et la qualité du personnel nécessaires au traitement de la documentation et à la réponse à la clientèle, elle range le personnel au niveau d'une préoccupation presque aussi importante que celle des services. C'est le personnel qui sous-tend le service que l'on veut le plus possible à la mesure de l'usager. Et si nous disons "préoccupation presque aussi importante", en rapprochant le personnel du service, ce n'est pas parce que les administrateurs des bibliothèques minimisent la dimension humaine mais parce qu'il ressort que le phénomène "service" comprend, en plus de l'aspect humain, la dimension technologique et parce que le service, et non pas le personnel, constitue la finalité de la bibliothèque.

Au moins neuf (9) bibliothèques expriment des besoins reliés à la dimension du personnel. Les problèmes soulevés touchent:

- le maintien d'un personnel de référence adéquat durant toutes les heures d'ouverture de la bibliothèque;

- la dispersion des services techniques dans plusieurs édifices, ce qui amène les employés à "voyager" et cause une perte de rendement que l'on ne peut compenser, à cause de l'insuffisance budgétaire, par l'addition sporadique d'employés supplémentaires (à temps partiel ou occasionnels);

- l'amélioration, en terme de rapidité, du prêt interbibliothèques;

- l'amélioration du dépistage de la documentation dans les rayons ouverts;

- le manque de personnel de référence et de professionnels au recatalogage et à la reclassification des documents;

- l'insuffisance du personnel quand on considère les normes (personnel/E.E.T.C.); on suggère, d'autre part, que les normes appliquées en la matière relient dorénavant le personnel au nombre des inscriptions et non plus au nombre des étudiants équivalents temps complet. La formule actuelle pénalise les universités dites "de temps partiel".

- le manque de personnel pour l'exploitation du fonds documentaire, donc pour le service en général;

- la difficulté à recruter et à conserver le personnel à cause de l'éloignement, dans certains cas.

Il n'existe pas de véritable problème relié à la variété du personnel, qui ferait qu'un déséquilibre menacerait la poursuite des objectifs de la bibliothèque. Une université exprime cependant qu'un manque de techniciens amène une surcharge de travail pour les professionnels, travail qui n'est pas normalement de leur ressort. Ce manque de techniciens est relié à l'existence de nombreux points de service.

Finalement, deux problèmes se rattachent à la qualité du personnel:

- celui du personnel "déphasé" dans deux bibliothèques; l'une d'entre elles prévoit le résoudre grâce à des cours de perfectionnement qu'elle offre en collaboration avec l'université.

- celui de la difficultē à recruter un personnel très qualifiē que l'Ecole de bibliothēconomie de l'Universitē de Montrēal n'est pas encore en mesure de prēparer; et, conséquemment, la quasi-impossibilitē d'organiser le recyclage des bibliothēcaires nēcessitē par l'apparition de la technologie nouvelle.

Les graphiques 1 et 2 nous offrent des indications sur:

- l'évolution du nombre des employés,
- l'évolution de la masse salariale.

On voit que si la masse salariale augmente de façon rēgulière, le nombre des employés s'accroit de façon minime. De 1973 à 1977, la masse salariale s'amplifie de $14 millions environ, ce qui reprēsente une augmentation totale de 128% environ et une augmentation annuelle moyenne de 32%. Depuis 1975, cependant, l'augmentation annuelle est à la baisse (1975= 26,9%; 1976 = 21,8% et 1977= 15,8). Le nombre des employés des bibliothèques passe de 1284 à 1621, ce qui donne une croissance totale de 337 soit de 26%; mais à partir de 1974 le nombre des employés s'accroit en moyenne de 1,6% par année.

GRAPHIQUE I

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Unité = million

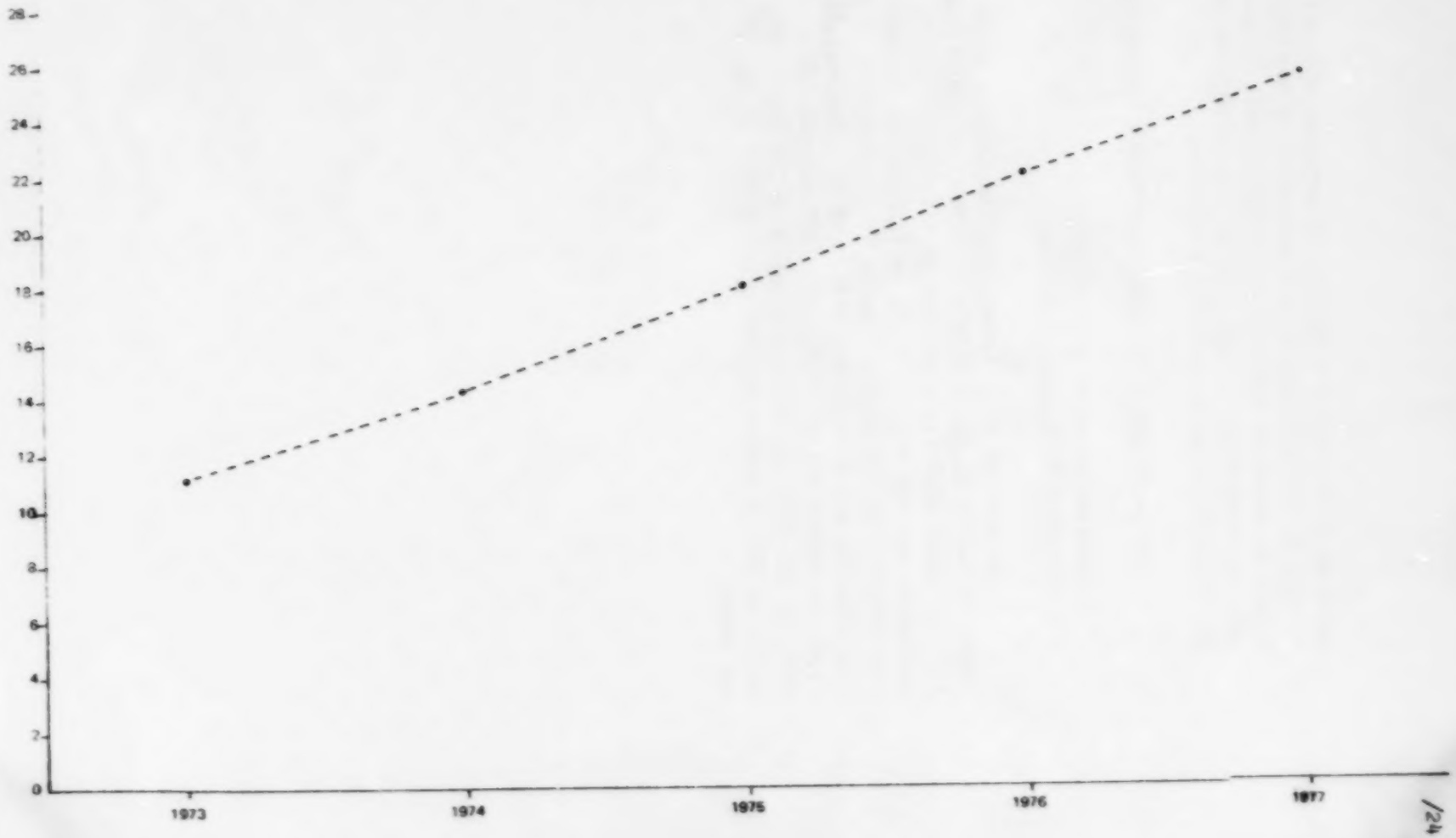

/24

GRAPHIQUE II

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES EMPLOYÉS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Unité = centaine

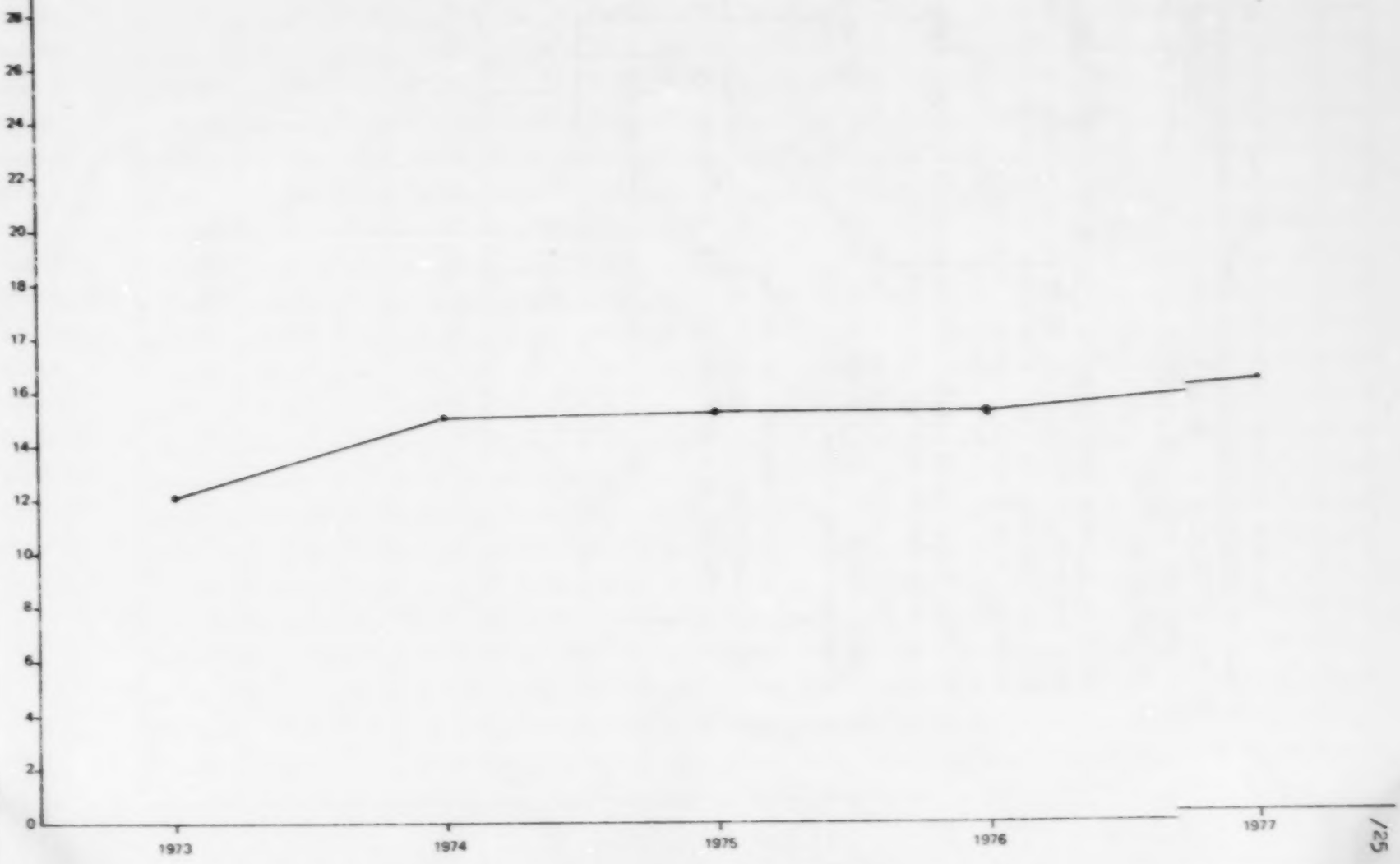

On peut également effectuer des analyses à partir des tableaux 10 (Nombre d'étudiants par employé de la bibliothèque), 11 (Nombre d'étudiants par employé professionnel) et 12 (Personnel professionnel par rapport au personnel total), et à partir des normes en matière de personnel:

- la norme courante américaine (ARL) est de un professionnel pour deux non-professionnels ou de 20% de professionnels sur l'ensemble des employés de la bibliothèque (40 à 50% de personnel technique et 30 à 40% de personnel de bureau);

- la norme d'excellence (Downs et Heussmann) indique une médiane de 37,6% de professionnels et une moyenne de 36,6%;

- d'après CALCUL (Trends for the Seventies, 1971), il faut un employé pour 50 étudiants, soit:

  1 professionnel par 250 étudiants,
  1 technicien par 100 à 125 étudiants,
  1 employé de bureau par 125 à 166 étudiants.

TABLEAU 10

RATIO

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR EMPLOYÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSITÉS	1973			1974			1975			1976			1977		
	EETC	Employés		EETC	Employés		EETC	Employés		EETC	Employés				
BISHOP'S	798	20	39,9	870	23	37,8	972	27	36,0	968	33	29,3			
CONCORDIA	-	-	-	15 860	190	83,5	16 179	179	90,6	15 319	197	77,8			
LAVAL	13 299	280	47,5	15 411	268	57,5	16 722	262	63,8	18 149	267	68,0			
MCGILL	15 202	326	46,6	16 282	344	47,3	17 365	366	47,4	17 370	354	49,1			
MONTREAL	14 996	325	46,1	16 130	351	46,0	16 962	348	48,7	17 939	328	54,7			
H.E.C.	n/A	N.D.	N.D.	3 701	38	97,4	3 921	41	95,6	3 959	40	99,0			
POLY	1 718	20	85,9	1 961	22	89,1	2 461	27	91,1	2 611	33	79,1			
SHERBROOKE	5 061	83	61,0	5 492	72	76,3	5 858	72	81,4	8 273	75	110,3			
SOUS-TOTAL (1)	51 074	1 054	48,5	75 707	1 308	57,9	80 440	1 323	60,8	84 588	1 327	63,7			
U.Q.A.C.	1 776	28	63,4	1 981	28	70,8	2 086	29	71,9	2 615	29	90,2			
U.Q.A.M.	7 361	116	63,5	8 096	123	65,8	9 538	125	76,3	8 391	134	62,6			
U.Q.A.R.	1 273	24	53,0	1 514	23	65,8	1 580	26	60,8	1 892	22	86,0			
U.Q.T.R.	3 627	59	61,5	3 893	59	66,0	4 233	63	67,2	4 486	65	69,0			
CEGEP - H	356	3	118,3	572	4	143,0	1 149	10	114,9	1 270	15	84,7			
CEGEP - R	485	8	60,6	552	6	92,0	N/A	absence	N.D.	N/A	absence	-			
SOUS-TOTAL (2)	14 877	238	62,5	16 608	243	68,3	18 569	253	73,4	18 654	265	70,4			
TOTAL (1 + 2)	65 951	1 292	51,0	92 315	1 551	59,5	98 999	1 575	62,9	103 242	1 592	64,9			
ENAP	95	3	31,7	123	5	24,6	117	5	23,4	122	6	20,3			
E.T.S.	-	-	-	20	1	20,0	115	5	23,0	217	4	54,3			
I.A.F.															
INRS															

Note: le nombre d'étudiants est toujours le nombre d'étudiants équivalent temps complet.

TABLEAU 11

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR EMPLOYE PROFESSIONNEL

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976		
	EETC	Profes.		EETC	profes.		EETC	profes.		EETC	profes.	
BISHOP'S	798	3	266,0	870	5	174,0	972	6	162,0	968	6,5	148,9
CONCORDIA	-	-	-	15 860	44	360,5	16 179	43	376,3	15 519	43	359,3
LAVAL	13 299	76	175,0	15 411	75	205,5	16 722	71	235,5	18 149	77	235,7
McGILL	15 202	92	165,2	16 282	89	182,9	17 365	91	190,8	17 370	87	199,7
MONTREAL	14 996	74	202,6	16 130	78	206,8	16 962	78	217,5	17 939	76	236,0
H.E.C.	N/A	N.D.	N.D.	3 701	11	336,5	3 921	11	356,5	3 959	10	395,9
POLY	1 718	2	859,0	1 961	3	653,7	2 461	3	820,3	2 611	5	[illegible]
SHERBROOKE	5 061	19	266,4	5 492	18	305,1	5 858	18	325,4	8 273	17	486,6
SOUS-TOTAL (1)	51 074	266	192,0	75 707	323	234,4	80 143	321	250,4	84 588	321,5	263,1
U.Q.A.C.	1 776	8	222,0	1 981	9	220,1	2 086	8	260,8	2 615	9	290,6
U.Q.A.M.	7 361	37	198,9	8 096	37	218,8	9 538	38	251,0	8 391	32	262,2
U.Q.A.R.	1 273	7	181,9	1 514	6	252,3	1 580	7	225,7	1 892	6	315,3
U.Q.T.R.	3 627	15	241,8	3 893	15	259,5	4 233	18	235,2	4 486	18	249,2
[illegible]DQ - H	355	1	355,0	572	1	572,0	1 122	2	561,0	1 270	4	317,5
[illegible]DQ - R	485	1	485,0	552	1	552,0	N/A	[illegible]	N.D.	N/A	[illegible]	N.D.
SOUS-TOTAL (2)	14 877	69	215,6	16 608	69	240,7	18 559	73	254,2	18 654	69	270,3
TOTAL (1 + 2)	65 951	335	196,9	92 315	392	235,5	98 999	394	251,3	103 242	390,5	264,4
ENAP	95	1	95,0	123	1	123,0	117	1	117,0	122	1	122,0
E.T.S.	-	-	-	20	0	-	115	0	-	217	0	-
I.A.F.												
INRS												

TABLEAU 12

RATIO

PERSONNEL PROFESSIONNEL PAR RAPPORT AU PERSONNEL TOTAL

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976			1977		
	Prof.	Total	%	Prof.	Total	%	Prof.	Total	%	Prof.	Total	%	Prof.	Total	%
BISHOP'S	3	20	15,00	5	23	21,73	6	27	22,22	6,5	33	19,69	5,5	26	20,38
CONCORDIA	-	-	-	44	190	23,15	43	179	24,02	43	197	21,82	44	217	20,27
LAVAL	76	280	27,14	75	268	27,98	71	262	27,09	77	267	28,83	78	267	29,21
MCGILL	92	326	28,22	89	344	25,87	91	366	24,86	87	354	24,57	91	349	26,07
MONTREAL	74	325	22,76	78	351	22,22	78	348	22,41	76	368	20,17	89	344	25,87
H.E.C.	-	N.D.	-	11	38	28,94	11	41	26,82	10	40	25,00	11	48	24
POLY	2	20	10,00	3	22	13,63	3	27	11,11	5	33	15,15	5	37	13,51
SHERBROOKE	19	83	22,89	18	72	25,00	18	72	25,00	17	75	22,66	17	70	illegible
SOUS-TOTAL (1)	illegible	1 054	25,23	323	1 308	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
U.Q.A.C.	8	28	28,57	9	28	32,14	8	29	illegible	9	29	illegible	9	illegible	illegible
U.Q.A.M.	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
U.Q.A.R.	7	illegible	illegible	6	illegible	illegible	7	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
U.Q.T.R.	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
CEUOQ - H	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
CEUOQ - R	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	service local			service local			service local		
SOUS-TOTAL (2)	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
TOTAL (1 + 2)	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
ENAP	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible
E.T.S.	-	-		illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible	illegible			
I.A.P.															
INRS															

INSTALLATIONS

Normes

1. La bibliothèque universitaire disposera d'un espace et d'aménagements qui puissent actuellement et dans l'avenir satisfaire les besoins de l'université et de ses programmes.

   On songe ici non seulement à la quantité de l'espace mais aussi à la qualité:

   - espace nécessaire et fonctionnel pour le personnel, les instruments, le rangement des collections et leur utilisation par les étudiants, professeurs et chercheurs, etc...

   - attrait de l'environnement: design, lumière, ventilation, température, sécurité, etc...

2. Les bibliothèques seront situées de manière à être d'accès facile (intérêt pour la centralisation et l'économie de fonctionnement).

Dans un premier temps, l'ensemble des bibliothèques affichent un intérêt pour la centralisation lorsqu'il s'agit surtout de desservir la population dans une même ville ou un même campus. La centralisation permet évidemment une économie de fonctionnement en terme de personnel par exemple, d'équipements et de services à produire (ex: catalogues collectifs) nécessaires pour répondre également aux demandes des usagers. Même si cette centralisation apparaît souhaitable, plusieurs bibliothèques maintiennent de multiples points de service.

Elles y sont forcées en dépit du fait qu'en un certain endroit, on rencontre la difficulté de servir de façon homogène la clientèle. Elles ne disposent pas d'un édifice assez spacieux ou central qui réunirait tout le personnel, la documentation et les équipements de la bibliothèque et qui éviterait les déplacements du personnel et des usagers pour qui les différents points de service ne sont pas toujours faciles d'accès. Dans la mesure du possible, elles essaient peu à peu de réduire le nombre d'unités physiques,

notamment de Concordia, McGill et Montréal.

Plusieurs problèmes se posent au niveau de l'espace.

Aspect quantitatif

- Deux bibliothèques ont un besoin d'espace vital. Il s'agit de l'U.Q.A.R. qui entasse ses employés et ne peut recevoir qu'un nombre limité d'usagers à qui elle ne peut offrir les salles nécessaires au travail individuel ou en équipe, et même l'espace requis pour la consultation.

  Il s'agit aussi de Concordia (principalement au campus Sir George Williams) qui semble en pénurie nette. En ce qui concerne Sir George Williams, on peut reprendre la même description que l'on vient d'effectuer pour l'U.Q.A.R. et ajouter le fait que l'on réussit difficilement à ranger la documentation.

- Certaine bibliothèque exprime l'avis que le déficit en espace est dû au caractère restrictif de la norme gouvernementale (13,3pc. par E.E.T.C.).

- L'Ecole des H.E.C., institution spécialisée en administration et sciences économiques, fait valoir que l'on mise énormément sur les recherches interdisciplinaires et que seraient donc nécessaires des salles où les étudiants et chercheurs pourraient effectuer un travail de groupe.

- La plupart des universités mentionnent le problème créé par les collections à faible taux d'utilisation. Ces collections, replacées dans un entrepôt commun ou centre de dépôt et de prêt, pourraient dégager de l'espace pour les nouveautés. Une étape de transition avant d'arriver à l'entrepôt commun serait l'utilisation de "rayonnage compact".

Aspect qualitatif

- La bibliothèque de l'U.Q.A.R. semble souffrir de la faiblesse de la structure de l'édifice qui la loge. La structure serait, en effet, incapable de soutenir la charge des documents.

- La bibliothèque de Concordia (campus de Sir George Williams) ne semble rencontrer aucun critère de qualité quant aux normes d'espace. Il lui est impossible de disposer fonctionnellement personnel, usagers, documentation et équipements; l'environnement laisse à désirer: aucun design, contrôle insuffisant de la température, de l'humidité, de la ventilation et de l'éclairage...

Les tableaux suivants nous fourniront des indications sur:

- le nombre de volumes au pied linéaire,
- la superficie de la bibliothèque par E.E.T.C.,
- le % du nombre de places assises par E.E.T.C.,
- le nombre d'étudiants par place assise.

On peut se référer aux normes suivantes en matière de:

superficie générale:

1- norme anglaise: 13,98 pi.c. par E.E.T.C.,
2- norme française: 16,13 pi.c. par E.E.T.C.,
3- norme québécoise: 13,13 pi.c. par E.E.T.C.

rayonnage et superficie pour documentation:

6 volumes au pied linéaire
16 volumes au pied carré

Aux Etat-Unis, d'après Downs, la médiane est de 13,70 volumes au pi.c. et la moyenne est de 13,26 volumes au pi.c.

Au Québec (D.G.E.S), les espaces de rayonnage sont fonction de deux variables: 15 volumes au pi.c. et 75 volumes par E.E.T.C.

Notons qu'un rayon est réputé plein lorsqu'il contient 39,5 volumes, sa capacité maximale étant de 45,7 volumes en moyenne, sinon aucune expansion n'est possible. C'est qu'alors un rayon est rempli à 85-88% (39,5 volumes), seuil limite de rangement dans une bibliothèque vivante. Le pourcentage restant ne pourra recevoir qu'environ 6,16 volumes, ce qui peut représenter la totalité ou une partie de l'accroissement annuel suivant le taux de chaque bibliothèque.

nombre de place assises

1- norme québécoise (D.G.E.S.): les espaces de consultation sont fonction de la superficie d'une place de travail évaluée à 25 pi.c. et du taux de fréquentation de la bibliothèque par la population étudiante (D.G.E.S., 3.4.75);

2- norme américaine: la moyenne est de 16% des étudiants inscrits. D'après Downs, la médiane et la moyenne sont de 16%. Mais on suggère 25% des étudiants et 30 à 35% dans les établissements plus petits;

3- en Grande-Bretagne et en Australie, la norme est de 25 à 30% du nombre des E.E.T.C. (proportion considérée comme satisfaisante dans les bibliothèques universitaires, d'après H. Bryan, University Libraries in Britain, 1976: 60).

TABLEAU 13

NOMBRE DE VOLUMES AU PIED LINEAIRE

UNIVERSITES	1976			1977		
	F.C.I.(1)	rayonnage	Vol/pi.l.	F.C.I.	rayonnage	Vol/pi.l.
BISHOP'S	155 984	27 150	5,75	184 066	27 150	6,78
CONCORDIA	799 510	100 000	8,0	862 125	100 000	8,62
LAVAL	1 237 060	187 000	6,62	1 311 177	187 000	7,01
MCGILL	2 131 136	440 000	4,84	2 194 861	440 000	4,99
MONTREAL	1 252 223	261 360	6,22	1 201 814	200 477	5,99
H.E.C.	196 684	29 600	6,64	204 523	29 600	6,91
POLY	332 848	32 508	10,24	354 388	32 366	10,95
SHERBROOKE	493 662	92 630	5,33	508 214	90 840	5,59
SOUS-TOTAL (1)	6 599 107	1 110 248	5,94	6 821 168	1 107 433	6,16
U.Q.A.C.	168 823	19 200	8,79	235 554	19 200	12,27
U.Q.A.M.	N/A	N.D.	_	N/A	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	112 222	9 400	11,94	124 966	9 400	13,29
U.Q.T.R.	205 388	49 000	4,19	214 238	48 805	4,39
CEUOQ - H	15 797	4 392	3,60	21 708	4 371	4,97
CEUOQ -R	N/A	espace loué	N.D.	N/A	espace loué	N.D.
SOUS-TOTAL (2)	502 230	81 992	6,13	596 466	81 776	7,29
TOTAL (1 + 2)	7 101 337	1 192 240	5,96	7 417 634	1 189 209	6,24
E.N.A.P.	9 708	3 345	2,90	11 595	3 345*	3,47
E.T.S.	2 357	990	2,36	2 954	N.D.	N.D.
I.A.F.						
I.N.R.S.						

* aucune donnée pour Montréal

(1) F.C.I. = fonds complet d'imprimés

TABLEAU 14

SUPERFICIE PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1976			1977		
	superficie (pi.carré)	EETC	pi.c. par EETC	superficie	EETC	pi.c. par EETC
BISHOP'S	44 669	968	46,2	44 669	1 152	38,8
CONCORDIA	125 141	15 319	8,2	125 141	15 359	8,1
LAVAL	234 960	18 149	13,0	234 960	19 205	12,2
MCGILL	348 400	17 370	20,1	348 400	18 458	18,9
MONTREAL	240 000	17 939	13,4	232 301	18 403	12,6
H.E.C.	38 000	3 959	9,6	38 000	4 094	9,3
POLY	36 000	2 611	13,8	35 683	2 475	14,4
SHERBROOKE	150 000	8 273	18,1	150 000	7 242	20,7
SOUS-TOTAL (1)	1 217 170	84 588	14,4	1 209 154	86 388	14,0
U.Q.A.C.	21 666	2 615	8,3	28 218	3 080	9,2
U.Q.A.M.	76 653	8 391	9,1	76 653	9 679	7,9
U.Q.A.R.	14 963	1 892	7,9	14 963	1 929	7,8
U.Q.T.R.	63 455	4 486	14,2	62 930	4 637	13,6
CEUOQ - H	9 672	1 270	7,6	10 398	1 186	8,8
CEUOQ - R	espace loué	N/A	-	espace loué	N/A	-
SOUS-TOTAL (2)	186 409	18 654	10,0	193 162	20 511	9,4
TOTAL (1 + 2)	1 403 579	103 242	13,6	1 402 315	106 899	13,1
E.N.A.P.	5 800	122	47,5	6 440	112	57,5
E.T.S.	3 800	217	17,5	N.D.	351	N.D.
I.A.F.						
I.N.R.S.						

La norme du ministère de l'Education est de 13,3 pi.c. par E.E.T.C.

TABLEAU 15

RATIO

% DU NOMBRE DE PLACES ASSISES PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1976			1977		
	N. places	EETC	%	N. places	EETC	%
BISHOP'S	817	968	84,40*	817	1 152	70,92
CONCORDIA	1 600	15 319	10,44	1 861	15 359	12,11
LAVAL	2 100	18 149	11,57	2 100	19 205	10,93
MCGILL	5 698	17 370	32,80	5 698	18 458	30,87
MONTREAL	3 050	17 939	17,00	3 050	18 403	16,57
H.E.C.	531	3 959	13,41	531	4 094	12,97
POLY	402	2 611	15,39	402	2 475	16,24
SHERBROOKE	2 443	8 273	29,52	2 443	7 242	33,73
SOUS-TOTAL (1)	16 641	84 588	19,67	16 902	86 388	19,55
U.Q.A.C.	132	2 615	5,04	285	3 080	9,25
U.Q.A.M.	800	8 391	9,53	800	9 679	8,26
U.Q.A.R.	273	1 892	14,42	273	1 929	14,15
U.Q.T.R.	657	4 486	14,64	657	4 637	14,16
CEUOQ - H	90	1 270	7,08	90	1 186	7,58
CEUOQ - R	espace loué	N/A	N.D.	espace loué	N/A	N.D.
SOUS-TOTAL (2)	1 952	18 654	10,46	2 105	20 511	10,26
TOTAL (1+2)	18 593	103 242	18,00	19 007	106 899	17,78
ENAP	32	122	26,22	44	112	39,28
ETS	77	217	35,48	N.D.	N/A	N.D.
IAF						
INRS						

* On accommode, en même temps 84,40% des étudiants.

TABLEAU 16

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PLACE ASSISE

UNIVERSITES	1976			1977		
	EETC	place		EETC	place	
BISHOP'S	968	817	1,18	1 152	817	1,41
CONCORDIA	15 319	1 600	9,57	15 359	1 861	8,25
LAVAL	18 149	2 100	8,64	19 205	2 100	9,14
MCGILL	17 370	5 698	3,04	18 454	5 698	3,23
MONTREAL	17 939	3 050	5,88	18 403	3 050	6,03
H.E.C.	3 959	531	7,45	4 094	531	7,70
POLY	2 611	402	6,49	2 475	402	6,15
SHERBROOKE	8 273	2 443	3,38	7 242	2 443	2,96
SOUS-TOTAL (1)	84 588	16 641	5,08	86 388	16 902	5,11
U.Q.A.C.	2 615	132	19,81	3 080	285	10,80
U.Q.A.M.	8 391	800	10,48	9 679	800	12,09
U.Q.A.R.	1 892	273	6,93	1 929	273	7,06
U.Q.T.R.	4 486	657	6,82	4 637	657	7,05
CEUOQ - H	1 270	90	14,11	1 186	90	13,17
CEUOQ - R	N/A	espace loué	N.D.	N/A	espace loué	N.D.
SOUS-TOTAL (2)	18 654	1 952	9,55	20 511	2 105	9,74
TOTAL (1+2)	103 242	18 593	5,55	106 899	19 007	5,69
ENAP	122	22	3,81	112	44	2,54
ETS	217	77	2,81	N/A	N.D.	N.D.
LAF						
INRS						

/57

ADMINISTRATION

Normes

1. La place de la bibliothèque universitaire dans l'administration et la direction de l'université sera clairement identifiée, et les responsabilités et les pouvoirs de l'administration de la bibliothèque et de son directeur seront définis.

   On insiste sur le fait que, s'il y avait ambiguïté dans la communauté universitaire quant à la place occupée par la bibliothèque et quant aux responsabilités de son directeur, il en résulterait une confusion allant au détriment de la bibliothèque.

   On ajoute que, parce qu'elle est en rapport étroit avec l'enseignement et la recherche, la bibliothèque devrait être officiellement reconnue comme l'une des unités majeures de l'université et son directeur devrait participer régulièrement et directement à la planification universitaire et à la prise de décision.

2. L'administration de la bibliothèque doit être bien structurée et doit rejoindre à la fois le système administratif de l'université et les besoins de la bibliothèque. On signifie la définition claire des responsabilités et des rôles des employés.

3. Il devrait exister des relations administratives étroites entre toutes les bibliothèques (points de service) à l'intérieur de l'université, afin que les usagers de la bibliothèque puissent en utiliser les ressources au maximum et efficacement.

4. Les programmes ou les politiques les plus importantes, ainsi que les méthodes d'une bibliothèque universitaire, seront clairement définis, révisés régulièrement et accessibles (ex: politique de développement des collections, règlements du prêt...).

Généralement, les bibliothèques universitaires ne semblent pas souffrir de situations problématiques quant:

- à la définition de la place occupée par la bibliothèque et quant à celle qui est occupée par le directeur de la bibliothèque.

  Dans l'ensemble, l'autorité et les responsabilités de ce dernier sont clairement définies (une seule université laisse percevoir une faiblesse quant à la position de son administrateur principal);

- à l'administration de la bibliothèque elle-même et la définition des rôles et responsabilités des employés (une université tarde à nommer un directeur pour sa bibliothèque);

- aux relations qui doivent exister entre les points de service;

- à la publication des règlements de la bibliothèque;

Deux points, cependant, témoignent de la position de faiblesse administrative de la plupart des bibliothèques.

- D'une part, il faut reconnaître que, si les universités prétendent accorder beaucoup d'importance à ce service que constitue la bibliothèque ou si elles semblent vouloir lui reconnaître une fonction primordiale d'instrument d'enseignement et de recherche, cette considération ne semble pas recevoir de prolongement ou n'est pas suivie d'une application pratique. En effet, dans l'ensemble des universités, les directeurs des bibliothèques ne participent pas à la planification de l'enseignement et de la recherche, donc à la planification universitaire elle-même, puis à la prise de décision. Il faut songer que les directeurs des bibliothèques ne sont pas consultés lorsqu'est envisagée la création de nouveaux programmes de recherche et d'enseignement. Ce qui provoque des remous lorsque le programme est créé, souvent sans prévision en matière de bibliothèque, dans la planification administrative et budgétaire de la bibliothèque elle-même.

- D'autre part, il semble que les directeurs de bibliothèque, par le biais de différents moyens de consultation, arrivent à cerner les axes de développement et les priorités de l'université, élaborent et appliquent certaines politiques de développement des collections et de la bibliothèque en général. Dans la plupart des cas, ces politiques demeurent pratiquement inconnues.

FINANCEMENT

Normes

1. Une bibliothèque universitaire recevra les fonds suffisants lui permettant d'assumer ses obligations et ses responsabilités telles qu'identifiées dans la norme précédente.

2. Le budget de la bibliothèque universitaire sera un chapitre distinct du budget de l'université et il sera établi et géré par l'administrateur principal (directeur) de la bibliothèque, qui participera également à la planification budgétaire globale de l'université.

Dans l'ensemble des bibliothèques, une reconnaissance par l'université de la fonction primordiale de la bibliothèque ne se traduit pas par la participation du directeur de la bibliothèque à la planification globale de l'université. Ce dernier ne reçoit que la responsabilité de gérer ce que l'on attribue à son entité administrative. Il élabore des prévisions budgétaires mais n'a pas le loisir d'aller défendre ces dernières.

Dans l'ensemble, les bibliothèques universitaires se plaignent d'une insuffisance de financement:

- parfois on indique que l'université considère en dernier lieu le budget de la bibliothèque, puisqu'il constitue l'élément compressible par excellence;

- ailleurs, on indique que le sous-financement de l'université elle-même ne peut déboucher que sur le sous-financement de la bibliothèque;

- certains bibliothécaires de l'Université du Québec expriment l'avis que la "justice distributive" appliquée à la répartition entre les constituantes, du budget de l'Université du Québec, pénalise certaines constituantes et par conséquent le budget de leur bibliothèque; certains bibliothécaires de constituantes devant desservir un territoire étendu ou des régions périphériques

estiment que ces constituantes devraient bénéficier d'un financement gouvernemental approprié. Pour eux, le ministère de l'Education devrait établir un mode de financement particulier pour ces constituantes en considérant la vocation spéciale de ces dernières qui doivent aller rejoindre une clientèle disséminée sur un territoire fort étendu;

- à certains endroits, on estime que l'université a effectué des dépenses considérables au niveau de l'informatique et de l'audio-visuel, et ce au détriment de la bibliothèque.

Les directeurs de bibliothèque, bien que sachant que toute approche objective pour déterminer le budget de la bibliothèque ne reconnaît pas toujours la variété et la complexité des besoins de chaque bibliothèque, s'accordent dans l'ensemble avec l'idée d'un pourcentage minimal du budget de fonctionnement de l'université (7,5%) qui serait attribué à la bibliothèque. Mais ce, sans préjudice d'un pourcentage plus élevé reconnu nécessaire.

Finalement, tous soulignent:

- le fait que l'inflation a miné le budget des acquisitions documentaires;

- l'empiétement de la masse salariale, même si le nombre d'employés n'évolue que très peu;

- le fait que la bibliothèque devrait recevoir des fonds supplémentaires lorsque la création de nouveaux programmes d'enseignement ou de recherche l'exige;

- le coût du traitement de la documentation.

GRAPHIQUE III

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

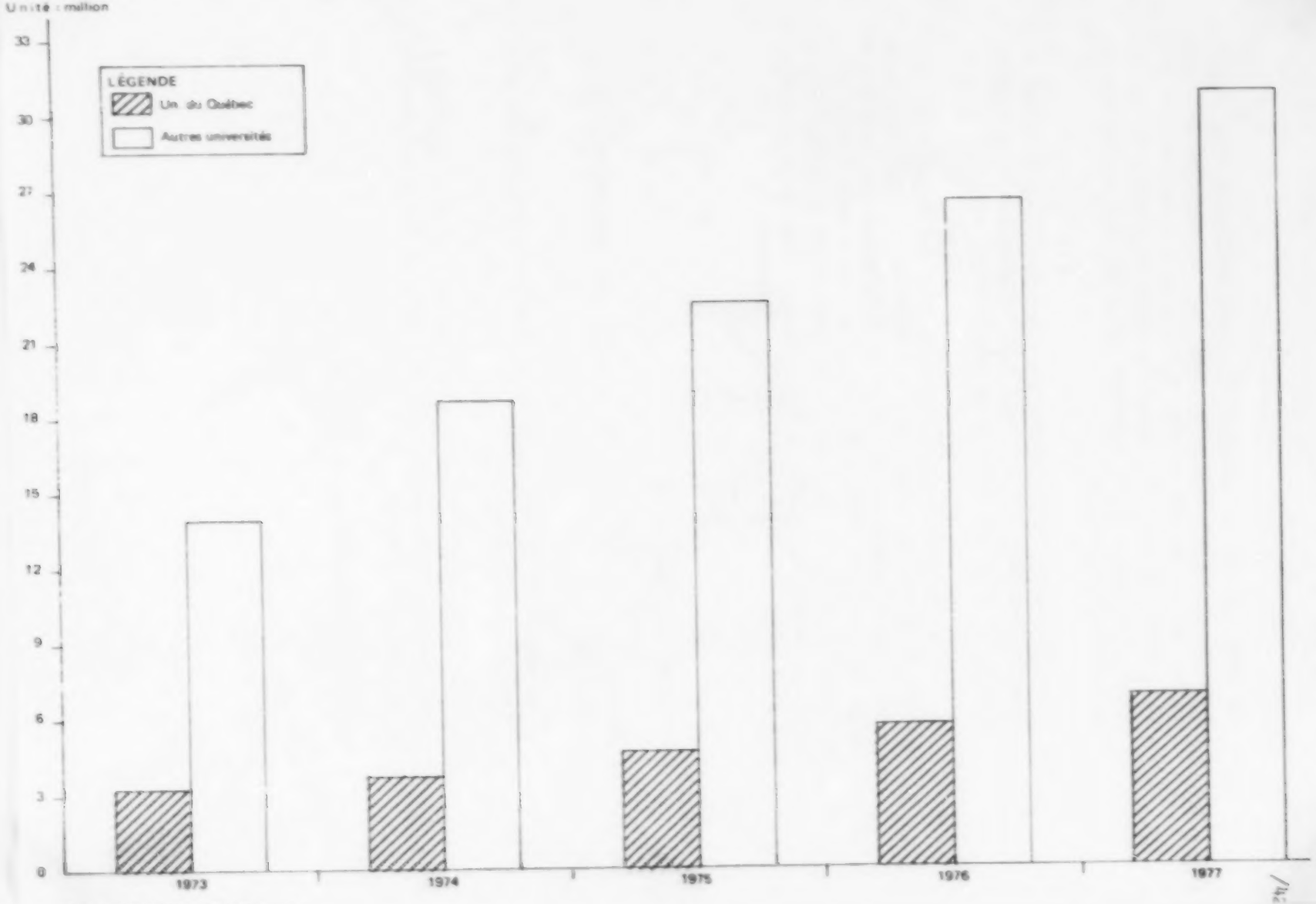

Note: En 1973, on exclut Concordia.

GRAPHIQUE IV

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES POUR L'ENSEMBLE DES UNIVERSITÉS

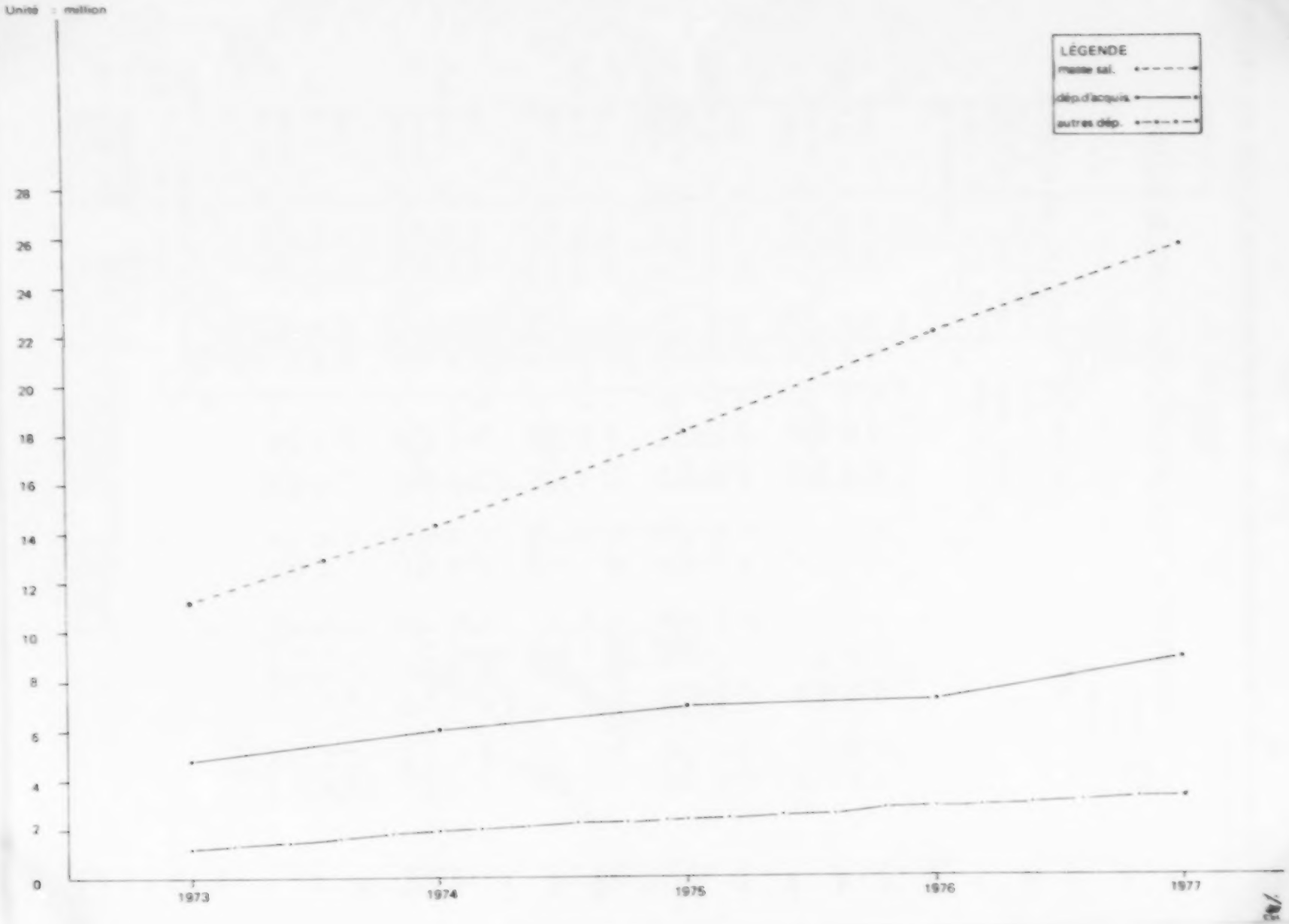

GRAPHIQUE V

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS ET PROPORTION ALLOUÉE AUX BIBLIOTHÈQUES

Unité = million

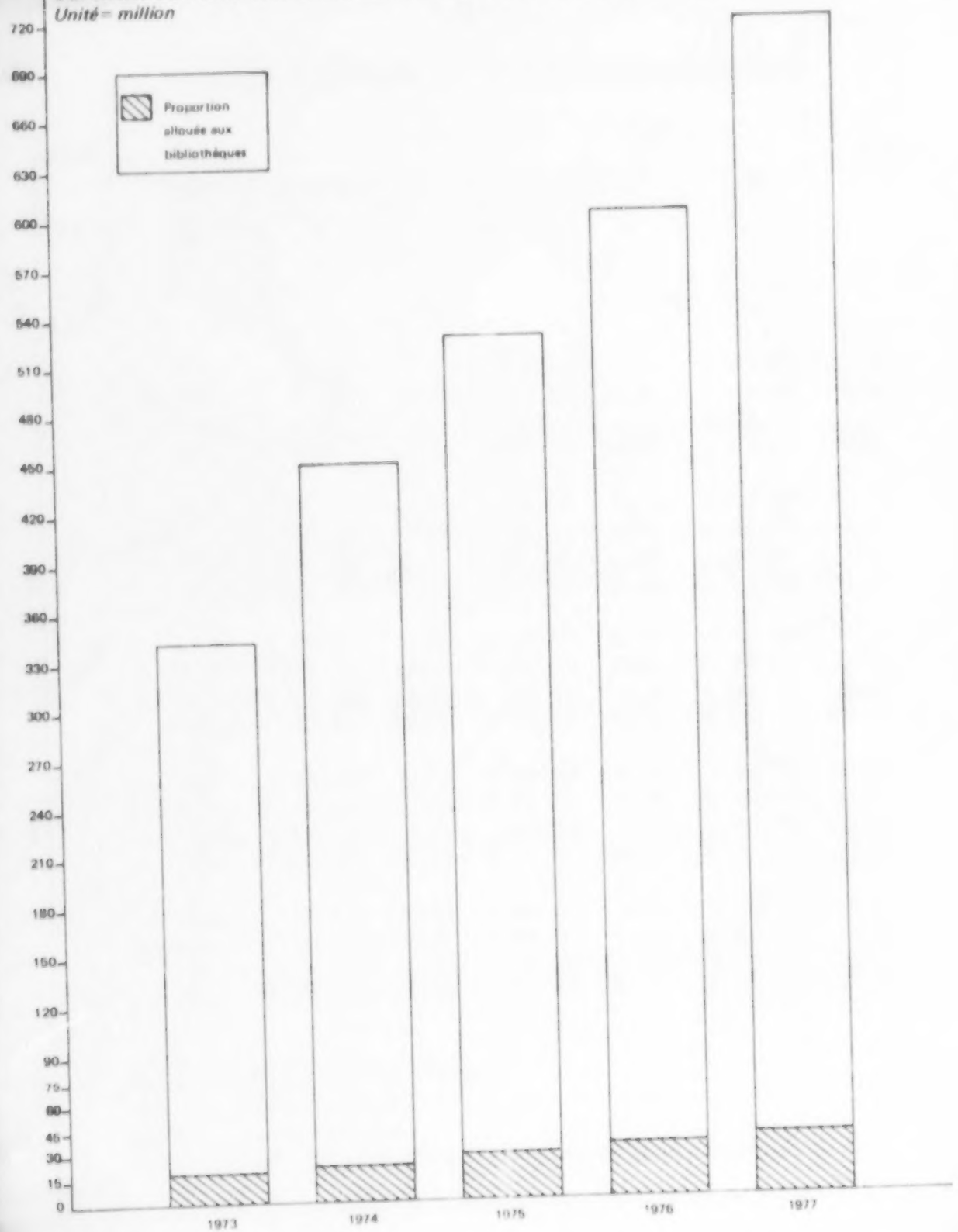

TABLEAU 17

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES, REPARTITION

	Ensemble des universités sauf U. du Qué. (Bishop, Concordia, Laval, Montréal, HEC, Poly, McGill et Sherbrooke)	%	Université du Québec (UQAC, UQAM, UQAR, UQTR et CEUOQ)	%	TOTAL	%
1973 Acq.	3 747 275	26,78	1 088 888	33,14	4 836 263	27,99
1973 M.S.	9 224 927	65,93	1 974 555	60,09	11 199 482	64,82
1973 Autres	1 019 421	7,29	222 584	6,77	1 242 005	7,19
1973 TOTAL	13 991 723	100,00	3 286 027	100,00	17 277 750	100,00
1974 Acq.	4 972 725	26,67	1 160 202	31,08	6 132 927	27,41
1974 M.S.	11 903 888	63,85	2 350 680	62,97	14 254,568	63,71
1974 Autres	1 766 219	9,48	222 045	5,95	1 988 264	8,88
1974 TOTAL	18 642 832	100,00	3 732 927	100,00	22 375 759	100,00
1975 Acq.	5 825 585	25,87	1 093 279	23,00	6 918 864	25,37
1975 M.S.	14 750 355	65,50	3 334 912	70,17	18 085 267	66,31
1975 Autres	1 943 480	8,63	324 699	6,83	2 268 17	8,32
1975 TOTAL	22 519 420	100,00	4 752 890	100,00	27 272 310	100,00
1976 Acq.	6 126 077	23,13	1 241 246	21,60	7 367 323	22,86
1976 M.S.	17 860 456	67,43	4 175 757	72,67	22 036 213	68,36
1976 Autres	2 501 875	9,44	329 199	5,73	2 831 074	8,78
1976 TOTAL	26 488 408	100,00	5 746 202	100,00	32 234 610	100,00
1977 Acq.	7 144 047	23,27	1 635 907	24,07	8 779 954	23,41
1977 M.S.	20 828 749	67,83	4 696 532	69,09	25 525 281	68,06
1977 Autres	2 732 673	8,90	465 089	6,84	3 197 762	8,53
1977 TOTAL	30 705 469	100,00	6 797 528	100,00	37,502 997	100,00

Acq.: Dépenses d'acquisition
M.S.: Masse salariale
Autres: Autres dépenses
Note: En 1973, l'Université Concordia, comme telle, n'existait pas.

TABLEAU 18

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Ens. des univ. sauf U.Q.		Université du Québec		TOTAL	
	1973-74	1977-78	1973-74	1977-78	1973-74	1977-78
Masse salariale	65,93%	67,83%	60,09%	69,09%	64,82%	68,06%
Dép. d'acquisition	26,78%	23,27%	33,14%	24,07%	27,99%	23,41%
Autres dépenses	7,29%	8,90%	6,77%	6,84%	7,19%	8,53%
Total exprimé en % du budget des universités	4,80%	5,01%	6,49%	6,24%	5,05%	5,20%

Note: En 1973-74, l'Université Concordia, comme telle, n'existait pas.

TABLEAU 19

PROPORTION DU BUDGET DES UNIVERSITES ALLOUEE AUX BIBLIOTHEQUES

		Ensemble des univ. sauf U.Q.	Université du Québec	TOTAL
1973	Dép. fonct. biblio.	13 991 723	3 286 027	17 277 750
	Dép. fonct. univ.	291 650 000	50 626 000	342 276 000
	%	4,797	6,491	5,048
1974	Dép. fonct. biblio.	18 642 832	3 732 927	22 375 759
	Dép. fonct. univ.	390 324 000	61 373 000	451 697 000
	%	4,776	6,082	4,954
1975	Dép. fonct. biblio.	22,519 420	4 752 890	27 272 310
	Dép. fonct. univ.	456 325 000	74 262 000	530 587 000
	%	4,935	6,400	5,140
1976	Dép. fonct. biblio.	26 488 408	5 746 202	32 234 610
	Dép. fonct. univ.	513 431 000	89 281 000	602 712 000
	%	5,159	6,436	5,348
1977	Dép. fonct. biblio.	30 705 469	6 797 528	37 502 997
	Dép. fonct. univ.	611 748 170	108 875 697	720 623 867
	%	5,01	6,24	5,20

TABLEAU 20

Dépenses de fonctionnement des bibliothèques universitaires du Québec

	Coût par E.E.T.C.			Répartition (en %) des dépenses de fonctionnement		
	Fonctionnement (Unité million)	Nombre d'étudiants E.T.C.	Coût par E.E.T.C.	Masse salariale	Acquisitions	Autres dépenses
1973	17,278	69,713	247,84	64,82	27,99	7,19
1974	22,376	92,315	242,38	63,71	27,41	8,88
1975	27,272	99,680	273,59	66,31	25,37	8,32
1976	32,235	103,960	310,06	68,36	22,86	8,78
1977	37,503	107,670	3348,31	68,01	23,41	8,53

Les quelques tableaux et graphiques que contient le chapitre portant sur le financement des bibliothèques universitaires nous donne une vue d'ensemble sur ces dernières. Si l'on veut examiner les situations particulières, il faudra consulter les statistique présentées dans le cahier des Annexes. On pourra aussi référer aux normes suivantes concernant le budget des bibliothèques:

Répartition (tendances actuelles, 1976-1977) des dépenses:

1- norme américaine (d'après ARL): acquisitions, 30%
salaires, 60%
autres dépenses, 10%

2- d'après Downs et Heussman:

acquisitions:	médiane	36,5%
	moyenne	33,8%
salaires:	médiane	56,0%
	moyenne	57,2%
autres dépenses:	médiane	5,5%
	moyenne	7,2%
dépenses des biblio-thèques sur celles de l'université	médiane	3,6%
	moyenne	3,5%
dépenses de biblio-thèques per capita (E.E.T.C.)	médiane	$128,07
	moyenne	$142,01
dépenses d'acquisi-tions per capita	médiane	$ 46,61
	moyenne	$ 47,94

3. Fondements d'une politique de développement des bibliothèques universitaires: principes et recommandations.

Les visites du C.T.B.U. à toutes les bibliothèques universitaires du Québec, les rencontres à cette occasion avec les directeurs de bibliothèques et, également à la plupart des endroits, avec des cadres supérieurs de l'institution et de la bibliothèque, ont permis un inventaire rapide de la situation d'ensemble.

La compilation assez laborieuse des statistiques pertinentes pour les cinq dernières années, l'analyse des documents soumis par les universités, une lecture de la documentation récente sur l'administration des bibliothèques, à laquelle s'est ajoutée la consultation de personnes compétentes en la matière, ont permis au Comité de déterminer quelques jalons ou principes de développement des bibliothèques universitaires pour les prochaines années. Ces principes sous-tendent les recommandations que le Comité présente au ministre de l'Education, aux recteurs des universités et aux directeurs des bibliothèques universitaires du Québec.

PRINCIPES		No
Finalité première	Le service aux usagers	1
Immédiats	Collections	2
	Personnel	3
	Technologie de pointe	4
Moyens		
Médiats (financement)	Institutions	5
	Systèmes	6
	Nouveaux programmes	7
	Collections spécialisées	8
	Indexation	9
Normes		10

PRINCIPES

1. Les bibliothèques universitaires doivent continuer de se développer au service de leur milieu et dans la perspective de constituer l'élément principal d'un réseau de bibliothèques de recherche au Québec.

2. Les bibliothèques universitaires doivent continuer de développer leurs ressources documentaires dans une optique de leadership en ce qui concerne le partage de ces ressources, et dans une perspective d'autosuffisance au niveau du premier cycle de l'enseignement, mais de complémentarité au niveau de la recherche.

3. Le personnel des bibliothèques universitaires doit intensifier la concertation et favoriser l'implantation d'un système de partage des ressources documentaires.

4. La technologie de pointe devra permettre de répertorier les ressources existantes, de rationaliser leur développement, et ainsi d'accroître leur rentabilité.

5. La responsabilité du développement des collections et des services de bibliothèque revient, en premier lieu, à l'institution elle-même dans le contexte nord-américain.

6. Le financement d'un système documentaire basé sur la technologie de pointe doit être partagé à la fois par l'institution concernée et par le ministère de l'Education.

7. La bibliothèque universitaire doit bénéficier d'un financement particulier lorsque l'exige la création d'une nouvelle faculté ou l'introduction de nouveaux programmes.

8. Les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général et en quelque sorte uniques, qui excèdent les exigences normales de l'enseignement ou de la recherche d'une institution, doivent faire l'objet d'un financement particulier extra-institutionnel.

9. L'indexation du budget des acquisitions devrait compenser toute hausse notable du coût de la documentation.

10. Le développement des bibliothèques universitaires du Québec doit s'inspirer en général des normes nord-américaines dans les domaines suivants: services, collections, personnel, installations matérielles, gestion et financement.

RECOMMANDATIONS

Les membres du Comité, se basant sur l'analyse des situations, les principes énoncés et les paramètres retenus, soumettent leurs recommandations à différentes instances, dont le ministre de l'Education, les recteurs d'université et les directeurs de bibliothèque.

AU MINISTRE DE L'EDUCATION

1. Favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec. En pratique, il doit défrayer la moitié du coût de fonctionnement des systèmes que les universités se sont donnés (PEBUQUILL/PEB, TELECAT/UNICAT, BADADUQ) ou qu'elles sont en train de développer, notamment les banques de données bibliographiques et documentaires, et les centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale.

2. Faire en sorte que toutes les bibliothèques universitaires aient, au plus tôt, les locaux nécessaires aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs pour la consultation sur place, l'étude, la recherche et le travail en équipe.

3. Reconnaître, d'accord avec les ministres concernés, que toute bibliothèque universitaire constitue un élément déjà en place du réseau des bibliothèques de recherche du Québec et en est le pôle de rayonnement régional.

4. Inciter financièrement l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal à ouvrir de nouveaux programmes et à mettre en place une infrastructure d'éducation permanente adaptée aux besoins de perfectionnement et de recyclage du personnel des bibliothèques.

5. Assumer à cent pour cent (100%) le coût du "rayonnage compact" afin de permettre une utilisation plus rentable des espaces actuels et de ménager une étape de transition vers l'implantation de centres de dépôt et de prêt.

6. Coordonner, de façon organique, les activités de la D.G.E.S. et du S.B.E. (S.G.M.E.) dans le domaine des bibliothèques universitaires et, de plus, adjoindre un recherchiste aux responsables des bibliothèques de niveau postsecondaire du Service des bibliothèques.

7. Financer en entier, pendant la période d'implantation, le coût d'achat et de traitement de la documentation nécessaire aux nouvelles facultés et aux nouveaux programmes. Il appartiendra au Comité conjoint des programmes (Conseil des universités - D.G.E.S.) de vérifier la nature des demandes et l'étendue des besoins.

8. Doter la Section des investissements du Services des affaires financières (S.A.F.) de la D.G.E.S. d'un comité semblable à ceux de la F.C.A.C. (aujourd'hui R.U.F.C.) et lui octroyer un budget annuel destiné à financer, d'une façon ponctuelle ou régulière, les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général.

9. Compenser les hausses notables du coût d'achat de la documentation en période d'inflation ou de dévaluation monétaire.

10. Contribuer à la mise sur pied, en collaboration avec les ministres concernés, d'un Office des ressources documentaires du Québec (O.R.D.Q.) et, dans cette perspective, procéder à la coordination des institutions et organismes du secteur de l'éducation.

AUX RECTEURS D'UNIVERSITES

1. Reconnaître que la responsabilité du développement de leurs bibliothèques revient, en premier lieu, à l'institution elle-même. Celle-ci doit leur accorder les crédits nécessaires à même les subventions annuelles reçues du ministre de l'Education et les autres sources de revenu de l'université.

2. Faire en sorte que le directeur de la bibliothèque participe de façon officielle et régulière à la planification académique et administrative de l'institution.

3. Favoriser, dans la mesure du possible et une fois assurées la sécurité d'emploi et une rémunération équitable, la polyvalence du personnel des bibliothèques, le recyclage sur place ou à l'extérieur, et la formation continue.

4. Réduire, voire éliminer, les centres de documentation et les bibliothèques de département qui feraient double emploi avec la bibliothèque centrale ou principale.

5. Considérer que leur bibliothèque constitue une partie intégrante du réseau des bibliothèques de recherche du Québec.

6. Continuer à soutenir le travail du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ en vue de hâter la mise en commun des collections et des services à vocation communautaire.

7. Impliquer davantage leur bibliothèque dans la mise en place de services documentaires régionaux et nationaux.

8. Consentir à leur bibliothèque un minimum de sept et demi pour cent (7,5%) du budget total de fonctionnement de leur institution, sans préjudice d'un pourcentage plus élevé reconnu nécessaire.

9. Inclure la prévision, en matière de bibliothèque, des ressources et services nécessaires aux nouveaux programmes d'enseignement et de recherche.

AUX DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUE

1. Intensifier leurs efforts en vue de développer de meilleures techniques d'évaluation qualitative et quantitative de leurs services, en particulier des services publics.

2. Rédiger et faire connaître leur politique de développement et d'élagage de leurs collections dans un contexte de planification régionale et nationale.

3. Utiliser les techniques nouvelles de traitement et de mise en commun des ressources et des services, effectuer une analyse plus fine de la documentation québécoise. En pratique, constituer au plus tôt:

   a) une liste ordinolingue des périodiques des universités du Québec;

   b) un catalogue collectif ordinolingue des monographies des universités du Québec;

   c) une banque centrale de données à contenu québécois.

4. Participer à l'application du principe d'entreposage commun des ressources documentaires (centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale) dans une perspective de conservation et de partage.

5. Remplir adéquatement le formulaire statistique du ministère de l'Education intitulé "Relevé des bibliothèques d'enseignement...", afin de fournir des données valables, homogènes et comparables.

6. Présenter à qui de droit un rapport annuel qui soit le bilan des activités de leur bibliothèque et un exposé de leur participation aux réseaux documentaires ainsi que de leur rayonnement sur la communauté environnante.

4. Explication des principes et recommandations

PRINCIPE 1: "Les bibliothèques universitaires doivent continuer de se développer au service de leur milieu et dans la perspective de constituer l'élément principal d'un réseau de bibliothèques de recherche au Québec."

Les bibliothèques universitaires ont intérêt à s'affirmer selon une mentalité de service dans leur propre milieu d'abord, puis dans le milieu inter-universitaire et dans le milieu régional.

a) Une mentalité de service au milieu immédiat

Une mentalité de service est une attitude d'accueil, de disponibilité vouée en priorité à la satisfaction des besoins des étudiants, des professeurs et des chercheurs de l'université concernée. La clientèle à desservir, par l'orientation et l'information à lui donner, le prêt d'ouvrages, la consultation sur place et la référence, doit comprendre tous les étudiants inscrits à l'institution, à temps complet et à temps partiel, ceux qui relèvent des programmes d'éducation permanente comme les autres. Telle doit être la philosophie de base du bon fonctionnement d'une bibliothèque universitaire, l'objectif primordial à atteindre.

Pour s'affirmer, cette mentalité de service exige des moyens appropriés au moment où le besoin se fait sentir: collections variées et à jour, personnel compétent, espaces suffisants, flexibles et adaptables aux changements technologiques (postes de travail individuel ou en équipe, salles insonorisées, etc.), installations fonctionnelles (terminaux, catalogues sur ordinateur, liseuses-imprimantes, etc.).

Une recherche sérieuse doit s'étendre au domaine de l'initiation aux services de la bibliothèque. En particulier, on devrait se demander si c'est bien à l'université que l'on doit poursuivre une telle initiative, surtout profonde et prolongée, ou si, au contraire, ce ne serait pas plutôt au collège ou même au niveau secondaire qu'on devrait développer chez les étudiants les attitudes et aptitudes requises. A ce point de vue, la diminution sinon la disparition graduelle des bibliothécaires professionnels aux niveaux pré-universitaires ne peut que compromettre, et très rapidement, l'utilisation des ressources documentaires.

Sans doute, une initiation générale aux ressources propres à l'université s'impose, mais au niveau avancé c'est à l'intérieur du cours de méthodologie que la préparation spécialisée doit se faire, plutôt que par la monopolisation du temps et de l'attention des bibliothécaires. C'est auprès du corps professoral que devrait s'exercer leur intervention, comme cela se fait à l'Université de Californie à Berkeley, comme on peut en juger par le résumé d'une conférence d'Anne G. Lipow donnée au congrès de Boston de l'ACRL, en 1978:

> "Recognizing that few persons outside the profession of librarianship can keep up with the rapidly developing forms of bibliographic control and research methodology, a series of six to eight seminars for faculty on changing library tools and techniques is offered annually at the University of California, Berkeley, taught by librarian staff. The origins of this program, the make-up of the faculty participants, the changes in the program made over time, problems encountered and strategies for publicity are discussed in this paper. The author concludes that in offering in-depth instruction to faculty, librarians explode the myth that faculty won't admit their ignorance about using the library. That librarians have much to offer even the most sophisticated scholarly user, and that librarian instructors experience a new respect for the profession and a new confidence in themselves as professionals."

b) Une mentalité de service inter-universitaire

L'impératif de répondre aux besoins du milieu immédiat ne doit pas être et n'est pas synonyme de cloisonnement et de repli sur soi de la bibliothèque, qui se traduirait par une volonté de tout conserver et de tout trouver sous le même toit.

Les recherches récentes indiquent que plusieurs bibliothèques américaines et canadiennes offraient un meilleur service lorsqu'elles possédaient moins d'unités documentaires. Elles révèlent que l'autosuffisance d'une institution universitaire, au delà du 1er cycle, n'est plus acceptable économiquement et socialement; qu'au niveau des 2e et 3e cycles et principalement de la recherche, la complémentarité sera de plus en plus associée à une saine gestion. Selon les auteurs d'une brochure qui vient d'être publiée par le Conseil des Arts du Canada: "Concevoir une bibliothèque isolément est désormais dépassé"(7).

Ainsi, une bibliothèque universitaire ne doit pas tolérer l'isolement ni vivre en autarcie (8). Elle doit collaborer avec les autres bibliothèques dans l'optique de contribuer à la satisfaction de cette entité que l'on désigne comme étant l'usager universitaire. On pourra alors considérer que l'ensemble de la clientèle universitaire du Québec peut avoir accès à dix-huit (18) bibliothèques particulières (d'après le nombre des universités et constituantes), dont la priorité est de répondre aux besoins de quelque 135,000 étudiants, sans compter les usagers qui proviennent de l'extérieur du réseau universitaire: diplômés, lecteurs et chercheurs de toutes catégories. A ces bibliothèques que l'on peut définir comme étant centrales ou principales, il faut ajouter 92 centres universitaires de recherche, répartis dans plus d'une demi- douzaine d'universités. Cet ensemble est soutenu par une enveloppe budgétaire annuelle

d'environ $40 millions de dollars et par un personnel d'environ 1 600 employés dont les deux tiers possèdent une formation professionnelle ou technique. Avec les bibliothèques gouvernementales et para-gouvernementales et celles des entreprises privées, il forme l'élément principal d'un réseau de bibliothèques de recherche.

c) Service au milieu régional

Il entre dans la mission d'une bibliothèque universitaire, où qu'elle soit située, de contribuer à la création et au rayonnement du patrimoine documentaire régional.

Dans plusieurs régions, la coordination des services et ressources doit s'étendre, en tout premier lieu, aux collèges. De fait, en matière de bibliothèque particulièrement, la rentabilité des institutions, comme le service à la population, l'exige. En Ontario, un rapport récent suggère cette collaboration entre collèges communautaires et universités régionales.

Cette mentalité de service dirigée vers le milieu immédiat, vers la communauté universitaire québécoise et vers le milieu régional, rejoint l'idée que se font les hommes de science de la bibliothèque universitaire, celle d'un "indispensable instrument de recherche". Ces scientifiques s'attendent à ce que la bibliothèque mette l'accent sur l'excellence du service, la qualité de la documentation, l'accès rapide à la documentation récente, l'aide d'un personnel compétent, etc. Ces buts seront plus facilement atteints si chaque bibliothèque peut retirer, sur le plan de la gestion, des bénéfices d'une intégration à un réseau.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 1 Le ministre de l'Education doit favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec.

M.E.Q. 2 Il doit faire en sorte que toutes les bibliothèques universitaires aient, au plus tôt, les locaux nécessaires aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs pour la consultation sur place, l'étude, la recherche et le travail en équipe.

M.E.Q. 3 Il doit reconnaître, d'accord avec les autres ministres, que toute bibliothèque universitaire constitue un élément déjà en place du réseau des bibliothèques de recherche du Québec et en est le pôle de rayonnement régional.

R 5 Les recteurs doivent considérer que leur bibliothèque constitue une partie intégrante du réseau des bibliothèques de recherche du Québec.

R 7 Ils doivent impliquer davantage leur bibliothèque dans la mise en place de services documentaires régionaux et nationaux.

D 1 Les directeurs de bibliothèque doivent intensifier leurs efforts en vue de développer de meilleures techniques d'évaluation qualitative et quantitative de leurs services, en particulier des services publics.

PRINCIPE 2: "Les bibliothèques universitaires doivent continuer de développer leurs ressources documentaires dans une optique de leadership en ce qui concerne le partage de ces ressources et dans une perspective d'autosuffisance au niveau du premier cycle de l'enseignement, mais de complémentarité au niveau de la recherche."

La mentalité de service fait appel à un certain leadership permettant d'identifier les besoins et de prendre les décisions propres à les satisfaire. Comme les collections sont au coeur des ressources des bibliothèques, elles méritent une attention particulière. Pour en améliorer l'accessibilité, l'utilisation et surtout le développement, il faut appliquer des politiques rationnelles.

Un prérequis au développement ordonné des collections s'impose: il s'agit de l'évaluation quantitative et qualitative de ce que l'on possède déjà. Quelques chefs de file, parmi les bibliothécaires, ont déjà pris des initiatives dans ce sens.

a) Effort d'évaluation des collections au Québec

Dès 1969, le rapport Roy-Bégin contenait quelques recommandations préalables à la rationalisation des politiques de développement des collections: inventaire détaillé des collections, compilation d'un catalogue collectif des périodiques, rationalisation des stocks de microtextes et des publications officielles, guide pour les documents de 1er cycle.

En 1975, un groupe de travail de la CREPUQ entreprenait une vaste enquête en vue d'évaluer les collections des bibliothèques universitaires. La première phase s'est terminée en 1977. Cette enquête ne représentait pas "une évaluation méthodique, complète et objective des ressources documentaires des bibliothèques, mais plutôt la mise en place des jalons indiquant l'état actuel des collections et les objectifs envisagés à court terme dans le but de jeter les bases d'une politique de coordination et même de spécialisation des bibliothèques du Québec"(9).

Cette évaluation a permis aux bibliothèques universitaires de disposer "pour la première fois d'un outil, imparfait certes, mais indispensable à tout effort sérieux de rationalisation, de coordination et même de spécialisation des politiques de développement de collections"(10). Un relevé des points forts des collections a déjà été fait par l'Université Laval(11). Un état comparatif des points faibles et un relevé des secteurs d'excellence par institution sont désormais possibles. Plusieurs universités ont, par la suite, entrepris la révision de leur politique de développement des collections, à partir des nouvelles données disponibles.

Le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ envisage, comme projet à plus long terme, la mise en oeuvre de la deuxième phase qui consistera en une évaluation qualitative et quantitative par sujet.

En outre, les personnes engagées dans l'évaluation des collections pourront profiter de deux études faites par Vasile Tega, de l'Ecole des H.E.C., qui a utilisé avec un certain raffinement des critères rigoureux d'évaluation des périodiques dans les secteurs des sciences économiques et administratives (12).

Enfin, le thème retenu par l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED), à son congrès de l'automne 1978, était ainsi formulé: "S'évaluer: Pourquoi? Comment?" Proposé à la suite d'un sondage fait auprès des membres de l'ASTED, ce thème exprime l'une des préoccupations majeures du personnel des bibliothèques. Ce n'est donc pas par hasard que la revue trimestrielle Documentation et Bibliothèque de septembre 1978 présentait un numéro presque entièrement consacré à divers aspects de l'évaluation dans les bibliothèques:

- S'évaluer: Pourquoi? Comment? (Jacques Ménard);

- L'évaluation des services québécois d'information documentaire. Plaidoyer pour une dose de réalisme (Daniel Reicher);

- Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque: analyse des études majeures (André Cossette);

- La planification nationale des services d'information documentaire (Réal Bosa).

b) Facteurs d'accélération du processus d'évaluation

Deux facteurs permettraient d'accélérer la mise en oeuvre de la deuxième étape de l'évaluation des collections, déjà entreprise par le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ: une nouvelle méthodologie et une nouvelle mentalité.

Une nouvelle méthodologie

Nos voisins du sud viennent de présenter une nouvelle méthodologie d'analyse et d'évaluation des collections. C'est ce qui ressort notamment de deux mémoires présentées à Boston en novembre 1978, à la première conférence nationale de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), qui avait pour thème: NEW HORIZONS FOR ACADEMIC LIBRARIES.

Dans l'un de ces mémoires, CAP: A project for the Analysis of the Collection Development Process in Large Academic Libraries, J. Geffrey Gardner s'exprime ainsi:

> "In 1977 a process for analysing and improving research libraries collection development practices was developed. Using an assisted self methodology, the process was tested at three major American academic research libraries. This paper describes the issues faced by research libraries in the area of collection development, the conceptual model on which the process is based, the study methodology, and the operations of the pilot test studies"(13).

L'autre mémoire a été présenté par Jutta R. Reed sous le titre Collection Analysis Project in the MIT Libraries. C'est un rapport sur un projet d'analyse des collections des bibliothèques du Massachussetts Institute of Technology, utilisant cette méthode CAP: developpement des collections, précisions sur la façon la plus efficace d'utiliser les ressources pour atteindre les objectifs, moyens d'améliorer la performance du développement des collections. Le rapport met l'accent sur les caractéristiques d'un programme national de gestion des collections et souligne quelques traits particuliers des bibliothèques du MIT, tels que perçus lors de l'étude (14).

Une nouvelle mentalité

Les responsables des bibliothèques universitaires du Québec viseront à développer leurs collections selon les axes d'excellence de leur propre institution, à compter sur les points forts des autres bibliothèques du réseau et à mettre en place des services de plus en plus adéquats. Dans ce but, ils devraient énoncer et faire connaître leur politique de développement et d'élagage des collections pour la planification d'ensemble du réseau.

La mentalité de mise en commun et de partage permettra d'éviter les doubles emplois, de mieux utiliser les collections disponibles et d'acquérir au Québec plus de titres différents. Certaines responsabilités seront plus nuancées dans leur application. La mentalité de service repose sur l'utilisation des techniques nouvelles de traitement autant que sur la mise en commun des ressources, afin d'obtenir le plus tôt possible une liste ordinolingue complète des périodiques et un catalogue collectif complet des monographies dans les universités du Québec. En effet, le catalogue collectif permettra aux bibliothèques de disposer d'outils pour répondre aux besoins de complémentarité. Dans une étape ultérieure, qui harmonisera les politiques d'ensemble pour la province, il favorisera la gestion et le transfert des collections aux centres de dépôt et de prêt (à créer); il contribuera ainsi à la rentabilité des bibliothèques du réseau. C'est aussi par les techniques nouvelles qu'il sera possible d'accélérer la création d'une banque centrale de données, d'origine, de contenu et d'intérêt québécois, impératif qui appelle une réponse immédiate.

Rôle de l'Editeur Officiel du Québec

Dans une planification des collections, le rôle de l'Editeur Officiel du Québec est appelé à grandir. La CREPUQ devrait participer avec cet organisme à l'élaboration d'une politique dynamique et continue dépôt des publications gouvernementales, au développement de banques de données donnant accès à cette documentation québécoise, à l'établissement de normes d'excellence dans la production de microtextes et de l'indexation des ouvrages. Les bibliothèques gouvernementales, regroupées dans le COBIGO (Comité des bibliothèques gouvernementales), devraient s'associer au mouvement déjà amorcée par la bibliothèque administrative du gouvernement du Québec, notamment en matière de catalogage collectif.

La création de centres de dépôt et de prêt (CDP) à l'échelle régionale et provinciale s'impose pour regrouper les collections d'utilisation réduite, les collections qui proviennent de dons ou d'échanges, contribuant ainsi à l'enrichissement du fonds documentaire collectif.

L'utilisation de "rayonnage compact" devrait permettre, un emploi plus rationnel des espaces dans les bibliothèques et faciliter la transition vers de tels centres.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 5 Le ministre de l'Education doit assumer à cent pour cent (100%) le coût du "rayonnage compact" afin de permettre une utilisation plus rentable des espaces actuels et de ménager une étape de transition vers l'implantation des centres de dépôt et de prêt.

R.6 Les recteurs doivent continuer à soutenir le travail du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ en vue de hâter la mise en commun des collections et des services à vocation communautaire.

D.2 Les directeurs de bibliothèque doivent rédiger et faire connaître leur politique de développement et d'élagage de leurs collections dans un contexte de planification régionale et nationale.

D.3 Ils doivent utiliser les techniques nouvelles de traitement et de mise en commun des ressources et des services, effectuer une analyse plus fine de la documentation québécoise. En pratique, constituer au plus tôt:

a) une liste ordinolingue des périodiques des universités du Québec,

b) un catalogue collectif ordinolingue des monographies des universités du Québec,

c) une banque centrale de données à contenu québécois.

PRINCIPE 3: "Le personnel des bibliothèques universitaires doit intensifier la concertation et favoriser l'implantation d'un système de partage des ressources documentaires."

Le réseau des bibliothèques universitaires est d'abord affaire de "personnes qui se parlent" avant de parler systèmes et technologie de pointe!

Le réseau, d'abord affaire de personnes

Le personnel des bibliothèques universitaires est l'animateur par excellence du réseau comme il l'est dans son milieu immédiat. Le réseau n'est donc pas seulement affaire de techniques, de collections, de locaux ou d'installations, mais de personnes qui arrivent à se comprendre, dans une mentalité de service, pour passer ensuite à l'action concertée. La concertation incite à prendre les initiatives pertinentes avant que celles-ci ne soient imposées de l'extérieur.

La modernisation des outils traditionnels de travail

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs de nos bibliothécaires ont participé à la préparation de rapports sur l'évolution et la planification des bibliothèques du Québec; toutes les bibliothèques universitaires du Québec font maintenant partie d'un réseau.

L'Université du Québec, ses constituantes, écoles et instituts, ont créé un réseau de banques de données, BADADUQ; les autres universités participent au système TELECAT/UNICAT rattaché à UT/LAS (University of Toronto Library Automation System).

Les mesures incitatives et la motivation du personnel

Pour assurer le plein rendement des systèmes, il faut entraîner le personnel des bibliothèques à leur utilisation.

L'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal est appelée à jouer un rôle prépondérant en ce qui concerne la formation du personnel des bibliothèques. Elle est aussi la seule institution

de langue française agréée sur le plan professionnel. Elle devrait même donner des cours à certains autres endroits du Québec. Les universités, comme le gouvernement, doivent compter plus que jamais sur la compétence du personnel des bibliothèques et de son éveil à la technologie. D'une part, le directeur de la bibliothèque devrait participer d'une façon active et officielle à la planification académique et administrative de l'université pour mieux organiser les services que la bibliothèque sera appelée à rendre; d'autre part, la polyvalence du personnel des bibliothèques, par le biais de recyclage et de cours de perfectionnement, devra être encouragée par la direction de l'institution universitaire.

L'Ecole de bibliothéconomie, comme les autres facultés universitaires, doit poursuivre des programmes de recherche. Le Québec doit donc se doter d'une école de prestige dans le domaine des sciences de l'information documentaire afin de préparer des professionnels familiers avec tous les aspects de la documentation, depuis la pièce d'archive jusqu'à la banque électronique de données; les institutions universitaires devraient recevoir l'aide, par exemple, de l'Office projeté des ressources documentaires, pour assurer un internat sérieux aux candidats. C'est à une telle Ecole que devrait revenir, à un niveau plus avancé et après expérience dans le milieu, la préparation de spécialistes et de cadres, à la manière de l'ENAP.

La Graduate School of Library Science de l'Université McGill devrait s'associer à l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal au niveau de la recherche, car ni l'une ni l'autre ne peut, seule, compter sur la masse critique requise en personnel et en ressources.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 1 Le ministre de l'Éducation doit favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec. En pratique, il doit défrayer la moitié du coût de fonctionnement des systèmes que les universités se sont déjà donnés (PEBUQUILL/PEB, TELECAT/UNICAT, BADADUQ) ou qu'elles sont en train de développer, notamment les banques de données bibliographiques et documentaires et les centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale.

M.E.Q. 4 Il doit inciter financièrement l'Ecole de bibliothéconomie de l'université de Montréal à ouvrir de nouveaux programmes et à mettre en place une infrastructure d'éducation permanente adaptée aux besoins de perfectionnement et de recyclage du personnel des bibliothèques.

R.2: Les recteurs d'université doivent faire en sorte que le directeur de la bibliothèque participe de façon officielle et régulière à la planification académique et administrative de l'institution.

PRINCIPE 4: "La technologie de pointe devra permettre de répertorier les ressources existantes, de rationaliser leur développement, et ainsi d'accroître leur rentabilité."

L'essor de la technologie, qui permet de mieux faire face à la production croissante de la documentation surtout imprimée, peut même devenir l'alliée de cette documentation et permettre d'améliorer les services de bibliothèque et, au besoin, d'en créer de nouveaux, lorsque la rationalisation et la rentabilité le suggèrent.

Explosion de la documentation

Quelques chiffres suffisent à décrire l'explosition documentaire. Par exemple, Louis Brunel (15) a signalé que la production mondiale d'imprimés scientifiques atteint 2 millions d'unités par an et couvre un milliard de pages. A cela, il faut ajouter quelques centaines de milliers de titres de périodiques et plus de 1,5 million de résumés ou "condensés" que diffusent 1 800 services spécialisés dans la description bibliographique. Il faut souligner que les articles des périodiques ne sont qu'un point de l'iceberg et forment, à eux seuls, 25% du volume total de la documentation. Pour sa part, le gouvernement de Washington rend publics, chaque année, quelque 80 000 rapports techniques, production impressionnante qui vient s'ajouter à un stock mondial d'environ 25 à 30 millions de titres d'articles scientifiques et techniques conservés un peu partout dans le monde. Il n'est pas possible de dénombrer la production mondiale des ensembles arts-lettres et sciences pures et appliquées... Les prévisions à court terme permettent d'estimer que, pendant la seule année 1985, le nombre de documents scientifiques mis en circulation sera de l'ordre de 8 à 10 millions, soit 4 à 5 fois plus qu'en ce moment.

La transmission de l'information par le livre et les autres formes d'imprimés selon les procédés artisanaux ou conventionnels fera place à une véritable "industrie du savoir" qui caractérisera la prochaine décennie. Il devient difficile de se retrouver dans cette masse documentaire dont une partie est un bien de consommation éphémère, puisque son contenu est parfois dépassé au moment même de la parution.

D'où le besoin de systèmes nouveaux qui puissent permettre la collecte, le repérage et le traitement de la documentation et qui puissent en faciliter l'accessibilité. La technologie vient heureusement au secours de la documentation.

Automatisation

Grâce à des enquêtes sérieuses, on prévoit que la majorité des bibliothèques et des centres de documentation hautement spécialisés seront à peu près complètement automatisés entre 1985 et 1990. Puis, la technologie passera vite de l'information à la télématique:

> "L'information explose. Une infinité de petites machines apparaissent efficaces et peu coûteuses; elles pourraient être synonymes de liberté. A une technique élitiste succède une activité de masse.
>
> Dans le même temps, la télématique naît du mariage entre les ordinateurs et les réseaux de transmission. Cette convergence va demain culminer avec l'avènement des satellites universels qui achemineront images, données et sons"(16).

Cette citation évoque la coopération comme activité de masse qui succède à une technique élitiste et indique que le satellite deviendra l'autoroute électronique du savoir de demain.

Déjà, la technologie de pointe permet actuellement, dans nos bibliothèques universitaires, le télétraitement (BADADUQ, TELECAT/UNICAT) et la téléréférence (CAN/OLE, DIALOG, etc.). Elle rend plus efficace le prêt entre bibliothèques au moyen d'un catalogue collectif sur support électronique ou microtexte (SOM: sortie ordinolingue sur microforme). Elle facilite le transfert et le repérage de collections ou d'ouvrages particuliers d'un endroit à l'autre sans recourir aux fiches, la mémoire centrale de l'ordinateur y suppléant.

Coût et rentabilité

L'utilisation de systèmes réduira progressivement le coût du traitement de la documentation en éliminant les répétitions d'opération à plusieurs dizaines d'endroits et en rendant plus accessible aux usagers une quantité presque illimitée d'informations.

L'amélioration constante des systèmes déjà implantés pourra être faite à des coûts de plus en plus abordables, les appareils électroniques ayant été à peu près les seuls à coûter de moins en moins cher.

Ainsi, en 1945, un million d'opérations arithmétiques coûtaient environ $1 000,000. La première génération d'ordinateurs a permis d'abaisser ce coût à $10,00. Dix ans plus tard, l'exécution de la même tâche ne coûtait plus que cinq cents et aujourd'hui, elle est d'un centième de cent.

Le nombre d'opérations exécutées par un ordinateur pour $1,00 est passé de 100 en 1955 à 10 millions en 1970, soit une performance multipliée par 100 000 en 15 ans. L'histoire des calculatrices de poche avec circuits intégrés et des micro-ordinateurs vient renforcer cette démonstration.

Ainsi l'ordinateur, le vidéo et la télécommunication, trois géants de l'industrie des communications, entreront dans les bibliothèques pour en augmenter le rendement. On utilisera graduellement des lignes téléphoniques plutôt que des câbles co-axiaux, des terminaux à bon marché, des mini-ordinateurs liés à l'ordinateur central. Les départements et les chercheurs seront reliés électroniquement à la bibliothèque. Les banques de données serviront les régions éloignées aussi bien que les centres urbains. La conception traditionnelle des services de bibliothèque est donc appelée à des changements profonds.

Etats généraux des services techniques de bibliothèque?

Les administrateurs des bibliothèques, surtout universitaires, s'interrogent de plus en plus sur la pertinence de certaines techniques traditionnelles. L'avènement de l'ordinateur fournit, en particulier, l'occasion de repenser la philosophie de l'utilisation et du traitement de la documentation. Récemment, à l'occasion d'un projet de modification en profondeur des règles de cataloyage (AACR2) qui entraînerait une refonte considérable des fichiers actuels, les directeurs des bibliothèques des grandes universités du Canada et des Etats-Unis ont proposé un moratoire. Par ailleurs, comme un conférencier canadien l'a souligné(17), il serait opportun de tenir compte de l'ensemble de la documentation, des périodiques aussi bien que des monographies. M. Breyzis, directeur adjoint de la bibliothèque de l'Université de Toronto et responsable des services bibliographiques et techniques, exprime l'avis suivant:

"The reduced budget support for academic institutions is drastically compressing the allotment for bibliographic management in academic libraries. Technical services and especially cataloging costs are high, largely because of the traditional "entry" based cataloging method which is retained by AACR2. Automation by itself cannot compensate for the imprecise nature and operational costliness of this method. The information seeker requires a more powerful access mechanism to information resources which integrates a wider resource spectrum than books alone comprise. An approach is suggested that could extend cataloging beyond the "entry" system and could integrate access to information in books and other sources" (18).

L'électronique ne réglera donc pas le double problème posé ci-dessus. Le ministère de l'Education devrait faciliter aux administrateurs des bibliothèques collégiales et universitaires la tenue d'états généraux pour étudier cette question. Ce pourrait être l'occasion, également, d'établir de meilleurs choix à effectuer en ce qui concerne les moyens qu'offre la technologie qui permettra bientôt le traitement local par mini-ordinateur relié à un ordinateur central, traitement qui offrirait la possibilité de divers degrés de raffinement. Le C.T.B.U. appuie pleinement la recommandation du comité CERBIQ (ministère des Communications) quipropose des études plus approfondies

sur l'adaptation de la technologie nouvelle aux besoins documentaires du Québec. Par ailleurs, les ressources bibliographiques de la Centrale des bibliothèques devraient être accessibles électroniquement aux universités. Finalement les Cegeps devraient de plus en plus participer au développement des systèmes documentaires des universités en raison de la similitude d'une partie de leurs collections.

Centres de dépôt et de prêt

La bibliothèque nationale du Québec étudie, en ce moment, le projet d'un centre de dépôt et de prêt, selon le mandat de sa loi constituante et avec l'appui de diverses catégories de bibliothèques. Le secteur universitaire doit s'intéresser à ce projet dont la réalisation faciliterait la liaison de nos bibliothèques avec la British Lending Library, le Center for Research Libraries de Chicago et, en particulier, avec les services de la Bibliothèque Nationale du Canada et ceux de l'Institut Canadien de l'information scientifique et technique d'Ottawa (ICIST). Le centre de dépôt pourrait recevoir le surplus des livres des universités, les ouvrages moins utiles à la BNQ et les livres traités par la Centrale des bibliothèques (environ 10 000 documents par année, de niveau collégial et universitaire en bonne partie).

Les bibliothécaires de France, lors de leur congrès de Versailles (1978) ont débattu le thème suivant: "Conserver, éliminer? Eléments pour une gestion rationnelle des fonds". De plus, l'idée de centres de dépôt s'est vite imposée. Le numéro du 4e trimestre 1978 de leur Bulletin rapporte les discussions où on énumère les réalisations européennes et américaines.

D'autre part, le récent rapport du Conseil des Arts du Canada (19) appuie le projet de la Bibliothèque Nationale du Canada d'établir un Centre de dépôt et de prêt pour les périodiques dont ne dispose pas l'ICIST. C'est une initiative valable. Le C.T.B.U. souhaite cependant que ce centre s'établisse à Dorval pour servir l'ensemble du Canada grâce à l'aéroport, et amener au Québec, suite à une politique fédérale de décentralisation, ces ressources documentaires de premier ordre.

Finalement, le Comité considère qu'en plus d'un centre provincial de dépôt et de prêt, il serait souhaitable que les universités régionales contribuent à l'établissement de centres de dépôt et de prêt dans leur milieu, en collaboration avec les institutions et sociétés qui disposent de collections particulières.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 1 Le ministre de l'Education doit favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec. En pratique, il doit défrayer la moitié du coût de fonctionnement des systèmes que les universités se sont déjà donnés (PEBUQUILL/PEB, TELECAT/UNICAT, BADADUQ) ou qu'elles sont en train de développer, notamment les banques de données bibliographiques et documentaires, et les centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale.

M.E.Q. 5 Il doit assumer à 100% le coût du "rayonnage compact" afin de permettre l'utilisation plus rentable des espaces actuels et de ménager une étape de transition vers l'implantation de centres de dépôt et de prêt.

D.3 Les directeurs de bibliothèque doivent utiliser les techniques nouvelles de traitement et de mise en commun des ressources et des services, effectuer une analyse plus fine de la documentation québécoise. En pratique, constituer au plus tôt:

a) une liste ordinolingue des périodiques des universités du Québec,

b) un catalogue collectif ordinolingue des monographies des universités du Québec,

c) une banque centrale de données à contenu québécois.

D.4 Ils doivent participer à l'application du principe d'entreposage commun des ressources documentaires (Centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale) dans une perspective de conservation et de partage.

PRINCIPE 5: "La responsabilité du développement des collections et des services de bibliothèque revient, en premier lieu, à l'institution elle-même, dans le contexte nord-américain."

En Amérique du Nord, c'est l'université qui prend elle-même en charge le développement de sa bibliothèque. Le développement de nos bibliothèques universitaires doit s'inspirer des normes qualitatives et quantitatives en vigueur dans ce milieu. Ces normes concernent les services, les collections, le personnel, les installations matérielles, l'administration et le financement. Elles sont dictées par l'importance du rôle que joue la bibliothèque dans l'université:

> "The library is the heart of the university; no other single non-human factor is so closely related to the quality of graduate education"(20).

Pour assumer sa responsabilité, l'université doit fournir à sa bibliothèque les fonds suffisants et les indexer au besoin. Les fonds doivent provenir des crédits obtenus du ministère de l'Education auxquels peuvent s'ajouter des sommes provenant de différentes autres sources (dons, contrats de recherche, etc.). Le principe d'indexation déjà reconnu pour la masse salariale devrait l'être également pour le budget d'achat de la documentation.

Il est raisonnable de penser qu'une proportion de 7,5% du budget de fonctionnement de l'institution, pondérée selon la taille et les besoins de la bibliothèque et selon la dimension du budget de l'université, est actuellement requise pour maintenir la croissance normale d'une bibliothèque universitaire. La Commission Parent (21) avait recommandé:

> "que les universités assurent à leur bibliothèque durant les cinq premières années 12% de leur budget de fonctionnement et par la suite, au moins 7,5% de ce même budget."

A l'époque de la Commission Downs, dont l'étude portait sur les bibliothèques d'université et de recherche du Canada, un bon nombre d'institutions atteignait cette proportion.

Il est, d'autre part, raisonnable de penser que les universités qui se soucient du développement de leur bibliothèque associent, de façon officielle et régulière, le directeur de la bibliothèque à la planification académique et administrative de l'institution. De part et d'autre, pourrait-on connaître mieux les besoins en documentation et services et la nécessité de la coopération inter-universitaire. A ce dernier propos, il faut indiquer que les autorités universitaires déjà préoccupées de l'excellence de leur bibliothèque doivent favoriser la collaboration avec les autres bibliothèques et le développement d'un réseau de services. Elles fourniront au sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ les moyens d'y parvenir. Il ne s'agit surtout pas d'en accroître le personnel, mais d'assumer les dépenses supplémentaires que doivent consentir certaines bibliothèques qui fournissent l'expertise aux groupes de travail de la CREPUQ.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

R.1 Reconnaître que la responsabilité du développement de leurs bibliothèques revient, en premier lieu, à l'institution elle-même. Celle-ci doit leur accorder les crédits nécessaires à même les subventions annuelles reçues du ministre de l'Education et les autres sources de revenu de l'université;

R.2 Faire en sorte que le directeur de la bibliothèque participe de façon officielle et régulière à la planification académique et administrative de l'institution;

R.6 Continuer à soutenir le travail du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ en vue de hâter la mise en commun des collections et des services à vocation communautaire;

R.8 Consentir à leur bibliothèque un minimum de 7,5% du budget total de fonctionnement de leur institution, sans préjudice d'un pourcentage plus élevé reconnu nécessaire.

PRINCIPE 6: "Le financement d'un système documentaire basé sur la technologie de pointe devra être partagé à la fois par l'institution concernée et par le ministre de l'Education."

Les universités ont déjà investi en commun des talents et des sommes d'argent importantes pour la conception, l'implantation et l'exploitation de systèmes comme BADADUQ, TELECAT/UNICAT PEBUQUILL/PEB, banques de données. Le profit et les avantages qu'elles en tirent déjà pour le traitement de la documentation, les services aux usagers, etc., justifient une partie du prix qu'elles doivent payer, comme le fait le contribuable d'une ville, d'une province ou d'un pays pour obtenir des services publics.

Mais, comme d'autres bénéficieront éventuellement de tels services, tout comme le gouvernement, que ce dernier en défraye une part, ne serait-ce qu'à titre de mesure incitative à la mise en commun ou au partage des ressources et services entre les bibliothèques. En effet, tous les ministères et les organismes paragouvernementaux, y compris les bibliothèques des hôpitaux, font appel, à un moment ou l'autre, aux services des bibliothèques universitaires; les systèmes basés sur la technologie de pointe permettent de répondre plus rapidement et d'une façon plus étendue aux demandes.

Le gouvernement, par sa participation active au financement des systèmes, permettra de les affermir et de les compléter en vue d'en augmenter le rendement et la rentabilité. Aussi le ministère de l'Education doit-il faire de ce financement une priorité. Par ailleurs, plus tôt les systèmes seront en place d'une façon vraiment efficace, plus tôt les bibliothèques trouveront le moyen de rationaliser leur politique d'achat de la documentation, et aussi d'accroître leurs propres ressources documentaires et celles du Québec.

Un Office des ressources documentaires du Québec

Depuis quelques années, les pays développés, soit par le biais d'organismes internationaux (UNESCO, FID, IFLA), soit à l'échelle des pays eux-mêmes (France, Angleterre, Etats-Unis: National Commission on Libraries and Information Science), ont senti le besoin de coordonner tout le secteur de la documentation. Les bibliothécaires du Québec ont, eux aussi, éprouvé la nécessité de promouvoir pareille politique lors de la Table ronde de l'ASTED, tenue à Québec le 4 mai 1978. En octobre 1978, le ministre des Affaires Culturelles du Québec a annoncé la création d'un Office des ressources documentaires. Le ministère de l'Education, responsable d'une grande partie des bibliothèques du Québec, a intérêt à s'associer à ce projet. En raison de l'importance des bibliothèques universitaires et de l'expérience de ces dernières dans le développement des systèmes, la CREPUQ aurait intérêt à suivre de près la mise en place de cet organisme provincial de coordination des services documentaires.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 1 Favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec. En pratique, il doit défrayer la moitié du coût de fonctionnement des systèmes que les universités se sont déjà donnés ou qu'elles sont en train de développer.

M.E.Q. 10 Contribuer à la mise sur pied, en collaboration avec les ministres concernés, d'un Office des ressources documentaires du Québec (O.R.D.Q.) et, dans cette perspective, procéder à la coordination des organismes et institutions du secteur de l'éducation

PRINCIPE 7: "La bibliothèque universitaire doit bénéficier d'un financement particulier lorsque l'exige la création d'une nouvelle faculté ou l'introduction de nouveaux programmes."

Pour accepter la création d'une nouvelle faculté ou d'un nouveau programme d'enseignement ou de recherche, le ministère de l'Education doit exiger de l'université une évaluation des coûts supplémentaires que l'on doit prévoir en matière de bibliothèque (documentation et services comprenant équipements, personnel, espace, etc.). Il appartiendra au Comité conjoint des programmes (D.G.E.S. - Conseil des universités) de faire appliquer ce principe, de vérifier la nature des demandes et l'étendue des besoins.

Si les autorités universitaires préjugent trop facilement des ressources de la bibliothèque, elles rendront la bibliothèque incapable de répondre aux besoins des usagers inscrits à des programmes déjà existants.

Si le Comité conjoint des programmes acceptait la création de programmes et de facultés sans que l'université soit en mesure de soutenir la bibliothèque, il faudrait que le ministère de l'Education subvienne à la dépense.

En conséquence le comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 7 Le ministre de l'Education doit financer en entier, pendant la période d'implantation, le coût d'achat et de traitement de la documentation et le coût des services nécessaires aux nouvelles facultés et aux nouveaux programmes.

R.9 Les recteurs d'universités doivent inclure la prévision, en matière de bibliothèque, des ressources et services nécessaires aux nouveaux programmes d'enseignement et de recherche.

PRINCIPE 8: "Les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général et en quelque sorte uniques, qui excèdent les exigences normales de l'enseignement et de la recherche d'une institution, doivent faire l'objet d'un financement particulier extra-institutionnel."

Historiquement, quelques collections spécialisées ont vu le jour grâce à certaines initiatives privées dans les universités et les institutions para-universitaires (études médiévales, études islamiques, collection Osler, collection Blackwood, études arctiques, études en toxicomanie, etc.). De nos jours, les collections spécialisées sont d'une grande diversité à cause de la prolifération des disciplines et des spécialités. Certains critères d'identification de ces collections sont essentiels.

A) Critères d'identification des collections spécialisées

Dans la brochure intitulée Bibliothèques universitaires de recherche, publiée en 1978 par le Conseil des Arts du Canada, une collection spécialisée se définit ainsi:

> "une collection perçue par la bibliothèque concernée comme étant un outil de "recherche avancée", et donc devant déjà être l'objet d'une attention particulière"(p. 22).

On ajoute que l'organisation rationnelle des bibliothèques universitaires peut être envisagée dans son ensemble dans l'optique d'un réseau complet de collections de base et de collections spécialisées. La spécialisation n'implique pas nécessairement que tous les aspects de celle-ci en soient couverts par une seule institution:

> "Bien qu'elle (la spécialisation) ne soit pas absolue, celle-ci apporte néanmoins un élément de rationalisation, car elle vise à éviter les multiplications inutiles et à répartir les responsabilités. Plus important encore, une politique fondée sur la

spécialisation permettrait d'inventorier, de préserver et d'améliorer les fonds existants, avec la possiblité de bâtir de toutes pièces des collections spécialisées lorsque le besoin s'en fait vraiment sentir.

Entre autres critères d'identification d'une collection spécialisée, on peut mentionner les suivants:

a) collections rares, plutôt dispendieuses, destinées à des études avancées, qui dépassent les besoins normaux de l'enseignement et de la recherche même au niveau post-doctoral et qu'il suffit de retrouver dans une seule bibliothèque universitaire. Cette dernière doit être capable d'en assurer l'accessibilité aux autres bibliothèques;

b) collections à caractère thématique (arts, lettres, sciences pures et appliquées), de portée générale, nationale ou régionale;

c) rapports scientifiques et techniques de recherche, comptes rendus de colloques et de congrès, publications gouvernementales et celles d'organismes internationaux, difficiles à obtenir et d'intérêt passager pour l'une ou l'autre des institutions universitaires.

B) Systèmes documentaires d'intérêt général

Les universités ont été amenées à créer et à développer des services documentaires dont l'intérêt et l'utilisation dépassent largement leurs besoins et leurs moyens financiers. C'est le cas de la documentation régionale que certaines constituantes de l'Université du Québec ont développée (avec thésaurus approprié) et de la documentation thématique de l'INRS-EAU.

Celui qui, parmi ces services, possède le plus grand rayonnement est sans doute le Répertoire de vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval.

"Il constitue un thésaurus encyclopédique de langue française en vocabulaire contrôlé, utilisé couramment à l'heure actuelle par une très forte proportion des bibliothèques du Québec, par des nombreuses bibliothèques francophones ou bilingues au Canada et même à l'étranger."

Ce thésaurus, reconnu comme "norme nationale" par la Bibliothèque nationale du Canada depuis 1974, coûte annuellement environ $150 000 à la bibliothèque de l'Université. Et ce coût ne comprend pas les frais de supervision de l'équipe. Il n'est pas normal que le financement de cette initiative unique repose presque entièrement sur une seule université; il devrait normalement être pris en charge par l'Office des ressources documentaires du Québec, dont le Ministre des Affaires Culturelles s'est fait le parrain.

C) Financement

Le financement de ces collections spécialisées et de ces systèmes de documentation ne devrait plus faire l'objet de "demandes additionnelles" au ministère de l'Education. Plutôt, les requêtes devraient-elles être satisfaites par le biais d'une enveloppe para-universitaire régulière, et en fonction d'une philosophie de réseau. L'ordre de grandeur de cette enveloppe " collections-systèmes" devrait correspondre à environ 10% du budget total d'acquisition de l'ensemble des bibliothèques universitaires du Québec. La subvention, renouvelable à chaque année, permettrait de maintenir ces collections et services sans nuire à la croissance normale des bibliothèques universitaires.

Il appartiendrait à un jury d'apprécier les demandes de financement en ce qui concerne ces collections et services.

D) Centres de documentation

L'appui du ministère de l'Education au financement de ce type de collections et services ne doit pas provoquer la création de

centres de documentation parasites, échappant au réseau documentaire des universités. De tels centres de documentation hypothèquent les ressources financières de l'université au détriment de la bibliothèque. Au surplus, ces centres de documentation ralentissent et compliquent l'utilisation de la documentation et du prêt entre bibliothèques.

Dans une politique documentaire intégrée, tous les centres de documentation ou autres unités du genre devraient relever de la bibliothèque. On peut en dire autant de la plupart des bibliothèques départementales qui obèrent une partie des budgets des bibliothèques principales.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 8 Le ministre de l'Education doit doter la Section des investissements du Service des affaires financières (S.A.F.) de la D.G.E.S. d'un comité semblable à ceux de la F.C.A.C. (aujourd'hui R.U.F.C.) et lui octroyer un budget annuel destiné à financer, d'une façon ponctuelle ou régulière, les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général.

R.4 Les recteurs d'université doivent réduire, voire éliminer, les centres de documentation et les bibliothèques de département qui feraient double emploi avec la bibliothèque centrale ou principale.

PRINCIPE 9: "L'indexation du budget des acquisitions devrait compenser toute hausse notable du coût de la documentation."

La hausse du coût des abonnements aux périodiques et du prix des livres a été spectaculaire depuis 1967, comme le démontre le tableau suivant.

Hausse du prix des périodiques de sciences économiques et administratives (22)

(1967-1969: 100 ou prix moyen pour ces années)

Année	Nombre de titres	prix moyen d'un abonnement	Indice de croissance
1967-69	561	7,54	100.0
1970	193	9,03	119.8
1971	192	9,72	128.9
1972	203	9,95	132.0
1973	227	12,25	162.5
1974	220	13,90	184.4
1975	230	15,26	202.4
1976	232	16,98	225.2
1977	236	18,62	246.9

D'après ce tableau, l'augmentation a été multipliée par 2,5 au cours des sept dernières années. Un tableau de tous les périodiques serait peut-être plus révélateur encore. On sait, toutefois, qu'aux Etats-Unis, entre juillet 1976 et juin 1977, le prix moyen d'un abonnement payé par les bibliothèques de collège et d'université était de $41.85.

Conséquence de la hausse des coûts

Quand on supprime des périodiques, notamment en l'absence d'un catalogue collectif, il peut arriver qu'on élimine partout les mêmes titres et que l'on appauvrisse ainsi le fonds documentaire du Québec. Cela signifie aussi dévalorisation des collections rétrospectives, dévalorisation constituant une forme de désinvestissement. Et si l'on choisit de conserver les abonnements, les monographies nouvelles sont alors sacrifiées au détriment des usagers.

L'indexation devient un impératif

Dans un contexte de hausse démesurée des prix (plus de 5% par an), le ministère de l'Education devrait trouver raisonnable d'accorder à chaque bibliothèque universitaire une subvention d'indexation correspondant à au moins 20% du budget d'acquisition documentaire de 1977-1978. Cette subvention servirait de compensation à l'érosion budgétaire survenue au cours des dernières années. Le besoin d'indexation en ce domaine paraîtrait plus impérieux si on ne confondait pas les livres et les périodiques dans une grande rubrique intitulée "autres dépenses" du cahier de financement des universités (Document interne du S.E.I., D.G.E.S., avril 1976, p.4).

On peut lire dans le rapport annuel du Conseil des Universités;

> "De ces autres dépenses, celles occasionnées par l'achat des ouvrages et les abonnements aux périodiques sont les seules à être intimement liées à l'enseignement et à la recherche universitaire.
>
> Or la masse des "autres" dépenses n'a même pas été indexée pour suivre l'augmentation générale du prix" (23).

Le Comité fait donc la recommandation suivante au ministère de l'Education:

M.E.Q. 9 Le ministre de l'Education doit compenser les hausses notables du coût d'achat de la documentation en période d'inflation ou de dévaluation monétaire.

PRINCIPE 10: "Le développement des bibliothèques universitaires du Québec doit s'inspirer en général des normes nord-américaines dans les domaines suivants: services, collections, personnel, installations matérielles, administration, gestion et financement.

Ce principe réfère aux normes dont le Comité s'est servi, normes récentes préparées sous les auspices de l'Association of Research Libraries et de l'Association of College and Research Libraries.

Le texte de ces normes marque une amélioration sur les éditions précédentes par l'importance accordée à l'aspect qualitatif du développement des bibliothèques universitaires. Toutefois, la norme B-1 et l'appendice ne manquent pas d'insister sur l'importance des statistiques quantitatives exactes et fiables. Car la compatibilité des données statistiques s'impose. Ainsi, d'après une statistique récente, l'Université Laval comptait 80 bibliothécaires professionnels tandis que l'Université de Montréal n'en comptait que 57; vérification faite, l'Université de Montréal en possédait 89 (32 bibliothécaires-cadres n'apparaissaient pas au total), tandis que l'Université Laval avait ajouté 4 cadres à ses 76 professionnels.

En conséquence, le Comité fait les recommandations suivantes.

M.E.Q. 6 Le ministre de l'Education doit coordonner, de façon organique, les activités de la D.G.E.S. et du S.B.E. (S.G.M.E.) dans le domaine des bibliothèques universitaires et, de plus, adjoindre un recherchiste aux responsables des bibliothèques de niveau postsecondaire du Service des bibliothèques.

D.5 Les directeurs de bibliothèque doivent remplir adéquatement le formulaire statistique du ministre de l'Education intitulé "Relevé des bibliothèques d'enseignement...", afin de fournir des données valables, homogènes et comparables.

D.6: Les directeurs de bibliothèque doivent présenter à qui de droit un rapport annuel qui soit un bilan des activités de leur bibliothèque et un exposé de leur participation aux réseaux documentaires, ainsi que de leur rayonnement sur la communauté environnante.

"The crucial challenge facing us is to transform our libraries from information stores into vital centers for communication."

(William D. Mathews, Editor, Jola 11, 3 (9'78): 189)

5. Application des principes et recommandations aux demandes additionnelles de subvention des universités en matière de bibliothèque.

Si, dans un premier temps, les membres du Comité doivent dresser un bilan du développement des bibliothèques universitaires québécoises, ils doivent, dans un deuxième temps, répondre aux besoins exprimés, lors des visites, par les directeurs des bibliothèques et surtout répondre aux demandes additionnelles en matière de bibliothèque provenant des universités et exprimées par le biais du formulaire financier de fonctionnement (D.G.E.S.). Ils analysent les demandes faites en 1977 et en 1978 en recourant aux principes déjà établis en matière de politique de développement des bibliothèques universitaires québécoises, à certains paramètres de développement ainsi qu'aux recommandations précédemment formulées.

Ils n'ont pas l'intention de reprendre chacune des demandes. Ils n'en choisiront que quelques-unes qu'ils jugent représentatives.

A. L'Université Concordia demande une aide financière pour traiter sa collection d'oeuvres dramatiques de Radio-Canada. A cette demande s'applique le principe 8 qui indique que: "les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général et en quelque sorte uniques, qui excèdent les exigences normales de l'enseignement ou de la recherche d'une institution, doivent faire l'objet d'un financement particulier extra-institutionnel."

D'autre part, on doit se référer à la recommandation 8 adressée au ministre de l'Education et dans laquelle on indique que ce dernier doit "doter la Section des investissements du Service des affaires financières (S.A.F.) de la D.G.E.S. d'un comité semblable à ceux de la F.C.A.C. (aujourd'hui R.U.F.C.) et lui octroyer un budget annuel destiné à financer, d'une façon ponctuelle ou régulière, les collections spécialisées et les systèmes documentaires d'intérêt général."

B. L'Université McGill recherche des fonds spéciaux pour financer le système de catalogage collectif TELECAT/UNICAT et le prêt interbibliothèques; par ailleurs l'Université de Montréal fait une demande semblable concernant les systèmes automatisés de traitement de la documentation.

À ces demandes s'applique le principe 5: "la responsabilité du développement des collections et des services de bibliothèque revient en premier lieu, à l'institution elle-même dans le contexte nord-américain." S'y applique également le principe 6:

> "Le financement d'un système documentaire basé sur la technologie de pointe doit être partagé à la fois par l'institution concernée et par le ministère de l'Education".

Enfin, à ces demandes s'appliquent également plusieurs recommandations adressées aux différentes instances (recteurs 1,5,7 et directeurs de bibliothèque 3). On ne citera que celle qui est faite au ministre de l'Education:

> "favoriser le développement du système de mise en commun des ressources des bibliothèques universitaires du Québec. En pratique, il doit défrayer la moitié du coût de fonctionnement des systèmes que les universités se sont donnés (PEBUQUILL/PEB, TELECAT/UNICAT, BADADUQ) ou qu'elles sont en train de développer, notamment: les banques de données bibliographiques et documentaires, et les centres de dépôt et de prêt à l'échelle régionale ou provinciale".

C. L'Université McGill requiert $1 000 000 pour l'achat de volumes et de périodiques. Bien que s'efforçant de maintenir le taux des acquisitions documentaires, elle s'estime débordée par les récentes poussées inflationnistes alors que l'université doit réserver la majorité des sommes représentant l'indexation de ses subventions de fonctionnement, à la fonction "administration" et à l'accroissement de la masse salariale. Elle craint de ne plus pouvoir maintenir la qualité du service offert en matière de bibliothèque.

A cette demande s'appliquent les principes de rationalisation et de partage des ressources documentaires. De plus, il faut recourir à la recommandation 9 adressée au ministre de l'Education à l'effet de

> "compenser les hausses notables du coût d'achat de la documentation en période d'inflation ou de dévaluation monétaire."

Citons deux autres recommandations pertinentes:

R.1 Les recteurs d'université doivent reconnaître que la responsabilité du développement de leurs bibliothèques revient, en premier lieu, à l'institution elle-même. Celle-ci doit leur accorder les crédits nécessaires à même les subventions annuelles reçues du ministre de l'Education et les autres sources de revenu de l'université.

R.8 Ils doivent consentir à leur bibliothèque un minimum de sept et demi pour cent (7,5%) du budget total de fonctionnement de leur institution, sans préjudice d'un pourcentage plus élevé reconnu nécessaire.

D. Quelques universités demandent des fonds pour accroître les ressources documentaires. Ce besoin est causé par l'ouverture de nouveaux programmes d'enseignement ou de recherche.

Le principe 8 stipule que "la bibliothèque universitaire doit bénéficier d'un financement particulier lorsque l'exige la création d'une nouvelle faculté ou l'introduction de nouveaux programmes."

D'autre part, le Comité recommande aux recteurs d'université (R.9): " d'inclure la prévision, en matière de bibliothèque, des ressources et services nécessaires aux nouveaux programmes d'enseignement et de recherche". Et il recommande au ministre

de l'Education (MEQ 7) de "financer, en entier, pendant la période d'implantation, le coût d'achat et de traitement de la documentation nécessaire aux nouvelles facultés et aux nouveaux programmes. Il appartiendra au Comité conjoint des programmes (Conseil des universités - D.G.E.S.) de vérifier la nature des demandes et l'étendue des besoins".

E. Finalement, les membres de notre Comité ont examiné les demandes acheminées à la D.G.E.S. et relevant du secteur des investissements, de même que les demandes d'investissement qui leur ont été exprimées lors des visites.

1) L'Université du Québec effectue une demande "de rattrapage en matière de bibliothèque". A cette demande s'applique le principe 7 et, pour y répondre, les membres de notre Comité préfèrent cependant parler de "développement accéléré".

2) L'U.Q.A.M. a demandé le financement de son nouveau programmes d'études juridiques. Les membres du Comité ont appuyé cette demande dans un pré-rapport sur la bibliothèque des sciences juridiques de l'U.Q.A.M. (11 août 1978).

3) L'U.Q.A.R. fait part d'un besoin d'espace. Il appert que la bibliothèque ne possède pas l'espace suffisant pour ses employés et qu'elle ne peut recevoir qu'un nombre limité d'usagers à qui elle ne peut offrir les salles nécessaires pour le travail individuel et en équipe, ni même l'espace requis pour la consultation. De plus, l'édifice qui abrite la bibliothèque serait incapable de soutenir la charge des documents.

4) L'Université Concordia demande:

a) la construction, au campus Sir George Williams, d'une bibliothèque de 143,000p.c. pour remplacer les espaces présentement occupés dans les édifices Norris, Shuchat et Hall et devenus congestionnés;

b) l'agrandissement de 43,000p.c., au campus Loyola, de la bibliothèque Vanier.

6. Sommes à verser au développement accéléré des bibliothèques universitaires.

Le tableau, intitulé "Estimé des sommes à verser au développement accéléré des bibliothèques universitaires", présente une vue d'ensemble des sommes requises pour compenser la perte de croissance des bibliothèques universitaires et pour accélérer le développement de certaines collections et services dans un contexte de mise en commun et de partage. Enfin, il est une réponse positive aux quelque dix-neuf (19) demandes additionnelles portées à la connaissance du Comité, d'un montant global d'environ huit (8) millions de dollars; il est aussi une réponse aux demandes d'investissement qu'il a recueillies.

ESTIME DES SOMMES A VERSER AU DEVELOPPEMENT

ACCELERE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

PLAN QUINQUENNAL

I ENSEMBLE DES UNIVERSITES	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
1- Systèmes (1)	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
2- Collections spécialisées et services documentaires (2)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
3- Indexation (3)	2 000 000	-	-	-	-
4- "Rayonnage compact" (4)	-	500 000	500 000		
	3 800 000				
II CAS PARTICULIERS					
5- Sciences juridiques, UQAM (5)	160 000	160 000	160 000	160 000	-
6- Developpement accéléré, U.Q. (6)	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
7- Construction: Concordia-SGW (7)					
8- Construction: UQAR (8)					

On trouvera les notes explicatives aux pages suivantes.

NOTES EXPLICATIVES

(1) Systèmes

Au Canada, comme aux Etats-Unis, les bibliothèques universitaires sont à l'heure des systèmes documentaires basés sur la technologie de pointe. Les systèmes existant dans les bibliothèques universitaires québécoises permettent:

a) l'utilisation maximale de la documentation par le prêt interbibliothèques;

b) le partage du traitement de la documentation;

c) l'accessibilité plus rapide à l'information documentaire;

d) la rationalisation du développement des collections;

e) la rentabilité des services.

La première recommandation du Comité au ministre de l'Education souligne la nécessité des systèmes et d'une subvention appropriée, soit une somme annuelle évaluée à $800 000 en 1978-1979. Cette subvention, correspondant à l'effort financier déjà fourni par les universités, permettra le développement accéléré des systèmes existants ou en voie d'établissement.

(2) Collections spécialisées et systèmes documentaires

Une somme de $1 000 000 fait l'objet d'une recommandation au ministre de l'Education et découle du principe 8 et des explications qui l'accompagnent. Il s'agit de collections particulières, accessibles à l'ensemble des universités.

Des "demandes additionnelles" totalisant plusieurs millions ont été faites au MEQ en 1977 et 1978, destinées à des collections spécialisées. Un montant annuel d'un million rejoint à peine les

besoins mais constituerait un apport substantiel. Cette subvention contribuerait également au financement des services documentaires de certaines universités: vedettes-matières de Laval (24), documentation régionale de l'U.Q.T.R., etc.

(3) Indexation

Si la recommandation 9 adressée au ministre de l'Education et rattachée au principe 9 fait appel à une subvention de $2 000 000, c'est l'expression d'un besoin créé par la hausse vertigineuse des coûts d'acquisition des livres et périodiques, qui sévit depuis cinq ans et qui n'a jamais été compensée comme l'a été celle de la masse salariale.

En 1977-1978, le budget d'acquisition des bibliothèques universitaires étaient d'environ $10 millions. La hausse des coûts ayant largement dépassé 20% en moyenne depuis cinq (5) ans, il paraît raisonnable de recommander au MEQ une indexation de $2,000,000. Cette somme sera répartie entre les bibliothèques universitaires au prorata de leur budget d'acquisition de l'année précédente. La même mesure devrait continuer à s'appliquer dans les années à venir.

(4) "Rayonnage compact"

Le "rayonnage compact" permet une répartition plus économique des superficies existantes en libérant des espaces au profit des collections d'usage courant et des usagers des bibliothèques.

Une somme d'un million de dollars, répartie sur deux ans, permettrait aux bibliothèques universitaires d'entreposer plus économiquement près d'un million de volumes.

(5) Sciences juridiques de l'U.Q.A.M. (voir le pré-rapport)

(6) Développement accéléré des collections de base de l'U.Q. (voir annexe V).

De telles sommes paraissent fondées parce que:

1. La demande de l'U.Q. est l'une des plus détaillées et des mieux justifiées, par secteur, qui aient jamais été présentées au MEQ par les universités.

2. Elle résulte de besoins vérifiables et non de comparaisons faites avec des universités plus anciennes.

3. Elle n'a pas été accordée avec le résultat qu'une bonne partie de la documentation jugée nécessaire n'a pu être acquise.

4. Elle demeure une priorité à l'intérieur de l'U.Q. même s'il a fallu privilégier l'informatique rendue nécessaire par la dispersion du réseau.

5. Elle ne représente qu'une fraction du budget annuel d'acquisition des autres universités.

(7) Concordia: Construction, S.G.W. (voir annexe IV).*

(8) U.Q.A.R.: demande faite lors de la visite des membres du C.T.B.U. à l'U.Q.A.R.

---

* Les montants que représente la demande seront fournis par le S.A.F. de la D.G.E.S.

NOTES

NOTES

Note: la mention op.cit. renvoie à la bibliographie.

(1) Downs, op. cit.

(2) op. cit., et Annexe "Utilisation..."

(3) Bowker Annual...;1978, pp. 246-247

(4) Downs et Heussman, op. cit.

(5) Voir Downs et Heussman, op. cit.

(6) Voir LRTS 20,3, summer 1976: 216

(7) Bibliothèques universitaires de recherche. Conseil des Arts du Canada, 1978, p.1

(8) "The library as a document warehouse is doomed" (CRL 39,5, 1978: 413).

(9) Vinet, Bernard. Les points forts des collections des bibliothèques des universités du Québec. Université Laval, 1977.

(10) Dupuis, Onil. "Les bibliothèques universitaires du Québec et la coopération". Dans Bull. Bibl. France, Paris, t.23, no 6, 1978, page 361.

(11) Vinet, Bernard. Les points forts des collections des bibliothèques des universités du Québec. Université Laval, 1977.

(12) Tega, Vasile. MANAGEMENT AND ECONOMICS JOURNALS. A guide to information sources. (Management Information Guide: 33.). Gale Research Company, Detroit, 1977. 370 pages.

_____. Journal Evaluation, Selection and Ranking: A Review in Business and ECONOMICS. Paper presented at the tenth meeting of the European Business School Librarians Group, Essec, Cergy, June 19768. 171 pages.

(13) Association of College and Research Libraries. "New Horizons for Academic Libraries". First National Conference, November 8-11, 1978, Sheraton-Boston Hotel; Program (including 66 contributed paper abstracts, pp. 25-34).

(14) Ibidem

(15) Brunel, Louis. Télécommunication - Des machines et des hommes Edité par le Magazine Québec Sciences, Québec 1978. 175 pages.

(16) NORA, Simon et Alain MINC. L'information de la société. Rapport à M. le Président de la République.
La Documentation française, Paris 1978. 163 pages. p. 17.

(17) BREGZIS, Ritvars. "THE TECHNICAL SERVICES BUDGET - 1980ies and beyond", ACRL National Conference, Boston, 1978. p. 26.

(18) Ibidem

(19) Bibliothèques universitaires de recherche, 1978.

(20) CARTTER, Allan N., cité dans "Draft: Standards for University Libraries", in CRL News 4, 1978:90.

(21) Rapport Parent, p. 582

(22) Vasile Tega, Journal Evaluation..., p. 5.

Voir aussi Bibliothèques universitaires de recherche, p. 18.

(23) Conseil des universités, 7e Rapport annuel, 1975-1976, p. 173.

(24) Voir annexe III.

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
**Service des
impressions
en régie**

Mars 1979

EDUQ 8470871B

Rapport du comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises

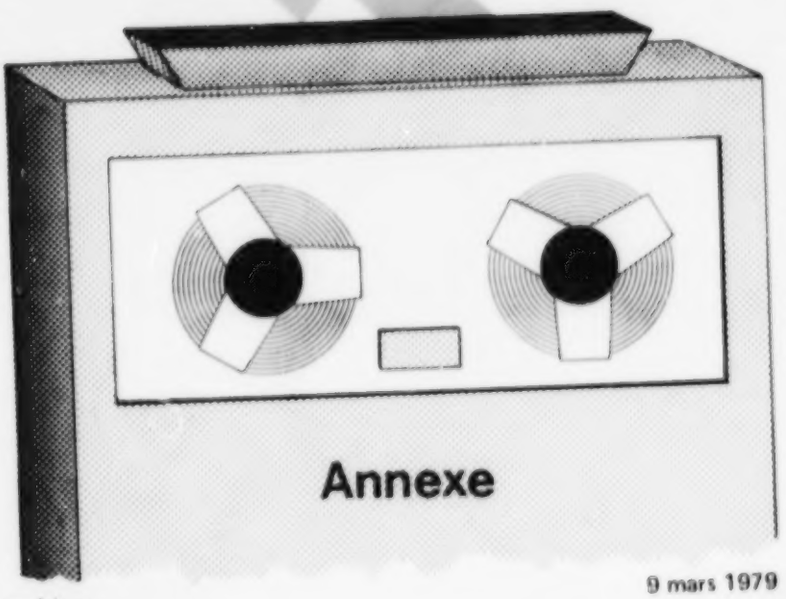

Annexe

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur
37-3402/79-03

9 mars 1979

CAHIER

DES

ANNEXES

CAHIER DES ANNEXES

		PAGE
ANNEXE I	Normes en matière de bibliothèque (traduction française de: "Draft: Standards for University Libraries", CRL News, 4:89-99 (1978). Traduction effectuée à la Direction générale de l'Edition du ministère des Communications	1
ANNEXE II	Bibliographie	33
ANNEXE III	Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval	64
ANNEXE IV	Concordia: construction au campus S.G.W.	69
ANNEXE V	Accélération du développement à l'Université du Québec: justification	72
ANNEXE VI	Remerciements	78
ANNEXE VII	Statistiques	91

LISTE DES TABLEAUX

Partie A: Données traitées

		PAGE
Tableau 21 :	Dépenses d'acquisition par E.E.T.C.	92
Tableau 22 :	Taux d'accroissement des dépenses d'acquisition .	93
Tableau 23 :	Taux de croissance (nbre de volumes) par rapport au fonds complet de l'année précédente ..	94
Tableau 24 :	RATIO: Nombre de volumes (fonds complet d'imprimés) par E.E.T.C.	95
Tableau 25 :	RATIO: microtextes par E.E.T.C	96
Tableau 26 :	RATIO: périodiques par E.E.T.C.	97
Tableau 27 :	Documents utilisés sur place/nombre d'usagers ...	98
Tableau 28 :	Nombre de prêts par usager	99
Tableau 29 :	Prêts interbibliothèques emprunts-prêts	100
Tableau 30 :	Taux de croissance du personnel des bibliothèques	101
Tableau 31 :	Taux de croissance des employés professionnels des bibliothèques	102
Tableau 32 :	Dépenses de fonctionnement des universités par E.E.T.C.	103
Tableau 33 :	Dépenses de fonctionnement des bibliothèques par E.E.T.C.	104

PAGE

Tableau 34 : Masse salariale par E.E.T.C. 105

Tableau 35 : Dépenses de fonctionnement autres que masse salariale et acquisitions par E.E.T.C 106

Tableau 36 : Taux d'accroissement des dépenses de fonctionnement des universités 107

Tableau 37 : Taux d'accroissement des dépenses de fonctionnement des bibliothèques 108

Tableau 38 : Taux d'accroissement de la masse salariale 109

Tableau 39 : Taux d'accroissement des dépenses autres que masse salariale et dépenses d'acquisitions 110

Tableau 40 : Proportion du budget des universités allouê aux bibliothèques 111

Tableau 41 : Nombre d'heures d'ouverture par semaine: moyenne 112

Partie B: Données brutes

Tableau 42 : Nombre d'étudiants (E.E.T.C.) 113

Tableau 43 : Fonds complet d'imprimés (nombre de volumes) 114

Tableau 44 : Collections: croissance annuelle (nombre de volumes) 115

Tableau 45 : Périodique: nombre de titres reçus 116

Tableau 46 : Fonds documentaire: microtextes (nombre d'unités) 117

PAGE

Tableau 47 : Utilisation: nombre d'usagers 118

Tableau 48 : Utilisation: heures d'ouverture (par semaine) .. 119

Tableau 49 : Utilisation: nombre d'entrées dans les bibliothèques 120

Tableau 50 : Utilisation: nombre de documents utilisés sur place 121

Tableau 51 : Utilisation: prêts aux usagers (au comptoir) ... 122

Tableau 52 : Utilisation: prêts aux autres bibliothèques 123

Tableau 53 : Utilisation: emprunts aux autres bibliothèques . 124

Tableau 54 : Personnel: total 125

Tableau 55 : Personnel: professionnel 126

Tableau 56 : Installations matérielles: superficie en pieds carrés 127

Tableau 57 : Installations matérielles: rayonnage en pieds linéraires 128

Tableau 58 : Installations matérielles: places assises (de lecteur) 129

Tableau 59 : Dépenses de fonctionnement: universités 130

Tableau 60 : Dépenses de fonctionnement: bibliothèques 131

Tableau 61 : Dépenses: acquisitions 132

Tableau 62 : Dépenses: masse salariale 133

Tableau 63 : Dépenses: autres 134

ANNEXE I

NORMES EN MATIERE DE BIBLIOTHEQUE

(Traduction française de: "Draft: Standards for University libraries", CRL News, 4:89-99 (1978).

Traduction effectuée à la Direction générale de l'Edition du ministère des Communications

PROJET DE NORMES POUR LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES*

AVANT-PROPOS

Le projet suivant, relatif aux normes des bibliothèques universitaires, a été préparé par un comité mixte institué à cet effet par l'Association des bibliothèques de recherche et l'Association des bibliothèques de collège et de recherche. Ce comité fut formé en décembre 1975 avec la responsabilité de développer pour les bibliothèques universitaires des normes à soumettre à l'ARL et à l'ACRL. Le comité s'est acquitté de sa tâche et le document suivant, qui résulte de son travail, est maintenant présenté. Pour en faciliter l'examen par les membres de l'ACRL, on le trouve publié dans ce numéro (avril 1978) de la revue College & Research Libraries News.

Au début, le comité mixte se composait des membres suivants: Calvin Boyer, Directeur des bibliothèques, Université du Mississippi; William Kurth, Bibliothécaire de l'Université, Université Washington, St.Louis; Stanley McElderry, Directeur des bibliothèques, Université de Chicago; Richard Talbot, Directeur des bibliothèques, Université du Massachussetts; David Watkins, bibliothécaire de l'Université, Université Brandeis; Melvin Voigt, Bibliothécaire de l'Université, Université de Californie, San Diego; et Eldred Smith, Directeur des bibliothèques, Université du Minnesota (Président). Pendant les deux années d'activité du comité, certains changements sont survenus dans sa composition: John McDonald, Directeur des bibliothèques à l'Université du Connecticut a remplacé M. Voigt, et Beverly Lynch, Directeur des bibliothèques pour l'Université de l'Illinois, à Chicago Circle, a pris la place de M. Kurth.

A cours de son travail, le comité a tenu plus de quinze réunions. Une version préliminaire de ces normes fut soumise pour examen et commentaires au conseil d'administration de l'ARL, au comité des normes de l'ACRL et au comité d'organisation de la section des bibliothèques universitaires. Le comité mixte a aussi tenu une réunion d'un jour avec des représentants de la plupart des plus importantes organisations d'enseignement supérieur des Etats-Unis et des organismes

---

* Ces normes, à l'état de projet au moment de leur traduction, ont depuis été approuvées officiellement par ARL en octobre 1978 et par ACRL en janvier 1979.

d'accréditation. Les fonds pour le fonctionnement du comité mixte proviennent d'une allocation spéciale du J. Morris Jones-Bailey K. Howard ALA Goal Award, et d'une subvention du Council on Library Resources.

Peut-être la seule question d'importance à laquelle s'est trouvé confronté le comité au cours de ses délibérations a été de se demander si les normes devaient (ou pouvaient) être quantitatives plutôt que qualitatives. Après avoir longuement étudié et exploré un certain nombre d'approches quantitatives, y compris des mesures de rendement spécifiques, le comité en est venu à la conclusion qu'aucune norme quantitative ne s'appliquait en ce moment à la totalité et à la diversité des institutions définies comme étant des bibliothèques universitaires.

Il en est arrivé aussi à la conclusion, cependant, que l'on pouvait aborder la question d'un point de vue quantitatif pour des sous-groupes soigneusement choisis parmi ces institutions. L'annexe des normes, développée également par le comité démontre la difficulté qu'il y a d'appliquer des mesures quantitatives à toutes les bibliothèques, mais indique aussi certaines analyses quantitatives que l'on peut utiliser pour comparer des institutions semblables dans l'ensemble du groupe. Le comité est d'avis que cette annexe devrait être publiée conjointement avec les normes.

Ces normes sont actuellement révisées par le comité des normes de l'ACRL et le conseil d'administration de l'ARL. Des sessions de discussion sont prévues pour la conférence de l'ACRL à Chicago en juin 1978, qui fournira l'occasion aux membres de l'ACRL de discuter de ces normes avec le comité mixte. Pour les membres, la discussion de ces normes aura lieu lors de leur réunion d'automne. - Eldred Smith.

PROJET DE NORMES POUR LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Préparé par un comité mixte de l'Association des bibliothèques de recherche et de l'Association des bibliothèques de collège et de recherche, division de l'Association américaine des bibliothèques.

INTRODUCTION

Ces normes ont été préparées pour aider les administrateurs de faculté ou d'université, les bibliothécaires, les organismes d'accréditation, etc., à évaluer et à améliorer les services et les ressources d'une bibliothèque universitaire. Ces spécifications sont destinées à s'appliquer seulement aux institutions d'enseignement supérieur que la Commission Carnegie sur l'enseignement supérieur a caractérisées comme étant "des institutions délivrant des doctorats". Les critères distinguant ces institutions sont: l'attribution du grade de docteur et la réception d'une aide financière fédérale (1). Toutes ces institutions, sans exception, mettent l'accent sur les études de 3e cycle, les professions libérales et la recherche. Malgré ces similitudes fondamentales, les bibliothèques universitaires sont également caractérisées par un degré élevé d'individualité, en particulier pour ce qui concerne les politiques, les programmes, les responsabilités et les traditions. Par conséquent, ces normes ne sont pas destinées à établir des prescriptions normatives en vue d'une application uniforme. Elles doivent plutôt servir de cadre général pouvant s'appliquer à des circonstances particulières à la suite d'une appréciation bien fondée.

L'hypothèse fondamentale, en formulant ces normes, est que la bibliothèque présente une importance essentielle et critique dans une université. Cette importance a été soulignée à plusieurs reprises par les analystes de l'enseignement supérieur. Dans son rapport de 1966 au Conseil américain de l'Education, Allan M. Cartter, par exemple, affirmait: "La bibliothèque est le coeur de l'université; il n'y a pas un seul autre facteur non humain qui ne soit aussi étroitement lié à la qualité des études de 3e cycle. Quelques universités ayant une bibliothèque insuffisante ont pu, dans quelques cas, donner une vigueur considérable à plusieurs de leurs sections, parce que les installations de

laboratoires peuvent être plus importantes dans un certain domaine que la bibliothèque, et dans d'autres cas, parce que les universités sont situées à proximité d'importantes collections comme la Bibliothèque du Congrès, et la Bibliothèque publique de New York. Mais les institutions vigoureuses dans tous les domaines possèdent invariablement des bibliothèques nationales importantes de recherche(2)".

Comme toutes les institutions, les universités et leurs bibliothèques ont subi des transformations considérables avec le temps. Des changements additionnels ont lieu maintenant et d'autres sont clairement en vue. On doit particulièrement noter le sens de l'interdépendance et des responsabilités entre les universités en général. Pour ce qui a trait aux bibliothèques universitaires, les progrès suivants sont particulièrement importants: le développement de la coopération entre bibliothèques, spécialement en ce qui concerne le partage des ressources; le renforcement et l'expansion des programmes professionnels, tels que la formation en bibliographie; l'importance accrue de l'information conservée en un format ne convenant pas à l'impression, l'application de systèmes automatisés aux opérations de la bibliothèque et le développement de bases de données à sélection mécanique; l'interaction plus étroite des bibliothécaires et du corps enseignant, ainsi que l'amélioration du statut des bibliothécaires dans l'université; l'accent mis davantage sur l'efficacité et le bon fonctionnement des opérations. Il est fondamental de reconnaître de telles tendances et leur importance pour établir ces normes.

En reconnaissant l'interdépendance croissante des universités pour développer et maintenir leurs ressources académiques, ces normes sont destinées à servir d'indications afin de déterminer le degré d'indépendance essentiel à la santé et à la vitalité d'une université et de ses programmes d'enseignement.

On suppose en général que l'obligation première d'une bibliothèque universitaire est de répondre, en matière d'enseignement et de recherche, aux besoins des étudiants et du corps enseignant de cette université. Cependant, aucune bibliothèque universitaire ne peut acquérir toute l'information documentaire que sa clientèle peut juger utile. On s'efforce, par conséquent, de reconnaître les mécanismes que l'on est en train d'instaurer, afin de promouvoir un accès coopératif à des ouvrages d'érudition, d'identifier les limitations actuelles de l'interdépendance et d'énumérer les facteurs essentiels pour maintenir un

environnement au milieu duquel l'enseignement et la recherche puissent s'épanouir.

On a pris soin de limiter les normes à un énoncé succinct centré sur les éléments jugés être les plus critiques pour déterminer le caractère adéquat d'une bibliothèque universitaire. On a présenté, sous forme d'un commentaire, le développement des principes indiqués dans les normes.

SECTION A: SERVICES

Norme A-1

Pour servir de soutien aux différents programmes de l'université, que ce soit sur le plan de l'enseignement, de la recherche ou du service à la communauté, les services offerts par la bibliothèque universitaire doivent faciliter l'usage, par la clientèle, de toute information emmagasinée sous tout format.

Commentaire sur la norme A-1

En développant et en réalisant son programme de services, une bibliothèque universitaire devrait accorder la priorité aux besoins des étudiants, du corps enseignant et autre personnel académique de l'université, que l'on peut définir comme étant "la clientèle primaire de l'université". Même si elle peut avoir des obligations et des engagements vis-à-vis d'autres clientèles ou d'autres mandats, la bibliothèque devrait considérer ces derniers comme secondaires.

Une bibliothèque universitaire devrait offrir les services suivants: services de référence et d'information auxquels on peut recourir en des endroits indiqués et convenablement identifiés pendant les heures d'ouverture fixées; une assistance spécialisée et méthodique apportée à ceux qui utilisent les ressources de la bibliothèque; des guides bibliographiques spécialement préparés et une aide pour la recherche sur certains sujets ou thèmes; des conférences et des cours sur la recherche bibliographique; des services qui faciliteront l'accès aux média non imprimés ou aux bases de données à sélection mécanique; et des services facilitant l'accès à l'information conservée dans les fonds d'autres bibliothèques.

Ces services devraient être conçus pour répondre efficacement à l'ensemble des besoins divers, informationnels et bibliographiques, qui surviennent dans les différents domaines académiques et dans les autres sections de l'université.

Tout en mettant spécialement l'accent sur la satisfaction des besoins importants des étudiants déjà gradués et du corps enseignant en ce qui concerne le bibliothèque, les universités devraient être attentives à ne pas négliger les besoins des étudiants non gradués.

Enfin, les bibliothèques universitaires devraient reconnaître qu'à un certain degré, elles partagent avec toutes les bibliothèques de recherche, la responsabilité, en général, d'encourager l'enseignement supérieur et, en particulier, de s'aider en s'efforçant de coopérer mutuellement.

Norme A-2

Dans le but d'assurer le plein accès à ses collections et à leur contenu, la bibliothèque universitaire doit maintenir des catalogues des collections, cohérents et conformes aux normes bibliographiques nationales.

Commentaires sur la norme A-2

Le caractère du relevé bibliographique dépendra de plusieurs facteurs, comme par exemple, l'accès libre ou interdit aux rayonnages de la bibliothèque, l'importance et la nature des collections spécialisées de la bibliothèque, l'histoire et les traditions de la bibliothèque et de l'université, et la nature des arrangements coopératifs particuliers que la bibliothèque peut avoir pris avec d'autres bibliothèques et les consortiums de bibliothèques.

Pour assurer un accès facile à ses collections comme pour accroître l'efficacité de ses opérations, les fichiers bibliographiques d'une bibliothèque universitaire devraient être conformes à des normes reconnues de catalogage et de classification, et son système de bibliographie devrait être cohérent. Ses fichiers bibliographiques devraient être mis à jour au moment des inventaires périodiques des collections. Toute bibliothèque universitaire au service de plusieurs unités devrait posséder un catalogue collectif.

Norme A-3

Dans les limites des responsabilités et des priorités de l'université, la bibliothèque fournira, à l'ensemble des usagers, un accès maximum à ses collections.

Commentaire sur la norme A-3

Divers facteurs interviennent quand il s'agit de permettre l'accès aux collections d'une bibliothèque, comme les règlements et formalités du prêt, les heures d'ouverture, les mesures de sécurité et l'efficacité réelle des opérations. Alors que les pratiques varient d'une manière significative d'une bibliothèque à l'autre, certains principes devraient être suivis dans chaque bibliothèque. La consultation et le prêt des documents rares, fragiles et très demandés, devraient être réglementés et limités comme il convient. Pour assurer l'accès le plus libéral possible aux collections pour ceux autorisés à les utiliser, les conditions du prêt devraient être soigneusement fixées et, généralement, devraient être les mêmes pour toutes les catégories d'usagers.

On devrait prendre des précautions afin de prévenir toute perte ou tout dommage relativement aux collections de la bibliothèque. On devrait exiger de tous les emprunteurs le retour rapide en bon état de tous les documents prêtés.

Dans une bibliothèque universitaire, les procédures de prêt et les opérations de contrôle des rayonnages devraient être effectives et efficaces. Il devrait y avoir un programme régulier et continu de révision de l'ordre des livres sur les rayons. Les heures d'ouverture de la bibliothèque devraient tenir compte des périodes d'utilisation (élevée et faible), du nombre des bibliothèques annexes, des bibliothèques départementales, ou des bibliothèques spécialisées de l'université, tout autant que des autres places disponibles pour l'étude.

SECTION B: COLLECTIONS

Norme B-1

Les collections d'une bibliothèque universitaire devraient posséder la taille et l'envergure nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins de l'université en matière d'enseignement et pour faciliter les programmes de recherche de l'université.

Commentaires sur la norme B-1

Une bibliothèque universitaire devrait fournir toutes les ressources nécessaires pour assurer un soutien direct à tous les programmes d'enseignement de l'université, autant au niveau des étudiants gradués que des non-gradués. Si ces ressources ne sont pas facilement disponibles, les programmes d'enseignement ne peuvent se réaliser avec succès. Ces ressources permettent de faire les lectures assignées et demandées, et comprennent la documentation de référence et bibliographique, les revues essentielles et périodiques, ainsi que les autres documents de bibliothèque que les étudiants non gradués ou gradués peuvent être appelés à consulter au cours de leurs études.

Une collections pauvre peut gêner la recherche. L'accroissement et la conservation de collections importantes, ainsi que la réalisation de programmes détaillés d'acquisition, doivent être reconnus comme créant des ressources dont l'existence au sein d'une université est essentielle à l'approfondissement et à la transmission efficaces des connaissances. Il est clair que l'on ne peut s'attendre à ce qu'une bibliothèque universitaire possède dans ses collections l'information documentaire que les étudiants de faculté, en préparant un doctorat, pourraient avoir besoin de consulter au cours de leur recherche. Néanmoins, il est essentiel que les collections aient une importance, une diversité et une qualité de nature à promouvoir la recherche plutôt qu'à la limiter. Chaque bibliothèque devrait veiller à développer des collections dont les champs de concentration reflètent et soutiennent les priorités académiques et les domaines forts au sein de l'université, tandis que l'on devrait compter sur les arrangements interbibliothèques, qui ont longtemps existé pour le soutien mutuel des besoins exceptionnels en vue de la recherche, pour compléter même les collections de recherche les plus complètes.

L'accroissement rapide et continu des ouvrages d'érudition et les coûts impliqués par l'utilisation de ces ouvrages par les membres de la communauté universitaire ont nécessité des arrangements formels et informels entre bibliothèques, pour permettre le plus large accès possible à ces ouvrages. Les méthodes usuelles en vue de partager les ressources et de faciliter l'accès ont été des prêts interbibliothèques, des dispositions accordant des privilèges de visiteur aux spécialistes, des accords portant sur l'acquisition de documents et le partage de l'information bibliographique.

Tandis que la coopération entre bibliothèques, telle qu'elle existe actuellement, ne garantit pas de grandes économies dans un avenir immédiat, des méthodes améliorées de grande portée, en vue de compléter les ressources locales, en sont à un stade de planning attentif. Les bibliothèques universitaires doivent participer au développement de ces mécanismes d'accès pour assurer que les intérêts locaux, régionaux, nationaux et internationaux sont bien servis.

On s'est efforcé de connaître les mesures quantitatives précises de l'importance adéquate des collections et du taux d'accroissement d'une bibliothèque universitaire. Aucune formule dans ce sens n'a encore été développée qui puisse s'appliquer en général. A l'heure actuelle, les formules existantes peuvent seulement fournir des approximations indiquant seulement un niveau général de besoins. Si on les applique arbitrairement et mécaniquement, elles peuvent déformer la réalité d'une situation donnée. Néanmoins, les mesures quantitatives prennent de plus en plus d'importance, car elles guident l'avis qualitatif qui doit, en dernière analyse, s'appliquer aux bibliothèques universitaires et à leurs collections. Une technique qui promet consiste à utiliser l'analyse régressive pour faciliter la comparaison entre bibliothèques semblables(3). Une autre méthode pouvant en général s'appliquer est "l'indice de qualité" développé par l'American Council on Education pour relier l'importance de la collection d'une bibliothèque à la qualité du programme des études de 3e cycle(4).

Norme B-2

Les collections d'une bibliothèque universitaire devront comprendre toutes les formes d'information documentaire.

Commentaires sur la norme B-2

Traditionnellement, on a considéré la bibliothèque universitaire au sein de l'université comme le dépôt de l'information imprimée nécessaire pour soutenir les programmes d'enseignement et de recherche de l'université.

Comme l'information documentaire devient de plus en plus disponible dans une variété de moyens non imprimés, tels que les films, les enregistrements sonores et les bandes magnétoscopiques, il paraît opportun, (à l'exception de l'utilisation exclusive en classe), de faire également l'acquisition de ce matériel, de l'organiser et de le rendre disponible par le moyen de la bibliothèque de l'université(5).

Norme B-3

Les collections d'une bibliothèque universitaire devront être développées systématiquement avec esprit de suite, selon les termes de politiques explicites et détaillées.

Commentaires sur la norme B-3

Etant donné l'étendue des connaissances que l'on trouve dans les collections d'une bibliothèque universitaire et les grandes variations en profondeur des matières traitées, il est essentiel d'adopter une politique de développement des collections afin de guider le choix et l'acquisition des documents. En établissant une telle politique, les bibliothécaires cherchent à s'assurer que les collections de la bibliothèque sont organisées et développées en fonction des objectifs et priorités de l'université pour ce qui touche l'enseignement académique, la recherche ou les services, cela dans la limite des ressources disponibles.

En travaillant en consultation directe avec le corps enseignant et l'administration, les bibliothécaires, en particulier les spécialistes devraient assumer la responsabilité de préparer et de réaliser cette politique.

En reconnaissant les difficultés inhérentes au développement des collections, il est impératif que la bibliothèque ait accès à l'information en permanence et complètement, en ce qui regarde tous les développements, présents et envisagés, des programmes d'enseignement, de recherche ou de service de l'université et de ses parties constituantes qui touchent la bibliothèque.

Une fois codifiée, la politique de la bibliothèque relative au développement de la collection devrait être rendue publique et approuvée par le corps enseignant de l'université et l'administration. Pour garantir que cette politique reflète les changements survenant dans l'université, on devrait la réviser avec soin, régulièrement.

SECTION C: PERSONNEL

Norme C-1

La bibliothèque universitaire aura un personnel de variété, dimension et qualité nécessaires pour développer, organiser et conserver les collections, de même que pour procurer les services de référence et d'information adéquats.

Commentaires sur la norme C-1

L'effectif du personnel d'une bibliothèque universitaire est déterminé par de nombreux facteurs, y compris le nombre de bibliothèques séparées matériellement, le nombre de points de service exigeant du personnel, le nombre d'heures d'ouverture, le nombre et les caractéristiques spéciales des documents "manipulés" annuellement, la nature et la qualité des "manipulations" auxquelles ils sont soumis, l'importance des collections et la fréquence des prêts des collections. Des arrangements coopératifs entre établissements peuvent aussi affecter l'effectif du personnel. Comme de tels facteurs varient grandement d'un établissement à un autre, aucun modèle ni aucune formule ne peuvent être proposés pour fixer un effectif de personnel optimal.

Une bibliothèque universitaire devrait avoir un personnel varié: professionnels, employés de bureau et personnel des services aux étudiants. Dans la bibliothèque, les bibliothécaires devraient exercer les fonctions de nature essentiellement académique ou professionnelle; développement des collections, services de référence et d'information, et activités importantes en rapport avec le contrôle bibliographique des documents. Toutes les catégories de personnel devraient avoir la formation et l'expérience appropriées, y compris, si c'est nécessaire, des grades universitaires ou professionnels dans leurs spécialités particulières. Le grade terminal reconnu pour les bibliothécaires est la maîtrise, selon le programme accepté d'une école reconnue par l'AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, quoique des études avancées supplémentaires soient quelquefois désirables.

La répartition du personnel dans une bibliothèque universitaire déterminée est fonction de l'importance des services et des opérations assurés par cette bibliothèque, ainsi que de l'ensemble des travaux qu'elle doit effectuer.

Norme C-2

La gestion du personnel dans la bibliothèque universitaire sera basée sur les bonnes pratiques administratives contemporaines et rejoindra celles de l'université; de même elle s'accordera aux objectifs et buts de l'université.

Commentaires sur la norme C-2

Les termes et les conditions d'emploi des différentes catégories de personnel dans une bibliothèque universitaire devraient être en accord avec les termes et conditions d'emploi en vigueur pour des catégories similaires ailleurs dans l'université. Par exemple, les termes et conditions d'emploi pour les bibliothécaires devraient être analogues à celles des professeurs ailleurs dans l'université, de même que les termes et conditions d'emploi pour le personnel de bureau ou étudiant dans la bibliothèque devraient être analogues à celles des employés apparentés dans l'ensemble de l'université. Des indications supplémentaires sur ce sujet se trouvent dans les documents suivants: "Statement on Faculty Status of College and University Librarians" et "Library Education and Personnel Utilization".

Un programme complet pour l'administration du personnel d'une bibliothèque universitaire devrait porter sur le recrutement, la nomination, l'avancement, le temps d'activité, le congédiement, l'appel, la définition des responsabilités du poste, la classification, l'échelle de salaires, les programmes d'orientation et de formation, l'évaluation du rendement de l'employé, et le counseling.

SECTION D: AMENAGEMENTS

Norme D-1

La bibliothèque universitaire disposera d'un espace et d'un aménagement qui puissent actuellement et dans l'avenir satisfaire les besoins de l'université et de ses programmes.

Commentaires sur la norme D-1

Les bâtiments d'une bibliothèque universitaire devraient être de dimension et de qualité suffisantes pour recevoir les collections et offrir un espace suffisant pour permettre aux étudiants, au corps enseignant ou à d'autres usagers de les utiliser. Il devrait également y avoir un espace adéquat pour que la bibliothèque effectue les opérations nécessaires afin d'assurer ses services. Pour déterminer si les aménagements sont adéquats, on ne peut pas se baser sur les besoins actuels. L'importance et la composition des effectifs de l'université, la nature de ses programmes d'enseignement et de recherche, le genre et le rythme de publication des documents de bibliothèque influençant grandement les exigences relatives à la bibliothèque, il est nécessaire de soumettre ces dernières à une évaluation et à une planification continues.

Une bibliothèque universitaire devrait être intéressante, attrayante et organisée avec soin afin de promouvoir l'efficacité des opérations et faciliter la consultation. Des facteurs spécifiques à mentionner ici se rapportent aux caractéristiques générales de l'environnement pouvant affecter les usagers, le corps enseignant et les collections (lumière, ventilation, température, contrôle de l'humidité, les moyens de transport, verticalement et horizontalement, les particularités au point de vue sécurité, etc.), la disposition des rayonnages, le nombre et la variété des postes de lecture, les rapports entre

rayonnages et postes de lecture, les rapports entre les "points de contact", la circulation efficace des documents, et un espace adéquat pour le personnel et les opérations.

Le point fondamental à considérer quand on dresse le plan d'une bibliothèque devrait être sa fonction. Puisque la nature des collections, des services, des opérations et des besoins des usagers de la bibliothèque peuvent, avec le temps, changer d'une façon significative, la flexibilité actuelle et future est un élément important dans la conception d'une bibliothèque. Quoique le style architectural et les traditions d'une université puissent imposer certaines caractéristiques aux plans, il ne faudrait pas laisser de tels facteurs compromettre les considérations fonctionnelles fondamentales.

Norme D-2

Les bibliothèques seront situées de manière à être d'accès facile.

Commentaires sur la norme D-2

Les exigences des études interdisciplinaires et de la recherche, la reconnaissance des besoins des étudiants non gradués, l'urgence de réaliser des économies de fonctionnement -- cela et d'autres facteurs ont fait renaître l'intérêt pour une centralisation des sections dispersées d'une bibliothèque afin d'élargir l'accès à ses ressources et éviter une duplication coûteuse dans le développement et la maintenance des collections.

Il existe cependant des circonstances, comme la situation du campus, le grand nombre d'usagers et l'importance des collections, qui peuvent continuer à justifier le maintien d'une bibliothèque en plusieurs sections. Des locaux éloignés pour l'emmagasinage, aussi indésirables qu'ils puissent être, peuvent être aussi utilisés pour pallier l'insuffisance d'espace. Quand une structure décentralisée subsiste sous une forme ou une autre, il est important que les bibliothèques soient situées de telle sorte que les inconvénients pour les usagers s'en trouvent minimisés (9).

SECTION E: ADMINISTRATION ET DIRECTION

Norme E-1

La place de la bibliothèque universitaire dans l'administration et la direction de l'université sera clairement identifiée et les responsabilités et les pouvoirs de l'administration de la bibliothèque et de son administrateur principal seront définis.

Commentaires sur la norme E-1

S'il y a ambiguïté pour la communauté universitaire quant à la place occupée par la bibliothèque dans l'administration et la direction de l'université et si les pouvoirs et responsabilités de l'administrateur principal de la bibliothèque ne sont pas clairement identifiés, il peut en résulter des malentendus, des conflits et de la confusion au détriment à la fois de l'université et de la bibliothèque. Parce qu'elle est en rapports étroits avec l'enseignement et la recherche, la bibliothèque universitaire devrait être officiellement reconnue comme l'une des unités majeures de l'université et son administrateur principal devrait participer régulièrement et directement à la planification de l'enseignement et à la prise de décision intéressant toute l'université. Pour les mêmes raisons, cette personne devrait directement rendre compte de ses activités au recteur de l'université.

Le besoin, reconnu depuis longtemps pour les établissements d'enseignement supérieur de faire intervenir les facultés dans les problèmes de la bibliothèque, a conduit à l'institutionalisation du comité consultatif de la bibliothèque. En raison de l'importance primordiale de la bibliothèque pour l'enseignement et la recherhe et, par suite, du besoin d'une interaction étroite des facultés et de la bibliothèque, l'existence du comité de bibliothèque présente de la valeur. Ce comité devrait être consultatif et ses responsabilités clairement délimitées.

Norme E-2

L'administration de la bibliothèque doit être bien structurée et doit rejoindre à la fois le système administratif de l'université et les besoins de la bibliothèque.

Commentaires sur la norme E-2

Afin de rendre efficaces le travail d'organisation et la prise des décisions, il est essentiel que les structures d'administration et de direction de la bibliothèque universitaire elle-même soient clairement définies. Cela implique l'identification des rôles et des responsabilités de toutes les catégories de personnel dans l'administration de la bibliothèque. Il est essentiel que la direction de la bibliothèque reflète les principes et pratiques suivis ailleurs dans l'université, même s'il devient nécessaire de les modifier pour tenir compte des conditions et problèmes particuliers à une bibliothèque universitaire.

Norme E-3

Il devrait exister des relations administratives étroites entre toutes les bibliothèques à l'intérieur de l'université, afin que les usagers de la bibliothèque puissent en utiliser les ressources au maximum et efficacement.

Commentaires sur la norme E-3

Aucun modèle unique d'administration d'une bibliothèque n'aura la même utilité pour toutes les universités, mais le modèle choisi par un établissement, quel qu'il soit, devrait avoir comme objectif de répartir équitablement les ressources et les services de la bibliothèque. Les besoins des spécialistes diffèrent d'une discipline à l'autre et souvent les besoins des étudiants ne sont pas les mêmes que ceux du corps enseignant. Ces intérêts concurrents ne peuvent pas toujours être conciliés, mais une tâche importante de la bibliothèque est de parvenir à une répartition aussi équitable que possible des services offerts à tous les groupes.

Quelles que soient les relations administratives établies entre les sections d'une bibliothèque universitaire, il est essentiel que des mécanismes de coordination soient déterminés et mis en vigueur pour garantir que les règles relatives au service sont raisonnablement harmonisées, que les coûts résultant d'une duplication sont contrôlés et l'accès à toutes les collections de la bibliothèque est le plus large possible.

A moins que d'autres services d'information, tels que les centres audio-visuels, les centres d'informatique, les services automatisés de recherche documentaire, tout autant que les bibliothèques, ne soient déjà administrativement centralisés, les mécanismes de coordination devraient aussi ayir pour relier les unes aux autres les activités de ces organisations.

Norme E-4

Les programmes ou les politiques les plus importantes ainsi que les méthodes d'une bibliothèque universitaire seront clairement définies, révisées régulièrement et accessibles.

Commentaires sur la Norme E-4

Afin d'assurer son efficacité interne et d'être "entendue" à l'extérieur, une bibliothèque universitaire devrait clairement définir ses programmes les plus importants, ainsi que ses méthodes, et les enregistrer. L'énoncé par écrit de ce programme devrait être facilement obtenu par tous les membres du personnel de la bibliothèque et les programmes qui intéressent l'extérieur (comme le programme de développement des collections de la bibliothèque ou les règlements du prêt) devraient être accessibles aux usagers de la bibliothèque ou à d'autres pouvant en avoir besoin ou désirant les consulter. Ces programmes, de même que les pratiques pour les réaliser, devraient être révisés régulièrement pour s'assurer qu'ils continuent à être appropriés.

SECTION F: FINANCES

Norme F-1

Une bibliothèque universitaire recevra les fonds suffisants lui permettant d'assumer ses obligations et ses responsabilités telles qu'identifiées dans la norme précédente.

Commentaires sur la norme F-1

Les besoins budgétaires globaux d'une bibliothèque universitaire ne peuvent se déterminer qu'en fonction de ses responsabilités. On a souvent tenté de développer des formules ou d'autres mesures objectives pour déterminer les exigences budgétaires d'une bibliothèque universitaire. Ces mesures vont de l'attribution des fonds d'après les inscriptions, à l'établissement d'un pourcentage minimal du budget de fonctionnement de l'université qui serait alloué à la bibliothèque. De telles approches objectives pour déterminer le budget ne reconnaissent pas toujours la variété et la complexité des demandes auxquelles toute bibliothèque universitaire doit répondre, ainsi que les besoins sensiblement différents des diverses universités.

Cette situation empêche également d'établir un modèle viable pouvant s'appliquer à toutes les bibliothèques universitaires leur permettant de répartir leurs budgets selon les articles les plus importants (traitements et salaires, acquisitions, reliure, fournitures diverses et autres dépenses).

En dernière analyse, cette répartition dépend des exigences et priorités locales. Par exemple, si l'on prévoit qu'une bibliothèque universitaire va gérer un nombre appréciable d'unités séparées ayant des activités parallèles et duplicatives, ses dépenses relatives aux traitements et salaires seront plus élevées que si le cas était différent.

En toutes circonstances, il est nécessaire d'allouer des fonds suffisants à une université pour lui permettre de développer les collections appropriées, d'assurer les services qu'il convient, d'effectuer les opérations nécessaires et de satisfaire les attentes et les besoins prévus. Si le financement est moindre qu'il n'est nécessaire pour remplir ces obligations, la bibliothèque sera dans l'impossibilité de satisfaire les besoins de l'université.

Une bibliothèque universitaire devrait fonctionner avec une gestion financière saine. Pour ce faire, la bibliothèque et son administration devraient identifier et appuyer leurs demandes budgétaires efficacement, et donner un compte-rendu adéquat sur la dépense de leur budget.

Norme F-2

Le budget de la bibliothèque universitaire sera un chapitre distinct du budget de l'univertsité et il sera établi et gérê par l'administrateur principal de la bibliothèque universitaire, qui participera également à la planification budgétaire globale de l'université.

Commentaires sur la norme F-2

Le pouvoir de préparer, de soumettre, de défendre et d'administrer le budget de la bibliothèque universitaire devrait être délégué clairement et explicitement à l'administrateur principal de la bibliothèque universitaire. Il ou elle devrait avoir la pleine responsabilité de gérer ce budget et aussi les pouvoirs nécessaires pour utiliser au maximum l'ensemble des ressources de la bibliothèque. Il ou elle devrait avoir les mêmes marges de latitude et de responsabilité que celles que peuvent utiliser les autres administrateurs principaux dans l'université. La bibliothèque devrait avoir la responsabilité de préparer des rapports réguliers et satisfaisants sur les dépenses engagées au cours de l'année. Ces rapports devrait être conformes aux exigences de l'université et, si cela est nécessaire, à ses procédures et pratiques normalisées.

En raison de l'importance de la bibliothèque au sein de l'université et du besoin pour elle de répondre efficacement aux modifications des demandes, des priorités et des programmes d'enseignement, il est essentiel que le budget de la bibliothèque soit établi en tenant compte, et en ayant pleinement connaissance, du processus de planification du budget global de l'université. L'administrateur principal de la bibliothèque devra avoir un rôle direct et important dans ce processus.

REFERENCES

1. Carnegie Commission on Higher Education, A Classification of Institutions of Higher Education (Berkeley, Calif.: The Commmission, 1973), p.1-2, 9-22. This publication identifies 173 "doctoral granting institutions".

2. Allan M. Cartter, An assessment of Quality in Graduate Education (Washington, D.C.: American Council on Education, 1966), p.114.

3. William J. Baumol and Matityahu Marcus, Economics of Academic Libraries (Washington, D.C.: American Council on Education, 1973).

4. Cartter, "An Assessment of Quality in Graduate Education", p.114.

5. The best recent discussion of the importance of nonprint media for higher education is Carnegie Commission on Higher Education, The Fourth Revolution: Instructional Technology in Higher Education (New York, McGraw-Hill, 1972).

6. In Faculty Status for Academic Librarians: A History and Policy Statement (Chicago: American Library Assn., 1975), p.35-38.

7. Library Education and Personnel Utilization (Chicago: American Library Assn., 1976).

8. Considerable valuable information is available in several publications, the best of which remains Keyes D. Metcalf, Planning Academic and Research Library Buildings (New York: McGraw-Hill, 1965).

9. This issue has been the subject of considerable analysis. See, particularly Ralph E. Ellsworth, The Economics of Book Storage in Academic Libraries, (Metuchen, N.J.: The Association of Research Libraries and the Scarecrow Press, 1969). Also useful is Jeffrey A. Raffel and Robert Shishko, Systematic Analysis of University Libraries (Cambridge, Mass.: MIT Press, 1969).

ANNEXE

TECHNIQUES ANALYTIQUES QUANTITATIVES

Les bibliothèques universitaires(1) auxquelles on pourrait appliquer des mesures quantitatives sont si complexes, si diverses dans les programmes d'études qu'elles étayent et si différentes les unes des autres, qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, de concevoir une mesure statistique commune qui pourrait s'appliquer à toutes. Ce problème se complique encore du fait du caractère et de l'insuffisance des données couramment disponibles. Herman Fussler, par exemple, observe que "les bibliothèques, comme les universités, tendent à avoir des données analytiques très insuffisantes sur leurs opérations et leur fonctionnement. De telles données, surtout quand elles se rapportent aux coûts et à la réponse du système aux besoins des usagers, ont une importance critique quand on s'efforce d'accroître l'efficacité et le service d'une bibliothèque(2). Fritz Machlup, en s'efforçant récemment de mesurer sur une grande échelle le stock et les acquisitions des bibliothèques, s'est plaint au sujet du manque de données satisfaisantes(3). D'autres observateurs ont mis en question l'utilité des données statistiques actuelles relatives aux bibliothèques(4). Ils appellent l'attention sur les constats d'échec quand on veut mesurer le fonctionnement ou l'efficacité. Néanmoins, les établissements d'enseignement rivalisent pour recruter leurs enseignants et leurs étudiants, et un des éléments dans cette compétition est le caractère adéquat des services et des collections de la bibliothèque. On porte des jugements comparatifs sur les bibliothèques universitaires et ces comparaisons peuvent être étayées par des mesures quantitatives.

Malheureusement, une grande partie des données dont on a besoin pour réellement établir des comparaisons, ne peuvent être obtenues des statistiques ARL. Les études LIBGIS et MEGIS fournissent aussi des données, mais ces dernières sont, d'habitude, trop anciennes pour les besoins actuels, ou sous une forme difficile à utiliser. Par suite, l'analyste est obligé de se fier à ce qui est utilisable: statistiques ARL, autorités ayant écrit sur le sujet et sur les enquêtes limitées qu'il ou elle peut effectuer. Toutes ces méthodes sont utiles à des degrés variables, mais à l'exception peut-être des données de l'ARL, aucune ne fournit les données brutes sur lesquelles ont peut baser des mesures dérivées empiriquement. On peut discerner certaines pratiques

"communes", et les avis de certaines autorités peuvent être considérés, mais ceux-là, même s'ils ont de la valeur, ne constituent pas des mesures quantitatives qui devraient être obtenues empiriquement et être justifiables logiquement. Pour avoir des mesures quantitatives fiables, les catégories à mesurer doivent être définies et un mécanisme doit être mis au point afin de rassembler les données nécessaires.

En l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions essentielles, il est difficile de faire autre chose que d'analyser les données de l'ARL. En bref, ces dernières se classent en trois catégories:

a) aperçu obtenu par simple inspection des données;

b) l'élaboration de rapports qui réduisent la quantité des données à comprendre et facilitent la comparaison;

c) l'analyse régressive qui remplit approximativement la même fonction, du point de vue de l'analyste, que l'élaboration des rapports mais qui exige aussi un effort de la part de l'analyste pour regrouper les institutions similaires. Elle indique à l'analyste si ce travail a été bien exécuté (coefficient de détermination).

La simple inspection des données de l'ARL, complétée par les rangements hiérarchiques, les séries, les moyennes et les médianes, donne des aperçus utiles à l'administrateur de bibliothèque expérimenté qui peut mentalement ne pas tenir compte des écarts évidents et peut limiter les comparaisons à un groupe homogène. Cependant, lire par exemple qu'en 1976-1977 le nombre des volumes dans les bibliothèques de l'ARL allait de 9,547,576 pour Harvard à 906,741 pour MacMaster, que la bibliothèque moyenne gardait 2,127,047 volumes et que la médiane était de 1,653,000 peut donner au lecteur un sens de la perspective qui est précieux, mais est d'un usage limité pour établir des comparaisons entre des établissements quelque peu différents.

Une réduction des données peut s'obtenir en utilisant des rapports ou des pourcentages, comme indiqué ci-après dans l'exemple d'analyse des rapports. A partir des données existantes, on peut obtenir certaines autres données, par exemple:-

1- Le rapport en effectifs personnel professionnel/personnel non professionnel;

2- Les dépenses pour les documents de la bibliothèque comme un pourcentage des dépenses globales de fonctionnement de la bibliothèque;

3- Le rapport des dépenses en salaires aux dépenses pour les documents de la bibliothèque.

Cette sorte de réduction des données facilite l'analyse en rendant ces dernières données plus compréhensibles. Par exemple, parmi les bibliothèques de l'ARL en 1976-1977, le rapport personnel professionnel/personnel non professionnel allait de 1,08 à 0,24; la moyenne était 0,51 et la médiane 0,49. La majorité écrasante des bibliothèques était en général dans la situation d'un professionnel pour deux non-professionnels. Parmi les bibliothèques de l'ARL en 1976-1977, les dépenses pour les documents de la bibliothèque en pourcentage des dépenses globales de la bibliothèque allaient de 19.14 pour cent pour Toronto à 50.61 pour cent pour Houston. La moyenne était de 31.46 pour cent et la médiane de 30.09 pour cent. L'immense majorité des bibliothèques de l'ARL avait tendance à dépenser 30 pour cent de leur budget pour les acquisitions. Pour les bibliothèques, la contrepartie des dépenses pour les documents est constituée par les dépenses en salaires. Exprimé comme un rapport salaires/documents, on obtenait de 3,6 dans le cas de Toronto à 0,8 dans le cas de Houston, avec une médiane de 1,9 et une moyenne de 1,93.

A partir de rapports comme ceux-là, on obtient un aperçu plus profond des opérations de la bibliothèque, mais il serait téméraire d'en conclure que toutes les bibliothèques devraient dépenser 30 pour cent de leur budget en livres et 60 pour cent en salaires ou que le rapport professionnels/non-professionnels devrait être toujours de 1 à 2. Les conditions locales exigent des orientations différentes. Une bibliothèque ayant plusieurs sections peut requérir un rapport professionnels/non-professionnels plus élevé. Inversement, des conditions de

fonctionnement différentes, d'autres mesures de répartition du personnel, peuvent imposer des rapports différents. Et encore, ce genre de rapports devrait être examiné avec précaution. Au mieux, l'analyse des rapports ne peut servir que de toile de fond pour évaluer les conditions locales.

L'analyse régressive fournit également, en quelque sorte, une diminution des données, mais elle oblige l'analyste à tenter de regrouper les établissements similaires. Baumol et Marcus fournissent un guide pour l'utiliser dans l'analyse des données de bibliothèque(5). La conclusion de cette annexe donne un exemple de son application. Mais les mêmes avertissements relatifs aux conclusions à tirer de l'analyse des rapports s'appliquent également à l'analyse régressive.

Pour ajouter à ce qui précède, il existe des documents de plus en plus nombreux sur l'évaluation du fonctionnement des bibliothèques, laquelle peut s'exprimer de plusieurs façons. F.W. Lancaster fait un résumé de quelques-unes des approches possibles:

"1- La capacité du bibliothécaire à remettre un certain article quand celui-ci est demandé;

2- La facilité qu'offre le catalogue et l'ordre des rayons à révéler ce que contient la documentation portant sur des sujets particuliers et ce que contient la bibliothèque;

3- La capacité du personnel de la référence à répondre aux questions de façon complète et précise;

4- La rapidité à repérer un document dont on a besoin;

5- La rapidité à trouver réponse à une demande de référence ou à mener une recherche bibliographique et à transmettre les résultats à l'usager;

6- Les efforts que l'usager doit faire pour utiliser les services de la bibliothèque (y compris les facteurs de nature physique pour accéder à la bibliothèque et à ses collections, l'importance et la valeur du personnel de la bibliothèque, et la façon dont les collections sont cataloguées, indexées, rangées sur les rayons et pourvues de poteaux indicateurs)"(6).

Cependant, les évaluations du fonctionnement en sont encore au stade préliminaire. Il se peut qu'elles deviennent extrêmement importantes pour les bibliothèques, mais vraisemblablement, elles seront plus utiles pour les décisions à l'intérieur des établissement que celles prises entre les établissements. En somme, il n'existe aucune solution simple, aucune panacée toute prête, aucun substitut remplaçant une analyse intelligente des données disponibles.

EXEMPLE D'ANALYSE DES RAPPORTS

Le tableau ci-après montre l'application de l'analyse des rapports aux dépenses de la bibliothèque en documents, exprimées comme un pourcentage des dépensees globales de fonctionnement de la bibliothèque. On s'est basé sur les données les plus récentes (1976-1977) de l'ARL. Pour rester bref et parce qu'il s'agit simplement d'un exemple, seulement 20 sur le total des 93 établissements possibles ont été utilisés.

TABLEAU I

DEPENSES D'ACQUISITION EXPRIMEES COMME UN POURCENTAGE DES DEPENSES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES (VALEUR) POUR 20 BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES 1976-1977

Rang	Numéro de l'établissement	Nom	Valeur
1	31	Houston	50.61
2	3	Arizona	44.63
3	82	Texas A & M	44.05
4	87	VPI & SU	42.84
5	81	Texas	42.69
6	28	Georgia	42.21
7	35	Iowa	42.15
8	71	South Carolina	42.08
9	68	Rice	41.67
10	42	Louisiana State	40.19
11	20	Connecticut	40.04
12	60	Oklahoma State	39.51
13	53	Nebraska	39.30
14	80	Tennessee	39.22
15	52	Missouri	38.93
16	4	Arizona State	38.62
17	22	Dartmouth	38.30
18	24	Emory	38.23
19	1	Alabama	38.08
20	57	Notre Dame	37.87

L'INDICE DES RESSOURCES DE LA BIBLIOTHEQUE

L'index des ressources de la bibliothèque est un indice spécialisé conçu par Allan M. Cartter et publié dans son An Assessment of Quality in Graduate Education(7). C'est une moyenne de 3 indices et on le calcule de la manière suivante. Premièrement, on détermine le groupe des établissements à comparer. (Dans l'exemple indiqué dans le tableau 2, le groupe comprend toutes les bibliothèques de l'ARL et les données de 1976-1977). Deuxièmement, on isole 3 variables:

(a) volumes au total
(b) volumes ajoutés
(c) périodiques reçus.

On calcule un indice séparé pour chaque variable en trouvant la médiane pour chaque variable et en appliquant cette valeur à chaque établissement (division).

Par exemple, supposons que la médiane des périodiques détenus par les bibliothèques de l'ARL soit de 15,000 et que 3 établissements en aient respectivement au total 60,000, 15,000 et 7,500. En divisant chacun de ces nombres par la médiane 15,000, on obtiendra pour l'indice des valeurs de 4, 1 et 0,5. De la même manière, on trouve pour chaque établissement les valeurs pour les 2 autres variables: volumes ajoutés et volumes au total. Ensuite, les valeurs des 3 indices pour chaque établissement sont ajoutées, divisées par 3 et classées par ordre décroissant.

Par exemple, examinons l'établissement no 8 dans le tableau 2. C'est Michigan. Il a comme valeurs des indices 2,31, 1,81 et 1,92. La somme des trois donne 6,04. En divisant par 3, on obtient 2,01 qui est l'indice global des ressources de la bibliothèque.

L'indice de M. Cartter est basé sur les données de 1963-1964. A cette époque, sa conclusion générale était la suivante: les bibliothèques qui tombent au-dessous de 0,5 sont probablement insuffisantes pour soutenir des programmes de troisième cycle dans une gamme étendue de domaines, quoiqu'elles peuvent convenir à un établissement spécialisé en technologie ou dans les études supérieures se rapportant à un nombre de domaines très limité(8).

Le tableau 2 illustre l'application de l'indice des ressources de la bibliothèque à 20 bibliothèques de l'ARL en utilisant les données de l'ARL pour 1976-1977.

TABLEAU 2

L'INDICE DES RESSOURCES DE LA BIBLIOTHEQUE
APPLIQUE A 20 BIBLIOTHEQUES DE L'ARL
1976-1977

Rang Indice global	Nom de l'établissement	Indice volumes au total	Indice volumes ajoutés	Indice périodiques	Indice global Ressources de la bibliothèque
1	Harvard	4.49	2.25	3.89	3.54
2	Illinois	2.74	1.95	3.43	2.71
3	Yale	3.24	2.40	2.44	2.69
4	Calif., Berkeley	2.31	1.75	3.90	2.65
5	Texas	1.91	2.87	2.41	2.39
6	Indiana	2.07	2.39	1.71	2.05
7	Columbia	2.22	1.57	2.31	2.03
8	Michigan	2.31	1.81	1.92	2.02
9	Stanford	2.05	1.67	2.13	1.95
10	Toronto	1.87	2.15	1.66	1.90
11	Calif., Los Angeles	1.84	1.44	2.26	1.84
12	Washington	1.52	2.16	1.64	1.77
13	Cornell	1.87	1.33	2.08	1.76
14	Chicago	1.83	1.60	1.76	1.73
15	Wisconsin	1.52	1.30	1.92	1.58
16	Ohio State	1.53	1.50	1.15	1.39
17	Minnesota	1.58	0.93	1.48	1.33
18	Duke	1.35	1.28	1.33	1.32
19	Princeton	1.37	1.18	1.25	1.27
20	Pennsylvania	1.31	1.08	1.10	1.16

TABLES D'ANALYSE REGRESSIVE (utilisant les données de l'ARL, 1975-1976)

En analysant les données provenant des bibliothèques de l'ARL, on trouve que les relations statistiques les plus marquées existent pour des bibliothèques classées par catégories, d'une certaine façon.

Pour cette raison, à titre d'exemple, on peut regrouper les bibliothèques de l'ARL de quatre façons différentes.

1- Toutes les bibliothèques universitaires de l'ARL;
2- Toutes les bibliothèques universitaires privées de l'ARL aux Etats-Unis;
3- Toutes les bibliothèques universitaires publiques de l'ARL aux Etats-Unis;
4- Toutes les bibliothèques universitaires de l'ARL au Canada.

De plus, pour chaque groupe, on peut former des tableaux additionnels prédisant les valeurs de variables différentes (dépendantes) basées sur la valeur d'autres variables (indépendantes). On peut, par exemple, examiner 6 variables comme:-

1- Le personnel professionnel;
2- Effectif total du personnel;
3- Nombre total de volumes ajoutés;
4- Dépenses pour les documents de bibliothèque;
5- Dépenses globales pour la bibliothèque;
6- Périodiques d'actualité conservés;

Pour chaque bibliothèque, et pour chacun des 4 groupes mentionnés ci-dessus, on peut établir des prévisions portant sur:

1- L'effectif du personnel professionnel relié au nombre de volumes conservés;
2- Le nombre brut des acquisitions relié au fonds documentaire;
4- Les dépenses d'acquisition reliées aux acquisitions brutes et l'ensemble des volumes;
5- Les dépenses totales reliées au fonds documentaire, le nombre total des acquisitions et l'ensemble du personnel;
6- Le nombre de périodiques courants reliés au fonds documentaire.

Un tableau peut nous donner des indications sur certaines variables et ceci par établissement. Ce tableau indiquera pour chaque variable dépendante, sa valeur réelle, sa valeur estimée et la valeur résiduelle qui est la différence entre la valeur réelle et la valeur estimée.

Par exemple, supposons que nous avons dans le tableau 3 ci-dessous les indications qui prédisent l'effectif du personnel professionel qu'une bibliothèque est censée avoir en fonction du fonds documentaire.

TABLEAU 3

EXEMPLE D'ANALYSE REGRESSIVE APPLIQUEE
L'EFFECTIF DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (Y)

Etablissement	Valeur de Y	Valeur estimée de Y	Résidu	Indication
A	37	39	-2	X
B	52	48	4	X
C	63	55	8	X
D	60	72	-12	X

courbe normalisée des moindres carrés

La première colonne indique le nom de chaque établissement;
la deuxième indique la valeur réelle de chaque variable;
la troisième montre la valeur prévue basée sur le calcul fait à partir de l'équation de régression;
la quatrième est la différence entre les colonnes 2 et 3; et
la cinquième est un diagramme des données.

Si on considère la bibliothèque A, on voit qu'elle a 37 professionnels, mais si l'on se base sur les autres bibliothèques dans sa classe de comparaison, on devrait en avoir 39. La valeur réelle est inférieure de 2 unités à celle qui est prévue, de sorte que sa position sur le diagramme est indiquée à gauche de la courbe des moindres carrés (consulter n'importe quel manuel de statistiques pour avoir des explications détaillées sur cette technique).

Les bibliothèques B et C ont plus de professionnels que prévu et sont indiquées sur le diagramme à droite de la courbe. Par suite, par simple inspection, l'administrateur de la bibliothèque peut remarquer les anomalies évidentes entre sa bibliothèque et les autres.

REFERENCES DE L'ANNEXE

1. Doctoral granting institutions in Carnegie Commission on Higher Education. A Classification of Institutions of Higher Education (Berkeley, Calif.: The Commission, 1973), p.1-2, 9-22.

2. Herman H. Fussler, Research Libraries and Technology, A Report to the Sloan Foundation (Chicago: Univ. of Chicago Press, 1973), p.61.

3. Fritz Machlup, "Our Libraries: Can we Measure Their Holdings and Acquisitions," AAUP Bulletin 62:303-7 (Oct. 1976).

4. See, for example, Morris Hamburg and others, Library Planning and Decision Making Systems (Cambridge, Mass.: MIT Press, 1974).

5. William J. Baumol and Matityahu Marcus, Economics of Academic Libraries (Washington, D.C.: American Council on Education, 1973).

6. F.W. Lancaster, The Measurement and Evaluation of Library Services (Washington, D.C.: Information Ressources, 1977), p.323.

7. Allan M. Cartter, An Assessment of Quality in Graduate Education (Washington, D.C.: American Council on Education, 1966).

8. Ibid., p.114.

ANNEXE II

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

Présentation.

Sauf quelques exceptions, seuls sont cités des ouvrages ou articles assez récents, dont le contenu a été jugé pertinent ou éclairant en fonction du rapport du comité et des recommandations qu'il contient.

La très grande majorité des articles cités contiennent eux-mêmes des notes ou références bibliographiques, soit courantes soit rétrospectives, qui appuient ou complètent la présente bibliographie, permettant aux intéressés de se renseigner davantage sur les sujets qui y sont traités ou leur sont connexes.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

I- Bibliothéconomie, bibliothèques universitaires culture, éducation, livre, université

- OUVRAGES -

CARNEGIE COMMISSION ON HIGHER EDUCATION. A Classification of Institutions of Higher Education. New York; McGraw-Hill, 1973. 126p.

_____. The Fourth Revolution: Instructional Technology in Higher Education. New York: McGraw-Hill, 1972. 106p.

CARTTNER, Allan M. An Assessment of Quality in Graduate Education. Washington, D.C.: American Council on Education, 1966.

COMMONWEALTH UNIVERSITY YEARBOOK, 1914- . A Directory to the Universities of the Commonwealth and the Handbook of their Association. London, England: The Association (publié en quatre volumes sous emboîtage depuis 1976-1977).

CONSEIL DES ARTS DU CANADA. Bibliothèque universitaires de recherche. Rapport du groupe consultatif sur les bibliothèques universitaires de recherche. Ottawa: Conseil des Arts du Canada, 1978. 52p.

CONSEIL DES UNIVERSITES (QUEBEC). Rapport annuel 1975-1976 à 1977-1978. Québec: Editeur officiel.

DAOUST, Gaëtan et Paul BELANGER. L'Université dans une société éducative; de l'éducation des adultes à l'éducation permanente. Avec la collaboration de Gisèle Bourret. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1974. 244p.

DOWNS, Robert B. Ressources des bibliothèques d'Université et de recherche au Canada. Traduit de l'anglais par J.M. Arbic. Ottawa: Association des universités et collèges du Canada, 1967. 325p.

DROLET, Gaëtan, comp. Les bibliothèques universitaires du Québec. Essai de bibliographie. Montréal, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, 1979. 197p.

FAURE, Edgar et al. Apprendre à être. (Le Monde sans frontières). Paris: Fayard-Unesco, 1972. xliii, 368p.

GORE, Daniel, ed. Farewell to Alexandria: Solutions to Space, Growth, and Performance Problems of Libraries. Westport, Conn.: Greenwood Press, 1976. 180p.

HAMMER, Donald P. The Information Age: Its Development, Its Impact. Metuchen, N.J.: Scarecrow, 1976. 275p.

HASSENFORDER, Jean. La bibliothèque, institution éducative: recherche et développement. Paris: Lecture et bibliothèques, 1972. 214p.

HOUSER, L. and Alvin M. SCHRADER. The Search for a Scientific Profession: Library Science Education in the United States and Canada. Metuchen, N.J.: Scarecrow, 1978. 180p.

LAURIN, Camille. La politique québécoise de développement culturel. Québec, Editeur officiel, 1978. 2 vol.

Livre (Le) français hier, aujourd'hui, demain. Un bilan établi sous la direction de Julien Cain, Robert Escarpit, Henri-Jean Martin. Paris: Imprimerie nationale, 1972. 406p.

McGARRY, Kevin J. Communication, Knowledge and the Librarian. Hamden, Conn.: (Linnet Books), 1975. 207p.

OLIER, J.H. d' et B. DELMAS. La planification des infrastructures nationales de documentation, de bibliothèques et d'archives. Esquisse d'une politique générale (Documentation, bibliothèques et archives: études et recherche, 4). Paris: Unesco, 1974. 328p.

PENNA, Carlos Victor. National Library and Information Services: A Handbook for Planners. Edited by C.V. Penna, D.J. Foskett and P.H. Sewell. London: Butherworths, 1977. xxiv, 231p.

_____. La planification des services de bibliothèque et de documentation. 2e éd. revue et augmentée par Philipp H. Sewell et Herman Liebaers. (Manuels de l'Unesco à l'usage des bibliothèques, 17). Paris: Unesco, 1971. 178p.

RAFFEL, Jeffrey A. and Robert SHISHKO. Systematic Analysis of University Libraries. Cambridge, Mass.: M I T Press, 1969. 107p.

Revue des politiques d'éducation au Canada: Québec. Québec: ministère de l'Education, Direction générale de la planification, 1975. 189p. (Texte ronéotypé).

SAUNDERS, W.L. British Librarianship Today. London: The Library Association, 1976. xxl, 378p.

SCHNEIDER, Kenneth R. Destiny of Change: How Relevant is Man in the Age of Development? New York: Holt, Rinehart and Winston, Inc., 1968. 288p.

SHERA, Jesse. Introduction to Library Science. Littleton, Conn: Libraries Unlimited, 1976. 208p.

SWEENEY, Francis, ed. Knowledge Explosion: Liberation and Limitation. New-York, Farrar, Strauss & Giroux, 1966. 219p.

TOFFLER, Alvin. Le choc du futur. Traduit de l'américain par Sylvie Laroche et Solange Metzger. Paris: Denoël, 1970. 539p.

Université (L') de demain. Publié sous la direction de Gaston Dewrinck (Coll. Savoir-Formation). Paris - Bruxelles: Ed. Elsevier-Sequoia, 1974. 224p.

WASSERMAN, Paul. The New Librarianship: A Challenge for Change. New York: Bowker, 1972. xii, 287p.

WHATLEY, H. A. ed., British Librarianship and Information Science, 1966-1970. London: The Library Association, 1972. 712p.

_____. British Librarianship and Information Science, 1971-1975. London: The Library Association, 1977. 379p.

WILLIAMS, Edwin E. Ressources des bibliothèques des universités canadiennes pour la recherche en humanités et en sciences sociales. Rapport d'une enquête menée pour la Conférence nationale des universités et collèges canadiens par Edwin E. Wiliams. Traduit de l'anglais par Albert Beaudet. Ottawa: Conférence nationale des universités et collèges canadiens, 1962. 93p.

- ARTICLES (1) -

ASSOCIATION OF COLLEGE AND RESEARCH LIBRARIES. "New Horizons for Academic Libraries": First National Conference, November 8-11, 1978, Sheraton-Boston Hotel; Program (including 66 contributed paper abstracts, p. 25-34).

BONVILLE, Jean de. "Application du paradigme de Shannon à la bibliothéconomie et à la documentation." The Canadian Journal of Information Sciences / Revue Canadienne des sciences de l'information, 3: 13-27 (May 1978).

BOSA, Réal. "Pour une vision globale du développement des services de bibliothèques et de documentation. Synthèse des écrits récents et considérations générales." D. & B. 22: 123-129 (Sept. 1976).

DIX, William S. "Two Decisive Decades -- 1952 to 1972: Cause and Effect on University Libraries." AL 3: 725-731 (July-August 1972).

DOWNS, Robert B. "The Growth of Research Libraries." LT 21: 55-80 (July 1976).

EDELMAN, Hendrik. "Redefining the Academic Library." LJ 101: 53-56 (Jan. 1, 1976).

FILION, Paul-Emile. "Biblo-Québec en l'an 2000". Bulletin de l'Association canadienne des bibliothèques de langue française, 15 (1969): 4-10.

GORE, Daniel. "The View from the Tower of Babel." LJ 100: 1599-1604 (Sept. 15, 1975).

JACOB, Michel. "Les systèmes multi-media dans l'enseignement universitaire." Argus, 6: 6-8 (Janv.-févr. 1977).

"Journées d'études sur les bibliothèques universitaires et colloque sur la lecture publique" (texte de deux allocutions). BBF 20: 287-301 (Juil. 1975).

(1) On trouvera en appendice la liste des abréviations et sigles des revues citées dans la bibliographie.

KILGOUR, Frederick G. "Premiers pas vers une nouvelle bibliothéconomie: l'Ohio College Library Center." BBF 19: 245-256 (Mai 1974).

LADD, Boyd. "National Inventory of Library Needs, 1975 (U.S.A.)": Report submitted to the N.C.L.I.S. in 1977. Bowker Annual... 1977: 247-252.

LAPLANTE, Laurent. "La bataille du livre n'est pas encore perdue." Argus 5: 67-69 (Sept.-oct. 1976).

MURRAY, Olin B., Jr. "Knowledge, Universities and Libraries": Some Social-Functional Aspects of Interinstitutional Rationalizastion in Canada." CACUL Newletter, 2: 524-559 (Dec. 7, 1970).

PEEL, Bruce. "Canadian University Libraries" dans Canadian Libraries in their Changing Environment, Toronto, York University, Centre for Continuing Education, 1977: p. 182-200.

REED, Sarrah R., ed. "Evaluation of Library Service." LT 22: 253-413 (Jan. 1974).

REICHER, Daniel. "Les bibliothèques universitaires canadiennes, dix ans après..." D & B 21: 37-40 (Mars 1975).

_____. "L'information documentaire peut-elle se mettre au diapason de l'âge du laser?" D & B 22: 107-112 (Sept. 1976).

_____. "Vers une consolidation des services québécois d'information documentaire." D & B 23: 123-126 (Sept. 1977).

ROBERTS, Norman. "Aspects of British University Librarianship, 1877-1977." CRL 38: 460-476 (Nov. 1977).

SHERA, Jesse H. "Bibliothéconomie, documentation et science de l'information." BUIB 22: 62-70 (1968).

VERA, Oscar. "Les bibliothèques face à la croissance explosive de l'éducation." BUIB 24: 202-207 (Juil.-août 1970).

II - Collection (fonds documentaire)

- OUVRAGES -

ALLARD, C. Gabriel. Politiques du choix de la documentation à la bibliothèque du CEGEP de Maisonneuve. Montréal: Bibliothèque du collège, 1975. 21p.

FUTAS, Elizabeth, ed. Library Acquisition Policies and Procedures. Phoenix, Ariz.: Oryx Press, 1977. 406p.

McCULLOUGH, Kathleen. Approval Plans and Academic Libraries: An Interpretative Survey. Phoenix, Ariz.: Oryx Press, 1977. x, 154p.

Pour le développement concerté des collections d'une bibliothèque national d'aujourd'hui. Rapport du Groupe de travail sur le développement des collections. Montréal; ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1978. 5,89+ p.

PREIBISH, André. Fonds de développement des collections dans les bibliothèques universitaire canadiennes. Ottawa: Bibliothèque nationale, Diretion du développement des collections, 1972. 71p.

SLOTE, Stanley J. Weeding Library Collections. (Research Studies in Library Science, 14). Littleton, Colo.: Libraries Unlimited, 1975. xvi, 177p.

SPILLER, David. Book Selection: And Introduction to Principles and Practice. 2d ed. rev. Hamden, Conn.: Linnet Books; London, Enyland, Bingley, 1974. 142p.

TEGA, Vasile. Journal Evaluation, Selection, and Ranking: A Review in Business and Economics. Paper presented at the 10th meeting of the European Business School Librarians' Group, Essec, Cergy: 28-30 June 1978. 171p.

_____. Management and Economics Journals: A Guide to Information Sources. Detroit: Gale Research Company, 1977. 370p.

THERIAULT, Michel, éd. Choix et acquisition des documents au Québec. Montréal: ASTED, 1977. 2v.

URQUHART, J.A. and N.C. Relegation and Stock Control in Libraries. Stocksfield: Oriel Press (Routledge and Kegan Paul), 1976. 154p.

- ARTICLES -

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. Collection Development Commitee. "Guidelines for the Formulation of Collection Development Policies." LRTS 21: 40-47 (Winter 1977).

BAUGHMAN, James C. "Toward a Structural Approach to Collection Development." CRL 38: 241-248 (May 1977).

BOLGIANO, Christina E. and Mary Kathryn KING. "Profiling a Periodicals Collection." CRL 39: 99-104 (March 1978).

"Books in Peril: A Mini-Symposium on the Preservation of Library Materials." (4 articles). LJ 101: 2341-2351 (Nov. 15, 1976).

BRAULT, Jean-Rémi et Onil DUPUIS. "Un centre québécois pour la documentation peu consultée: état de la question." D & B 23: 164-167 (Sept. 1977).

BROADUS, Robert N. "Evaluation of Academic Library Collections: A Survey of Recent Literature." Library Acquisitions: Practice and Theory, 1: 149-155 (1977).

BURNS, Robert W. Jr. "Library Use as a Performance Measure: Its Background and Rationale." JAL 4: 4-11 (March 1978).

CASSATA, Mary B. "Book Storage" LT: 19: 287-395 (Jan. 1971).

COLEMAN, Kathleen and Pauline DICKINSON. "Drafting a Reference Collection Policy." CRL 38: 227-233 (May 1977).

COOPER, William S. (et al.). "The Duplication of Monograph Holdings in the University of California Library System." LQ 45: 253-274 (July 1975).

COOPER, Michael D. and John WOLTHAUSEN. "Misplacement of Books on Library Shelves: A Mathematical Model." LQ 47: 43-57 (Jan. 1977).

DUNLAP, Connie. "Resource Sharing and Cooperative Acquisitions: A Guardedly Optimistic View." Library Acquisitions: Practice and Theory, 1: 201-208 (1977).

EVANS, Edward and C. White ARGYRES. "Approval Plans and Collection Development in Academic Libraries." LRTS 18: 35-50 (Winter 1974).

GALVIN, Thomas J. and Allen KENT. "Use of a University Library Collection: A Progress Report on a Pittsburgh Study." LJ 102: 2317-2320 (Nov. 15, 1977).

HAVARD-WILLIAMS, P. and Anne GILMAN. "The Self-Renewing Library." ILR 10: 51-58 (Jan. 1978).

HEWITT, Joe A. "Impact of Networks on Collection Development." Libr. Acq.: Pract. & Th. 1: 209-216 (1977).

HODOMANEC, George V. "An Acquisition Rate Model for Academic Libraries" CRL 39: 439-447 (Nov. 1978).

JENKS, George M. "Circulation and Its Relationship to the Book Collection and Academic Departments." CRL 37: 145-152 (March 1976).

JENSEN, Kenneth O. "Structure and Organization for Collection Development: A Centralized Model." Libr. Acq.: Pract. & Th. 1: 173-179 (1977).

JOHNSON, Carol A. and Richard W. TRUESWELL. "The Weighted Criteria Statistic Score: An Approach to Journal Selection." CRL 39: 287-292 (Aug. 1978).

KRUMEL, D.W., ed. "Trends in the Scholarly Use of Library Resources." LT 25: 725-875 (Apr. 1977).

LIBES, Michel. "Bibliographies en métamorphose." BBF 20: 335-374 (Août 1975).

PARADIS, Gilles. "Le choix des documents dans les bibliothèques universitaires ou de recherche." D & B 23: 87-97 (Juin 1977).

"Politique (La) documentaire des universités" (France). (Texte de la circulaire no.75 U 112 du 21 novembre 1975, adressée par M. le Secrétaire d'Etat aux Universités à MM. les Présidents des universités...). BBF 21: 19-21 (Janv. 1976).
Voir aussi Documentaliste, 13: 119-120 (mai-juin 1976).

RICE, Barbara A. "The Development of Working Collections in University Libraries." CRL 38: 309-312 (July 1977).

RICHTER, Noël. "Les éliminations dans les bibliothèques françaises." BBF 20: 199-209 (Mai 1975).

SAVARD, Réjean. "Les micromedia: une solution trompeuse." Argus, 6: 9-11 (Janv.-févr. 1977).

SHELLEY, Karen Lee. "The Future of Conservation in Research Libraries." JAL 1: 15-18 (Jan. 1976).

SNOWBALL, George J. "Evaluation of an Academic Library Collection by Reference to Three Standards for Size." CACUL Newletter, 3: 120-141 (Nov. 25, 1971).

STEVENS, Rolland E. "Problems of Acquisition for Research Libraries." LT 18: 274-421 (Jan. 1970).

TREMBLAY, Clément. "L'élagage: une fonction de la bibliothèque encore à inventer." D. & B. 22: 9-15 (Mars 1976).

TURNER, Stephen J. "A Formula for Estimating Collection Use." CRL 38: 509-513 (Nov. 1977).

VOIGT, Melvin J. "Acquisition Rates in University Libraries." CRL 36: 263-271 (July 1975).

WEBER, Hans H. "Serials '73 - Review and Trends." (Inflation). LRTS 18: 141-150 (Spring 1974).

WREATH, Patrick J. "Collection Development - Generalizations and a Decentralized Model." Libr. Acq.: Pr. & Th. 1: 163-169 (1977).

"Zero Growth: When is NOT-Enough Enough? A Symposium." JAL 1: 5-11 (Jan. 1975).

III - Coopération (Partage des ressources, etc.)

- OUVRAGES -

HAMILTON, Beth and William B. ERNST, Jr., ed. Multitype Library Cooperation. New-York: Bowker, 1977. 212p.

Library Resource Sharing. Proceedings of the 1976 Conference on Resource Sharing in Libraries, Pittsburgh, Penn.; ed. by Allen Kent and Thomas J. Galvin. New-York: Dekker, 1977. 366p.

MYRICK, William J. Coordination: Concept or Reality? A Study of Library in a University System. Metuchen, N.J.: Scarecrow Press, 1975. 175p.

PREIBISH, André, ed. Cooperation among Libraries in Canada 1972: A Preliminary Checklist. Ottawa, National Library of Canada, 1972. 82f.

Resource Sharing in ARL Libraries. / SPEC kit and flyer 42. Washington, D.C.: SPEC, Office of Management Studies, ARL, 1978. 108p.

ROY, Jean et Octave BEGIN. Enquête relative à un plan de coordination, rapport. Montréal, CREPUQ, 1969.

- ARTICLES -

"A Method for Cooperative Serials Selection and Cancellation through Consortium Activities," by Karen Brewer, Gary Pitkin and Neal Edgar. JAL 4: 204-207 (Sept. 1978).

CHANG, Diana M. "Academic Library Cooperation: A Selective Annotated Bibliography." LRTS 20: 270-286 (Summer 1976).

DUPUIS, Onil. "Les bibliothèques du Québec et la coopération." BBF 23: 325-333 (Juin 1978).

GENNARO, Richard. "Austerity, Technology, and Resource Sharing." LJ 100: 917-923 (May 15, 1975).

GROVE, Pearce, S., ed. "Library Cooperation." LT 24: 157-423 (Oct. 1975).

KAPLAN, Louis. "Library Co-operation in the United States." ILR 5: 139-145 (Apr. 1973).

LEBLANC, Jean-Jacques. "Coopérer... ou périr?" D & B 22: 113-121 (Sept. 1976).

MAGRILL, Rose Mary. "The Concept of Resource Sharing." CLJ 36: 355-359 (Oct. 1978).

PERRIER, Alain. "Leçons de coopération." Argus, 5: 73-76 (Sept.-oct. 1976).

STIERWALT, Ralph E. "Cooperative Library System for Ontario Universities." OLR 58: 83-89 (June 1974).

THOMAS, Lawrence E. "Tri-University Libraries (B.C.)." CLJ 35: 27-33 (Febr. 1978).

VARENNES, Rosario de. "Le projet conjoint de télécatalogage en coopération des universités du Québec et de l'Ontario (TELECAT/COOP)." D & B 20: 69-76 (Juin 1974).

WILLIAMS, Gordon. "Un système de prêts entre bibliothèques: le Center for Research Libraries de Chicago." BUIB 28: 77-83 (Mars-avril 1974).

IV - Financement

- OUVRAGES -

The Allocation of Materials Funds in Academic Libraries. / SPEC Kit & Flyer 36. Washington, D.C.: SPEC, Office of Management Studies, ARL, 1978.

BAUMOL, William J. and Matityahu MARCUS. Economics of Academic Libraries. Washington, D.C.: American Council on Education, 1973. 98p.

GREAT BRITAIN UNIVERSITY GRANTS COMMITTEE. Capital Provision for University Libraries. Report of a Working Party. London: Her Majesty's Stationary Office, 1976. 42 p.

KURTH, William H. and David S. ZUBATSKY. Recommended Procedures for the Internal Financial Auditing of University Libraries. St.Louis, Mo.: Washington University Libraries, 1977. 96p.

- ARTICLES -

AXFORD, H. William. "Effective Resource Allocation in Library Management." LT 23: 549-672 (April 1975).

CLASQUIN, F.F. "Periodical Prices: 1975-77 up date." LJ 102: 2011-2015 (Oct. 1, 1977).

DRAKE, Miriam A. "Attribution of Library Costs." CRL 38: 514-519 (Nov. 1977).

KRIZ, Harry M. "Subscriptions vs. Books in a Constant Dollar Budget." CRL 39: 105-109 (March 1978).

MARIE-JOSEPH, Sr. "Touching Bottom in the Bottomless Pit." CLW 47: 82-83 (Sept. 1975).

MARTIN, Murray. "Budgetary Strategies: Coping with a Changing Fiscal Environment." JAL 2: 297-302 (Jan. 1977).

SAMPSON, Gary S. "Allocating the Book Budget: Measuring for Inflation." CRL 39: 381-383 (Sept. 1978).

SCHAD, Jasper G. "Allocating Materials Budgets in Institutions of Higher Education." JAL 3: 328-332 (Jan. 1978).

SCHMIDT, C. James. "How to Win the Budget Battle on Campus." AL 8: 569-570 (Nov. 1977).

STEWART, Blair. "The Costs of Providing Access to Periodical Literature in Academic Libraries." CLW 49: 70-75 (Sept. 1977).

V - Gestion

- OUVRAGES -

Faculty Status for Academic Librarians: A History and Policy Statement. Chicago: American Library Association, 1975. vi, 55p.

HAMBURGH, Morris (et al.). Library Planning and Decision-Making Systems. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1974. 774p.

HICKS, Warren B. and Alma M. TILLIN. Managing Multimedia Libraries. New-York, London: Bowker, 1977. xv, 264p.

HOADLEY, Irene B. and Alice S. CLARK, ed. Quantitative Methods in Librarianship: Standards, Research, Management. (Contributions in Librarianship & Information science ser.: No 4). Westport, Conn.: Greenwood Press, 1972. xv, 270p.

Library Education and Personnel Utilization. Chicago: American Library Association, 1976.

MORSE, M. Philip. Library Effectiveness: A System Approach. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1968. 207p.

NOVAK, Gloria, ed. Running out of Space - Where are the Alternatives? A Collection of papers presented at ALA's 1975 Library Administration Division San Francisco Pre-conference. Chicago: American Library Association, 1978. 160p.

Objectives and Administration of Library Research. Papers given at a seminar organized by the Advisory Board on Research of the Library Association, and held on 20th and 21st September 1971 at the University of Nottingham. London: The Association, 1972. 50p.

The Personnel Manual: An Outline for Libraries. Chicago: American Library Association, 1977. 46p.

RICKING, Myrl and Robert E. BOOTH. Personnel Utilization in Libraries: A Systems Approach. Chicago, American Library Association, 1974. 158p.

SNOWBALL, George J. Simplified Quantitative Methods of Library Management, Illustrted by Their Application to Sir George Williams University Library. Montreal, McGill University, Graduate School of Library Science, 1971 (Thèse).

THOMPSON, James. An Introduction to University Library Administration. 2d. ed. Hamden, Conn.: Linnet Books, 1974. 164p.

The University of California Libraries: A Plan for Development. (Ten-year period: 1978-1988). Berkeley, Calif.: Office of the Executive Director of Universitywide Library Planniny, 1977.

- ARTICLES -

BALL, Howard G. "Where Shall We Go from Here?" CLW 47: 69-73 (Sept. 1975).

BRAULT, Jean-Rémi. "Theme Session (CLA Conference, 1977): Increasing Library Effectiveness" CLJ 34: 361-363 366 (Oct. 1977) (Texte français).

DOUGHERTY, Richard M. "The Impact of Networking on Library Management." CRL 39: 15-19 (Jan. 1978).

DUBOIS, Pierre. "La motivation au travail: quelques considérations théoriques et pratiques." D & B 21: 123-128 (Sept. 1975).

DURAND, Marielle. "Relations de travail et développement professionnel." D & B 21: 115-120 (Sept. 1975).

EDWARDS, Ralph M. "The Management of Libraries and the Professional functions of Librarians." LQ 45: 150-160 (April 1975).

FIELDS, Dennis C. "Library Management by Objectives: The Humane Way." CRL 35: 344-349 (Sept. 1974).

FILION, Paul-Emile. "Finies les - thèques, vive la R.C.B.I ou notre maître, le futur" dans l'administration budgétaire de la bibliothèque (Travaux du stage de formation tenu à la Maison Montmorency, Courville, Québec, les 1er, 2 et 3 juin 1972) Montréal: ACBLF, 1973, pp. 63-80.

GALVIN, Thomas J. "Beyond Survival: Library Management for the Future." LJ 101: 1933-1935 (Sept. 15, 1976).

_____. "The Education of the New Reference Librarian." LJ 100: 727-730 (April 15, 1975).

HEINRITZ, Fred J. "Modern Scientific Management in Academic Library." JAL 1: 19-22 (July 1975).

HOGUE, André. "Le développement technologique et le personnel des bibliothèques." Argus, 6: 3-5 (Janv.-févr. 1977).

HOMER, Garth. "Expanding Service Roles for Libraries: A Practical Framework for Continuing Education." CLJ 34: 33-38 (Febr. 1977).

JONHSON, Edward R. "Subject-Divisional Organization in American University Libraries, 1939-1974." LQ 47: 23-42 (Jan. 1977).

LANCASTER, F. Wilfrid. "Systems Design and Analysis for Libraries." LT 21: 463-603 (April 1973).

LEARMONT, Carol L. and Richard L. DARLING. "Placements and Salaries 1977: The Picture Brightens." LJ 103: 1139-1145 (July 1978).

LINE, Maurice B. "The University Functions and Opportunities." LR 21: 345-348 (Autumn 1978).

McLURE, Charles R. "The Planning Process: Strategies for Action." CRL 39: 456-466 (Nov. 1978).

MICHALKO, James. "Management by Objectives and the Academic Library: A Critical Overview." LQ 45: 235-252 (July 1975).

MORAN, Michael. "The Concept of Adequacy in University Libraries." CRL 39: 85-89 (March 1978).

PAYNE, Charles (et al.). "The University of Chicago Library Data Management Systems." LQ 47: 1-22 (Jan. 1977).

SCHLUKBIER, George. "Transgressing the System: Performance Measurement and Library Development." CLJ 35: 303-306 (Aug. 1978).

SHAUGHNESSY, Thomas W. "Redesigning Library Jobs." JASIS 29: 187-190 (July 1978).

_____."Technology and Job Design in Libraries: A Sociological Systems Approach." JAL 3: 266-272 (1977).

SHEITOYAN, Robert et Alain PERRIER. "Le comportement des employés d'une bibliothèque." Argus, 6: 62-72 (Juin-août 1977).

STONE, Elisabeth W. "Personnel Development and Continuing Education in Libraries." LT 20: 3-183 (July 1971).

SUMMERS, F. William, ed. "Trends in the Governance of Libraries." LT 26: 157-298 (Fall 1977).

TOY, Beverly J., ed. "The Role of the Academic Librarian: A Symposium." JAL 4: 128-138 (July 1978). (Plusieurs articles).

WEBSTER, Duane and Jeffry GARDNER. "Strategies for Improving the Performance of Academic Libraries." JAL 1: 13-18 (May 1975).

WAYLAND, Donald G. "M B O: Participation or Manipulation?" The Canadian Banker ICB Review, 83: 45-52 (1976).

WHITE, Herbert S. "Management: A Strategy for Change." CLJ 36: 329-339 (Oct. 1978).

WILLARD, D. Dean. "Seven Realities of Library Administration." LJ 101: 311-317 (Jan. 15, 1976).

VI - Installations matérielles

- OUVRAGES -

BAHR, Alice Harrison. Book Theft and Library Security Systems, 1978-1979. White Plains, N.Y.: Knowledge Industry Publications, 1978. 128p.

BRAWNE, Michael. Libraries: Architecture and Equipment. Washington, D.C., London: Praeger Publishers, 1970. 187p.

EDUCATIONAL FACILITIES LABORATORIES. Bricks and Mortarboards. A Report, New-York: EFL, 1964, 168p.

ELLSWORTH, Ralph E. Academic Library Buildings: A Guide to Architectural Issues and solutions. Boulder, Colo.: Colorado Associated Press, 1973. XVI, 530p.

LANGMEAD, S. and Mary BECKMAN. New Library Design: Guidelines to Planning Academic Library Buildings. Toronto: John Wiley & Sons, 1970. 117p.

LICKLIDER, J.C.R. Libraries of the Future. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1965. 219p.

METCALF, Keyes D. Planning Academic and Research Library Buildings. New-York, McGraw-Hill, 1965. 431p.

THOMPSON, Godfrey. Planning and Design of Library Buildings. London, The Architectural Press, 1973. 183p.

Trends for the Seventies: Guidelines for Canadian University Libraries. Montréal: CACUL/ACUB, 1971. 244p.

- ARTICLES -

TRAISSAC, Elisabeth. "De l'installation d'un système de détection des vols d'ouvrages dans une bibliothèque." BBF 21: 223-229 (Mai 1976).
Voir aussi Library Journal, December issue on Library Buildings.

VII - Normes et critères de rendement

- OUVRAGES -

Normes pour l'établissement des services de bibliothèque: enquête internationale. (Documentation, bibliothèque et archives: études et recherche, 6). Paris: Presses de l'UNESCO, 1975. 485p.

- ARTICLES -

BANKS, Paul N. "Environmental Standards for Storage of Books and Manuscripts." LJ 99: 339-343 (Febr. 1975).

COSSETTE, André. "Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque: analyse des études majeures." D & B 24: 115-128 (Sept. 1978).

DOWNS, Robert B. and John W. HEUSSMEN. "Standards for University Libraries." CRL 31: 28-35 (Jan. 1970).

"Draft: Standards for University Libraries." CRL News, 4: 89-99 (1978).

GORE, Daniel. "The Mischief in Measurement." LJ 103: 933-937 (May 1, 1978).

HIRSCH, Felix E., ed. "Standards for Libraries." LT 21: 159-353 (Oct. 1972).

REICHER, Daniel. "Règles ou normes de développement pour les bibliothèques universitaires." Dans ABQ/QLA, Congrès 1968: Compte-rendu, pp. 60-62.

WHITE, G. Travis. "Quantitative Measures of Library Effectiveness." JAL 3: 128-136 (July 1977).

VIII - Services

- OUVRAGES -

ASTED. Commission des bibliothèques de recherche et spécialisées. L'évaluation des services publics; textes des conférences prononcées le 13 avril 1978. Montréal, ASTED, 1978. 79p.

_____. Dossier. Les Services d'information documentaire au Québec: bilan et propositions. Montréal: ASTED, avril 1978. 72p. et 7p. d'annexes.

Automated Circulation Systems in ARL Libraries. / SPEC kit and flyer 43. Washington, D.C.: SPEC, Office of Management Studies, ARL, 1978. 100p.

BUCKLAND, Michael K. Book Availability and the Library User. New-York: Pergamon Press, Inc., 1975. 196p.

DRANOV, Paula. Automated Library Circulation Systems, 1977-1978. White Plains, N.Y.: Knowledge Industry Publications, 1977. 102p.

FORD, Geoffrey. Use Studies: an Introductory Guide and Select Bibliography. Sheffield, England: University of Sheffield, Centre for Research on User Studies (CRUS), 1978.

Interlibrary Loan in Canada; A Report of a Study, by Basil Stuart-Stubbs, M. Friesen and D. McInnes. Vancouver: University of British Columbia Library, 1975. 236p.

LEE, Sul H., ed. A Challenge for Academic Libraries: How to Motivate Students to Use the Library. Ed. and with an introduction by Sul H. Lee. (Library Orientation Series, no 2). Ann Harbor, Mich.: The Pierian Press, 1973. 98p.

Library Use Instruction in Academic and Research Libraries. ARL Management Supplement. Washington, D.C.: Office of Management Studies, 1978.

- ARTICLES -

BONNELLY, Claude. "La référence automatisée dans les bibliothèques d'université et de recherche." D & B 19: 26-33 (Mars 1973).

CHAPUT, Gilles. "BADADUQ: banque de données à accès direct de l'Université du Québec." D & B 20: 55-65 (Juin 1974).

COGSWELL, James A. "On-line Search Services: Implication for Libraries and Library Users." CRL 39: 275-280 (Aug. 1978).

CRONEBERGER, Robert, Jr. and Carolyn LUCK. "Defining Information and Reference Service." LJ 100: 1984-1987 (Nov. 1, 1975).

DANIELS GANNING, Mary Kay. "The Catalog: Its Nature and Prospects." JOLA 9: 48-66 (March 1976).

DAUMAS, Alban. "Comment préparer les lecteurs à mieux utiliser les bibliothèques: la formation des utilisateurs." BBF 19: 213-228 (Avril 1974).

DESCHATELETS, Gilles et Claude BONNELLY, "USI / LAVAL - Organisation et gestion d'un service automatisé de recherches bibliographiques dans une bibliothèque universitaire." D & B 22: 17-28 (Mars 1976).

DOUGHERTY, Richard M. "Campus Document Delivery Systems to Serve Academic Libraries." JOLA 11: 24-31 (March 1978).

GAPEN, D. Kaye and Ichiko T. MORITA. "OCLC at USU: The Effect of the Adoption of OCLC on the Management of Technical Services at a Large Academic Library." LRTS 22: 5-21 (Winter 1978).

GAVIN, Pierre. "L'automatisation du catalogage: quelques conséquences sur le plan de l'organisation." BUIB 31: 328-334 (Sept.-oct. 1977).

KOBELSKI, Pamela and Jean TRUMBORE. "Student Use of Online Bibliographic Services." JAL 4: 14-18 (March 1978).

MARKUSON, Barbara Evans. "Granting Amnesty and Other Facsinating Aspects of Automated Circulation." AL 9: 205-211 (April 1978).

MORSE, Philip M. and Ching-chich CHEN. "Using Circulation Desk Data to Obtain Unbiased Estimates of Book Use." LQ 45: 179-194 April 1975).

NORTIER, Michel. "Prêt entre bibliothèques: quelques problèmes et leurs solutions possibles." BUIB 28: 70-76 (Mars-avril 1974).

NWAMEFOR, Ralph. "An Investigation of the Speed-up Cataloguing Techniques in Seven Canadian University Libraries." ILR 9: 51-66 (Jan. 1977).

PIERCE, Anton R. and Joe K. TAYLOR. "A Model for Cost Comparison of Automated Cataloging Systems." JOLA 11: 6-23 (March 1978).

ROBINE, Nicole. "Le chercheur dans la bibliothèque de recherche." BBF 22: 413-448 (Juil. 1977). (Contient des annexes-questionnaires).

SARACEVIC, R., W.M. SHAW, Jr., and P.B. KANTOR. "Causes and Dynamics of User Frustration in an Academic Library." CRL 38: 7-18 (Jan. 1977).

"Statistiques du prêt interbibliothèques en 1975" (dans les bibliothèques universitaires, etc., de France). BBF 22: 259-321 (mai 1977). (Contient tableaux, cartes, questionnaires).

WISEMAN, John A. "Community Use of University Libraries." CLJ 32: 373-376 (Oct. 1975).

YOUNG, Betty. "Circulation Service - Is it Meeting the User's Needs?" JAL 2: 120-125 (July 1976).

Addendum

MERCURE, Gérard, Gaston LAVOIE et Laval DU BREUIL. Etude sur l'emploi de la télécopie pour le prêt entre bibliothèques. Université du Québec, Communications, Rapports de recherche, no 15. Ste-Foy, 1978. 70 p.

IX - Statistiques

- OUVRAGES -

LANCASTER, F.W. The Measurement and Evaluation of Library Services. Washington, D.C.: Information Resources Press, 1977. 395p.

LINE, M.B. Library Surveys: An Introduction to Their Use, Planning Procedure and Presentation. Hamden, Conn.: Shoe string, 1967. 146p.

SIMPSON, I.S. Basic Statistics for Librarians. Hamden, Conn.: Linnet Books, 1975. 113p.

- ARTICLES -

"Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires (ESGBU)" (France). BBF 23: 1-29 (Janv. 1978).

MACHLUP, Fritz. "Our Libraries: Can We Measure Their Holdings and Acquisitions?" AAUP Bulletin, 62: 303-307 (Oct. 1976).

PACKER, Katherine H. "Collecting Canadian Library Statistics." CLJ 34: 203-211 (June 1977).

TREZZA, Alphonse and Stephen GREEN. "Statistics in Library Planning: Some Challenges and Problems in Collections and Interpretation." A joint paper presented at IFLA Committes on Statistics, Brussels, 1977. (Ronéotypé). 8p.

X - Technologie et réseaux documentaires

- OUVRAGES -

A Computer Network Protocol for Library and Information Science Applications. NCLIS/NBS Task Force On Computer Network Protocol. Washington, D.C.: National Commission on Libraries and Information Science, 1977.

ATHERTON, Pauline and Roger W. CHRISTIAN. Librarians and Online Services. White Plains, N.Y.: Knowledge Industry Publications, 1977. 124p.

AVRAM, Henriette D., and Lenore S. MARUYAMA, ed. Toward a National Library and Information Service Network: the Library Bibliographic Component. Washington, D.C.: Library of Coingress, 1977. v, 54p.

BALMFORTH, C.K. and N.S.M. COX. Interface: Library Automation with Special Reference to Computing Activity. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1971. 251p.

BRUNEL, Louis. Télécommunications: des machines et des hommes. (Les dossiers du Québec Science). Québec: Le Magazine Québec Science, 1978. 175p.

Canadian Library Systems and Networks: Their Planning and Development. A Symposium. Papers presented at a symposium on library systems and networks at C.L.A. Conference, Winipeg, 1974. Ottawa: C.L.A., 1974. 50p.

DOUGHERTY, Richard M. and Joan M. MAIER. Centralized Processing for Academic Libraries. The final report (Phase III, Jan. 1 - June 30, 1969) of the Colorado Academic Libraries Book Processing Center: The first six months of operation. Metuchen, N.J.: Scarecrow Press, Inc., 1971. 254p.

DUPUIS, Onil et Jean-Rémi BRAULT. La promotion du réseau des bibliothèques universitaires. Montréal, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, janv. 1979. 5 p.

FUSSLER, Herman H. Research Libraries and Technology. A Report to the Sloan Foundation. Chicago: University of Chicago Press, 1973. XI, 91p.

HOUYOUX, Philippe et Gérard MERCURE. Télédocumentation et Réseau Omnibus: participation de l'Université du Québec au programme Hermès, tome II, U.Q. Communications, Rapports de recherche, no 17. Ste-Foy, 1978. 167 p.

MARTIN, Susan K. Library Networks, 1976-77. White Plains, N.Y.: Knowledge Industry Publications, Inc., 1978. 130p.

NORA, Simon et Alain MINC. L'Information de la société. Rapport à M. le Président de la République, janvier 1978. Paris: La Documentation française, 1978. 163p. (En annexe au présent rapport, paraîtront 4 volumes, respectivement de 350, 280, 240 et 400p.).

SALMON, Stephen R. Library Automation Systems. (Books in Library and Information Science, 15). New-York: Marcel Dekker, 1975. 291p.

UNIVERSITE DU QUEBEC. Communications. Simulation d'un réseau de télécommunication. Etude descriptive des paramètres d'un réseau de télédocumentation adapté aux besoins de l'U.Q. Rapport de recherche. Québec, Université du Québec, 1976. 204p.

UNIVERSITE DU QUEBEC. Communications. TELEDOC I, Description d'un modèle de simulation en ordinateur numérique d'un réseau de télédocumentation. Rapport de recherche. Québec, Université du Québec, 1977. 45p.

- ARTICLES -

BEAUDOIN, Benoit. "L'Informatique de 1978 à 1985: décentralisation." Journal Le Contact, 3: 29, 31, 33 (Nov. 1978).

BECKMAN, Margaret. "Automated Cataloguing Systems and Networks in Canada." CLJ 35: 173-180 (June 1978).

"Les bibliothèques universitaires: automatisation, gestion et coopération." Revue de l'AUPELF, vol. 16, no 2 (Nov. 1978). 287p. (numéro complet, comprenant 17 articles).

BLOOD, Richard W. "Impact of OCLC on Reference Service." JAL 3: 68-73 (May 1977).

CHAPUT, Gilles. "Un système d'information de gestion pour une bibliothèque universitaire." Revue de l'AUPELF, 16: 247-262 (nov. 1978).

COURRIER, Yves. "Les problèmes liés à l'implantation des réseaux automatisés d'information documentaire." D & B 24: 61-70 (Juin 1978).

COWAN, Georges. "Utilisation de BADADUQ dans le cadre de l'Université du Québec." Revue de l'AUPELF, 16: 163-169 (Nov. 1978).

"Dossier. Réseaux informatiques: les nouvelles données du savoir." A paraître, 4: 17-37: (Juin 1978).

DUPUIS, Onil. "La circulation du prêt entre le Québec et l'Ontario." Revue de l'AUPELF, 16: 115-125 (Nov. 1978).

FURLONG, Elizabeth J. "Index Access to On-Line Records: An Operational View." JOLA 11: 223-238 (Sept. 1978).

GENNARO, Richard de. "Library Automation: The Second Decade." JOLA, 8: 3-4 (March 1975) (Voir tout le no 1 du vol. 8).

HEILIG, James. "Canadian On-Line Enquiry: Making the Information Explosion More Manageable." CLJ 33: 505-507 (Dec. 1976).

JAEGER, Herman-Karel de. "Is the Info-Industry Ready for Tomorrow's Society?" Interdoc, 1: 2-5 (Sept. 1978) (To be continued).

MOSLEY, Isobel Jean. "Cost-Effectiveness Analysis of the Automation of a Circulation System." JOLA 10: 240-254 (Sept. 1977).

NYREN, Karl. "Library Automation - State of the Art III: Current Issues of Library Automation." LJ 1: 1567-1569 (Jan. 1978).

ROLLING, Bernard. "bibliothèque municipale de Strasbourg: automatisation de la gestion du prêt" (exposé du système "Library Pen"). BBF 22: 649-659 (déc. 1977).

THERIAULT, Michel. "Système de prêt informatisé à la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke." Argus, 5: 98-101 (Nov.-déc. 1976).

VARENNES, Rosario de. "Quinze ans d'information documentaire à la bibliothèque de l'Université Laval: un bilan." Revue de l'AUPELF, 16: 26-41 (Nov. 1978).

VEANER, Allen B. "Institutional, Political and Fiscal Factors in the Development of Library Automation, 1967-1971." JOLA 7: 5-75 (March 1974).

Addenda

COWAN, Georges et Gilles CHAPUT. "Un réseau de documentation informatisé axé sur l'usager: BADADUQ."
Documentaliste 15,1: 3-9 (mars 1978).

"Library Automation: A Bibliography, 1973-77." by Martha W. West, Alice Quiros and George Glushenok.
JOLA 11, (Dec. 1978): 339-365.
(A new bibliography; outstanding compilation).

ABREVIATIONS DES TITRES DES REVUES CITEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE

AL	American Libraries
ARGUS	Argus
BBF	Bulletin des bibliothèques de France
BUIB	Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques
CACUL News	Canadian Association of College and University Libraries Newsletter
CLJ	Canadian Library Journal
CLW	Catholic Library World
CRL	College and Research Libraries
CRL News	College and Research Libraries News
D & B	Documentation et bibliothèques
ILR	International Library Review
JAL	Journal of Academic Librarianship
JASIS	Journal of the American Society for Information Science
JOLA	Journal of Library Automation
LJ	Library Journal
LQ	Library Quarterly
LR	Library Review
LRTS	Library Resources and Technical Services
LT	Library Trends
OLR	Ontario Library Review

ANNEXE III

REPERTOIRE DE VEDETTES-MATIERE

DE LA BIBLIOTHEQUE

L'UNIVERSITE LAVAL

Répertoire de vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval

Présentation

Cet ouvrage constitue un bon exemple d'une réalisation d'intérêt commun que le ministère de l'Éducation devrait soutenir à même le budget proposé pour les "collections spécialisées et services documentaires".

Description

Il s'agit, en fait, d'un thésaurus encyclopédique de langue française, en vocabulaire contrôlé, utilisé couramment à l'heure actuelle par une très forte proportion des bibliothèques du Québec, par de nombreuses bibliothèques francophones ou bilingues au Canada et même à l'étranger. La Bibliothèque de l'Université Laval l'a créé, maintenu et développé au cours des vingt dernières années et l'a mis, pour un prix minime, à la disposition des bibliothèques de toutes catégories. Il est effectivement le seul instrument dont disposent les bibliothèques pour établir les vedettes-matière en langue française, ce qui l'a fait reconnaître comme norme nationale par la BNC depuis 1974.

La Bibliothèque de l'Université Laval maintient, à même ses effectifs, une équipe substantielle pour accomplir ce travail spécialisé: cinq bibliothécaires, un traducteur-terminologue et un employé de bureau, affectés à plein temps à ce programme. On peut évaluer à quelque $150 000 le budget annuel d'opération consacré au seul Répertoire sans compter les frais de supervision de l'équipe. Depuis quelques années, la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque de l'Université de Montréal ont fourni des efforts appréciables pour participer au développement intellectuel du Répertoire; néanmoins, la tenue à jour de cet outil terminologique, qui a au moins quintuplé depuis sa première édition, s'avère une charge extrêmement lourde à supporter pour une seule bibliothèque qui, à toute fin pratique, se

substitue à une institution nationale. Depuis deux ans, Laval a accepté une aide financière de la Bibliothèque nationale du Canada qui a permis de défrayer les coûts de terminologie. C'est la seule aide financière "extérieure" reçue à ce jour.

Depuis le 22 août dernier, les discussions ont été intenses au sujet de l'avenir de ce Répertoire "national" et de la difficulté de plus en plus grande qu'éprouve à cet égard la Bibliothèque de l'Université Laval, sujette comme les autres institutions à des contraintes de toutes sortes. Ces discussions ont eu lieu autant entre les participants actuels (BNQ, Université de Montréal, Laval), les membres québécois du réseau TELECAT/UNICAT, qu'avec l'ensemble du consortium (membres francophones, bilingues et anglophones). Des rencontres successives ont eu lieu avec des représentants de la BNC et d'UTLAS en vue d'établir des projets de contrat de services. L'intérêt général a été remarquablement unanime en ce qui a trait à l'indispensabilité de l'instrument collectif que constitue le Répertoire, désormais automatisé, et en ce qui a trait au maintien du thésaurus sous l'autorité de la Bibliothèque de Laval, puisque celle-ci possède l'expertise requise.

Le groupe québécois de TELECAT/UNICAT avait accepté à l'unanimité une proposition de financement partagé d'une partie des coûts afférents au Répertoire. Le réseau entier, québécois et ontarien, a accueilli la même proposition très favorablement, sans toutefois qu'une décision immédiate puisse être prise. Les difficultés prévisibles qui sont apparues dans l'établissement des modalités éventuelles de partage, les délais à prévoir avant de finaliser l'opération (le Comité de gestion de TELECAT/UNICAT ne se réunit que trois ou quatre fois par année), et plusieurs autres facteurs facilement imaginables, ne serait-ce que l'implication d'une vingtaine d'institutions, ont fait qu'aucune entente n'a pu être conclue permettant un financement collectif à court terme du Répertoire.

Statistiques des utilisateurs du Répertoire avec ventilation par catégories de bibliothèque.

Québec:

Bibliothèques municipales (publiques): 27(1)
Bibliothèques scolaires (primaire et secondaire): 83
Bibliothèques scolaires (collèges): 50
Bibliothèques universitaires et organismes affiliés: 20
Bibliothèques et centres de documentation des organismes administratifs et des ministères: 61
Centres de documentation privés et du secteur para-public (p. ex. hôpitaux): 52

Canada (autres province):

Bibliothèques municipales: 29
Bibliothèques scolaires (primaire et secondaire) 34
Bibliothèques scolaires (collèges): 11
Bibliothèques universitaires et organismes affiliés: 13
Bibliothèques et centres de documentation des organismes administratifs et des ministères: 6
Centres de documentation privés et du secteur para-public (p. ex. hôpitaux): 7

Autres:

College Bibliocentre, Toronto (Centrale des bibliothèques de l'Ontario)
Bibliothèques fédérales, peu importe leur localisation: 77
Librairies du Québec ou d'ailleurs au Canada: 77 (2)
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale de Suisse
Bibliothèque Albert ler de Belgique
Bibliothèques universitaires de France: 2
Bibliothèque publique d'information, Paris (de plus, la bande magnétique a été achetée).

Bibliothèque de la ville de Marseille	
Documentation française, Paris	
Librairies de Paris: 2	
Centre national de documentation pédagogique	
Centre culturel canadien, Paris	
Université nationale du Rwanda	
Camara brasileira do livro, Brésil	
Bibliotheca nacional, Rio de Janeiro	
TOTAL	564

Ces abonnés ont acheté au-delà de 1 000 exemplaires de la 8e édition qui est épuisée depuis plusieurs mois.

---

(1) La Centrale des bibliothèques catalogue les volumes pour les bibliothèques municipales en se servant du Répertoire.

(2) Il s'agit, dans ce cas, du nombre d'exemplaires achetés.

ANNEXE IV

CONCORDIA: Construction au campus S.G.W.

L'Université Concordia demande une subvention d'investissement pour construire une bibliothèque au campus Sir George Williams et pour agrandir celle du campus Loyola.

A cette demande s'applique le principe 10: "le développement des bibliothèques universitaires du Québec doit s'inspirer en général des normes nord-américaines dans les domaines suivants: services, collections, personnel, installations matérielles, gestion et financement".

Cette demande s'appuie sur la recommandation suivante: "le ministre de l'Education doit faire en sorte que toutes les bibliothèques universitaires aient, au plus tôt, les locaux nécessaires aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs pour la consultation sur place, l'étude, la recherche et le travail en équipe".

Les membres du Comité insistent en particulier sur le problème de l'espace de la bibliothèque du campus Sir George Williams. Cette bibliothèque ne répond évidemment pas aux normes d'espace nord-américaines, particulièrement en ce qui a trait:

- à la solidité et à la sécurité des bâtiments;
- au caractère fonctionnel des édifices;
- au coût de l'espace;
- au manque d'espace pour le rangement des collections et pour l'utilisation de ces dernières par les usagers;
- au manque d'espace nécessaire au personnel;
- à l'absence presque totale d'attrait: design, lumière, etc.;
- aux normes admises en matière de ventilation, de contrôle de la température, etc.

Les membres du Comité recommandent la construction d'une bibliothèque, considérant:

- qu'à Concordia, l'espace total est très en deçà des normes du Québec pour les bibliothèques de collège et d'université;

- que l'espace pour l'étude et la consultation est nettement insuffisant pour les milliers d'étudiants, professeurs et chercheurs; il faut retenir que les étudiants à temps partiel (l'essentiel de la clientèle étudiante de Concordia) utilisent la bibliothèque et comptent dans ce cas comme des unités physiques. Les lieux d'étude et de travail déjà existants, en particulier les isoloirs et salles de travail, ne sont pas fonctionnels, vu leur éparpillement et leur éloignement des instruments de travail, comme les collections d'ouvrages de référence, les sources bibliographiques, etc.;

- qu'une importante partie de la collection, acquise ces dernières années, doit être placée en entrepôt et est pratiquement inaccessible aux professeurs et étudiants;

- que le personnel technique de la bibliothèque doit travailler dans une ancienne manufacture (Shuchat) dans des conditions défavorables et pénibles (environnement médiocre, éloignement, températures extrêmes, etc.);

- que la dispersion des collections et services dans trois édifices, dont deux loués à prix assez élevé mais inadaptés aux fonctions d'une bibliothèque, augmente les coûts, diminue la rentabilité et indispose les usagers;

- que dans le quartier de Concordia, il n'existe pas d'édifice disponible et convenable pour une bibliothèque, même à loyer très élevé.

ANNEXE V

ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT

A L'UNIVERSITE DU QUEBEC:

justification

Accélération du développement à l'Université du Québec

Demande de 1974 encore à l'état d'attente

Dans le document "Autres projets demandés", placé en annexe au projet de plan quinquennal des investissements universitaires pour la période 1978-1979 à 1982-1983, apparaît à la page 10, sous le nom de l'U.Q. (S.S.), la demande suivante:

1978-1979	$3 043 000
1979-1980	250 000
1980-1981	350 000
TOTAL:	$3 743 000

Le plan quinquennal de l'an passé (1977-1978), dans l'enveloppe non-engagée de l'U.Q., indiquait les montants suivants:

1977-1978	$ 310 000
1978-1979	1 117 000
1979-1980	800 000
1980-1981	650 000
1981-1982	550 000
années suivantes:	428 000
TOTAL:	$3 755 000

D'après un rapport du S.A.F., ce montant correspond au $3 095 00 demandé pour le fonds LIVRES, le reste étant destiné aux études juridiques ($400 000) et à l'E.T.S.

La demande principale de l'U.Q. remonte à novembre 1974. Elle ne portait que sur l'achat de livres, sauf quelques collections de revues dans le cas des instituts et écoles spécialisées. On y proposait un triple versement: en 1975-1976, $1 288 145; en 1976-1977, $1 089 207; en 1977-1978, $717 160; soit un total de $3 095 160, y compris 30% de frais de traitement technique.

Demande basée sur les besoins avec justification détaillée à l'appui

Ce document très détaillé, soumis au MEQ au début de novembre 1974, avait été préparé à la demande du président Robert Després qui avait exigé qu'on procède à un inventaire détaillé des besoins en documentation plutôt que d'utiliser des formules même reconnues au Québec, comme celle de 75 volumes par E.E.T.C. L'opération a duré près d'un an (1973-1974), a nécessité des milliers d'heures de compilation de la part des professeurs et des bibliothécaires, qui ont produit un nombre impressionnant de listes justifiant, matière par matière, leurs requêtes. Un premier contrôle et élagage de ces listes a eu lieu dans chaque constituante, institut et école. La commission des communications, organisme-réseau de l'U.Q., a ensuite:

1. réduit de $500 000 les demandes en matière de livres;

2. retranché les demandes de périodiques, en attendant la confection d'une liste d'ensemble des revues du réseau;

3. retiré aussi les demandes de collections spécialisées correspondant moins aux exigences du 1er cycle.

La première annexe au document soumis au MEQ en novembre 1974 résumait, en près de 100 pages, les 3 424 pages préparées par le réseau à l'occasion de l'opération "inventaire et analyse" des besoins documentaires. Parmi toutes les demandes "additionnelles" soumises au Comité, aucune ne comporte une justification aussi étoffée.

Depuis l'automne de 1974, à même leur budget de fonctionnement, les diverses constituantes de l'U.Q. ont pu se procurer un certain nombre de ces ouvrages au dépens des parutions courantes. Elles ont grandement amélioré leur service de prêt entre bibliothèques. Mais les étudiants et professeurs doivent, surtout dans les régions excentriques, continuer à se passer d'une bonne partie de la documentation accessible à leurs collègues de Montréal et de Québec au niveau du

ler cycle, où l'autosuffisance devrait prévaloir, surtout en ce qui à trait aux ouvrages en langue française. Même l'U.Q.A.M. et HULL sont soumises à une dépendance exagérée envers les bibliothèques universitaires voisines. L'Université du Québec a dépensé des sommes considérables pour son réseau informatique, même plus que d'autres universités, mais la nature même du réseau l'exigeait. A cette fin, des sommes lui ont été avancées par le MEQ, parce que le partage des ressources limitées et dispersées au point de vue administratif, documentaire et autre, appelait cette formule d'organisation technique de contrôle et de communication. Par ailleurs, la formule "per capita" continue d'être défavorable à l'U.Q. Une université de 20 000 étudiants, logés sur un seul campus, ne peut acheter qu'une seule encyclopédie ou série d'ouvrages; avec l'octroi reçu pour 20 000 étudiants, l'U.Q. doit se procurer six (6) exemplaires de la même encyclopédie (Chicoutimi, Montréal, Rimouski, Trois-Rivières, Hull, Rouyn), 6 séries de volumes, 6 collections rétrospectives d'une grande revue de base en humanités, sciences sociales, sciences naturelles et appliquées.

Les constituantes de l'U.Q., qui participent toutes aux activités de concertation de la CREPUQ, acceptent volontiers la philosophie de rationalisation des collections à l'échelle provinciale. Dans ce contexte et dans la perspective de l'amélioration constante des moyens de communication et de transfert de la documentation, l'U.Q. pourra de plus en plus compter sur les universités plus anciennes pour un certain nombre de livres anciens, et c'est une raison majeure pour hâter la confection d'un CATALOGUE COLLECTIF de toutes les bibliothèques universitaires et des organismes gouvernementaux, en commençant par les mieux dotés.

Madame Paule Leduc et le Conseil des universités appuient monsieur Després pour une part et s'en remettent pour le reste au C.T.B.U.

En réponse à l'intervention du président Robert Després à l'automne 1977 (21 octobre), relativement à ce dossier si important, madame Paule Leduc s'exprimait ainsi (2 novembre 1977):

> "Etant donné l'impossibilité de déterminer à priori le niveau de ce rattrapage, il serait à nos yeux tout à fait conforme à l'esprit de l'avis du Conseil, de virer dès maintenant à l'enveloppe engagée de l'université du Québec les crédits alloués par le ministère pour les années 1977-1978 et 1978-1979, et de retenir les autres tranches du rattrapage jusqu'au dépôt du rapport final du comité d'étude sur les bibliothèques".

La présidente du Conseil des universités voulait considérer ces sommes comme un apport à la création du fonds documentaire de l'U.Q.: un fonds de développement plutôt qu'un simple rattrapage par rapport à d'autres institutions.

Avis demeuré lettre morte

Malheureusement, malgré cet avis, aucune somme n'a été versée en 1977-1978 à l'U.Q. à ce titre. Le document de l'U.Q. de novembre 1974, soumis au comité, correspond à l'optique du Conseil; en effet, il expose de façon précise les besoins locaux plutôt que de recourir à des comparaisons avec d'autres bibliothèques à partir de bibliographies de base ou de collections externes.

Un montant annuel de $600 000 devrait pouvoir être absorbé facilement par l'ensemble de l'U.Q., car ce montant comprend le coût du traitement technique nécessaire. De plus, l'opération "départ ou accélération" vise un bon nombre de collections et de séries rétrospectives qui, malgré leur coût d'acquisition, ne demandent guère de frais de traitement.

La recommandation du Comité suppose l'acceptation de l'ensemble des recommandations. En effet, comme les autres université, l'U.Q. pourra jouir d'une certaine indexation des dépenses d'acquisition et partager les frais des services communs de coopération. Il semble qu'un montant de 3 millions de dollars, tel que demandé en novembre 1974, réparti à raison de $600 000 par an, répondrait au besoin de développement de la collection de base du 1er cycle à l'U.Q. Ce montant, en dollars constants, ne correspond pas à la demande faite en 1974 par les constituantes. Il comprend tout de même un octroi pour le traitement technique. Il appartiendra au réseau de l'U.Q. d'assurer le partage des crédits. La requête de l'ETS devrait émarger à ce budget "additionnel", comme aussi les demandes en matière de revues et de collections spécialisées qui, à l'avenir, devront être financées selon les normes du ministère.

Une fraction du budget des autres universités pour l'ensemble de l'U.Q.

Un montant annuel de $600 000 destiné à l'ensemble de l'U.Q. qui n'a que dix ans, ne représente qu'un "départ" pour ce qui est devenu l'université la plus considérable du Québec, et qui dessert des régions éloignées. Ce montant ne représente que la MOITIE du budget annuel d'acquisition de Concordia, et environ le tiers de celui de Laval, McGill et Montréal.

ANNEXE VI

R E M E R C I E M E N T S

REMERCIEMENTS

Le Comité a pris conseil des directeurs de bibliothèque et de leurs collaborateurs immédiats, mais aussi des personnes qui occupent des postes clés dans l'enseignement et la recherche. L'accueil a été chaleureux et la collaboration, ouverte et pratique. Le Comité remercie donc tous ceux qui, par leurs suggestions et par les documents mis à sa disposition, ont soutenu son effort de recherche. L'énumération qui suit, sans être exhaustive, donne une idée de l'ampleur des consultations effectuées.

I. Personnes oeuvrant hors des bibliothèques

ANGERS, Pierre. Président de la Commission d'étude sur les universités.

BALDWIN, Mary. Professeur de chimie, Université Concordia

BEAUDIN, François. Conservateur des archives nationales du Québec.

BELIVEAU, Jean-Guy. Vice-recteur aux communications, Université du Québec à Trois-Rivières.

BERGERON, René-Paul. Vice-recteur à l'administration et au financement, à l'Université du Québec à Chicoutimi.

BERNIER, Luc. Directeur administratif, Institut Armand-Frappier, U.Q.

BORDAN, Jack. Vice-recteur aux affaires académiques, Université Concordia.

BREEN, Russel. Vice-recteur aux affaires académiques, Université Concordia.

BRUNEL, Louis. Vice-président aux communications, Université du Québec.

DESPLAND, Michael. Adjoint au vice-recteur à la recherche, Université Concordia

DUBE, Charles-Henri. Editeur officiel, Gouvernement du Québec.

FOURNIER, Jacques. Directeur des communications, Centre d'étude universitaire de l'Ouest du Québec à Hull, U.Q.

GAUTHIER, Germain. Directeur scientifique à l'INRS et ex-président du conseil des universités, U.Q.

GREGOIRE, J.-L. Vice-principal à l'administration, Université Bishop's.

HAVER, C.B. Doyen de la faculté, Université Bishop's.

HEBERT, Marcel. Directeur des services pédagogiques, Ecole de technologie supérieure, U.Q.

HURTUBISE, Rolland-A. Professeur, Ecole nationale d'administration publique, U.Q.

LAURIN, Pierre. Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal.

LEMONDE, Jean-Pierre. Préposé à la mise en marché, Editeur officiel, gouvernement du Québec.

LEDUC, Paule. Présidente du Conseil des Universités.

MARTIN, Prof. G. Vice-recteur, administration et finance, Université Concordia

MEYNARD, Roch. Administrateur délégué, bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal.

NICHOLL, C.I.H. Principal et vice-chancelier, Université Bishop's.

O'BRIEN, John W. Recteur et vice-chancelier, Université Concordia.

PAGE, Edouard. Président, comité sur l'organisation du système universitaire, Commission d'étude sur les universités.

PETOLAS, Jean-Paul. Vice-recteur adjoint (ressources matérielles), Université Concordia.

REICHER, Daniel. Directeur intérimaire de l'Ecole de bibliothéconomie de l'université de Montréal.

RISI, Marcel. Directeur, Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).

SAINT-PIERRE, Jacques. Directeur des communications et finances au Conseil des universités.

SLIVITSKY, Michel. Directeur au bureau de la science et de la technologie, ministère de l'Education.

TOUGAS, Rémi. Direteur à l'enseignement et à la recherche, Ecole Polytechnique.

TRUDEL, André. Secrétaire général, Commission d'étude sur les universités.

WHITELAW, J.W. Adjoint au vice-recteur académique, Université Concordia.

II. Responsables de bibliothèque et quelques collaborateurs immédiats.

AGOSTINO, Rosalia. Responsable de BADADUQ, bibliothèque de l'Institut Armand-Frappier, U.Q.

ALAIN, Jean-Marc. Directeur du centre de documentation, Ecole nationale d'administration publique, U.Q.

AUDET, Claire. Directeur-adjoint, bibliothèques de l'Université de Montréal.

AUGER, Maurice. Directeur, bibliothèque de l'université du Québec à Trois-Rivières.

BEAUDOIN, Michel. Responsable, bibliothèque scientifique de l'Université de Sherbrooke.

BELISLE, Germain. Directeur, bibliothèque de l'Université Bishop's.

BELLEY, David. Responsable, service du catalogue, Université de Sherbrooke.

BERGERON, Gilles. Responsable, référence et développement des collections, bibliothèque du Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois à Hull, U.Q.

BERNIER, Roger, Responsable, planification des collections, bibliothèque de l'université de Sherbrooke.

BIERNASKI, M. Louise. Services administratifs, Université McGill.

BOIVIN, Richard. Responsable, services techniques, Université du Québec à Trois-Rivières.

BONIN, Roger. Directeur, bibliothèque de l'Ecole Polytechnique.

BOUDREAU, Gérald. Responsable, acquisition et développement de collections, bibliothèque de l'Ecole des H.E.C.

BOULET, Paul-Emile. Directeur, bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi.

BRAULT, Jean-Rémi. Conservateur, Bibliothèque nationale du Québec.

BRUCE, Elaine. Chef, publications non imprimées, bibliothèque de l'Université Concordia.

CARON, Gilles. Responsable, choix des collections, bibliothèque, Université du Québec à Chicoutimi.

CARPENTIER, Louise. Chef, publications officielles, bibliothèque de l'Université Concordia.

CARTIER, Céline. Directeur, bibliothèque de l'Université Laval.

CHENG, Jennie. Chef, services techniques, bibliothèque de l'Université Concordia.

CHENIER, André. Directeur, bibliothèque, Centre d'études universitaires de l'Ouest du Québec, Hull, U.Q.

CLOUTIER, Guy. Directeur, bibliothèques, Université de Sherbrooke.

COTE, Monique. Responsable, centre de documentation en économique et en administration, à l'Université du Québec à Montréal.

DESMEULES, Jacqueline. Responsable, services au public, Université du Québec à Rimouski.

DE VARENNES, Rosario. Adjoint au directeur des bibliothèques, Université Laval.

DOLAN, Daphne. Chef, bibliothèque des sciences et génie, Université Concordia.

DUMONT, Gaston. Responsable, services techniques, bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski.

DUPUIS, Onil. Chargé de recherche, sous-comité des bibliothèques, Conférences des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ).

FORRAY, Thérèse. Centrale des bibliothèques, ministère de l'Education.

FOURNIER, Edouard. Responsable, développement des collections, bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

FRUCHI, Dino. Responsable, référence automatisée, bibliothèque de l'Institut Armand-Frappier, U.Q.

GAMACHE, Réginald. Responsable, traitement de la documentation, bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi.

GELINAS, René. Responsable, service "administration et économique", bibliothèque, Université du Québec à Trois-Rivières.

GENDREAU, Jean-Yves. Responsable, collections spéciales, bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal.

GODBOUT, Gaëtan. Responsable, centre de documentation, INRS-EAU, U.Q.

GOULET-ROBITAILLE, Louise. Responsable, service du traitement de la documentation, bibliothèque de l'Ecole des HEC.

HOUYOUX, Philippe. Responsable, service "bibliographie régionale", bibliothèque, Université du Québec à Trois-Rivières.

JACQUES, Madeleine. Directeur, bibliothèque, Institut Armand-Frappier, U.Q.

LAFRANCE, Pierre. Responsable, services techniques, bibliothèque, Université de Sherbrooke.

LAPERRIERE, Julien. Directeur général adjoint, bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal.

LARUE, Rodrigue. Responsable, service "bibliographie classique", bibliothèque, Université du Québec, Trois-Rivières.

LAVALLEE, Andrée. Responsable, service des acquisitions, bibliothèque, Institut Armand-Frappier, U.Q.

LAVERGNE, Rodolphe. Directeur, bibliothèque, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

LAVOIE, Gaston. Adjoint au directeur, bibliothèque, Université du Québec à Rimouski.

LAVOIE, Norbert. Responsable, documentation, Ecole de Technologie Supérieure, U.Q.

LELLAND, Margaret. Chef, systèmes, bibliothèques, Université Concordia.

LESSARD-DURAND, Wendy. Responsable, catalogue, bibliothèque, Université Bishop's.

LEVEILLE, Jean-Bernard. Chef de la division du Collégial, Service des bibliothèques d'enseignement (S.G.M.E.), ministère de l'Education.

MENARD, Jacques. Directeur, bibliothèques, université de Montréal.

MERCURE, Gérard. Directeur, bibliothèque, Université du Québec à Rimouski.

O'REILLY, Susan. Chef, relations de travail, bibliothèques, Université Concordia.

PARADIS, Olivier. Responsable, traitement de la documentation, bibliothèque, Ecole Polytechnique.

PORAY, Anne. Responsable, collection des livres rares, bibliothèques, Université du Québec à Montréal.

PRINCZ, Joseph. Bibliothécaire associé, division des services publics, Université Concordia.

RICKERBY, Gregory. Responsable, services publics, bibliothèque, Université Bishop's.

RIOUX, Evelyn. Responsable, service des arts graphiques, bibliothèque, Institut Armand-Frappier, U.Q.

ROBERTSON. Derek. Chef, prêts interbibliothèques, bibliothèque, Université Concordia.

ROBINS, Nora. Chef, collections spéciales, bibliothèque, Concordia.

RUBINLICHT, Lillian. Chef intérimaire, catalogue, bibliothèque, Université Concordia.

SCOTT, Marianne. Directeur des bibliothèques, Université McGill.

SENDEK, Irene. Chef, bibliothèque Vanier, Université Concordia.

SNOWBALL, Georye-J. Adjoint administratif, bibliothèques, Université Concordia.

SYLVESTRE, Guy. Directeur général, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa.

TANGUAY, Guy. Responsable, bibliothèque légale, Université de Sherbrooke.

TEGA, Vasile. Responsable, services aux chercheurs, bibliothèque, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

TREPANIER, Claire. Responsable, choix et acquisitions, bibliothèque, Ecole Polytechnique.

TREPANIER, Luc. Responsable, référence, bibliothèque, Ecole Polytechnique.

VINET, Bernard. Adjoint au directeur, bibliothèques, Université Laval.

VLEMINCKS, Gérard. Chef de la division de l'universitaire, Service des bibliothèques d'enseignement (S.G.E.M.), ministère de l'Education.

WELLS, Nancy. Chef, service de référence, bibliothèque Norris, Université Concordia.

WRIGHTSON, Robert. Chef, acquisitions, bibliothèque, Université Concordia.

III. Rencontres avec les membres d'organismes particulièrement intéressés aux bibliothèques universitaires.

- Commission d'étude sur les universités (Commission Angers)

Deux rencontres ont permis des échanges de vue avec des personnalités comme: André Trudel, secrétaire général de la Commission; Edouard Pagé, président du comité sur l'organisation du système universitaire; Claude Locas, secrétaire du comité; André Bernard, membre du comité; Nicole Trudeau-Bernard, membre de la Commission; et quelques autres personnes attachées à la Commission. Par ailleurs, Victor Coulombe a rencontré Pierre Angers, président de la Commission.

- Comité d'étude d'un réseau québécois de bibliothèques (CERBIQ)

Ce comité, constitué par le ministère des Communications, et dont le président est monsieur Rolland-A. Hurtubise, avait le mandat d'étudier un réseau des bibliothèques universitaires pour le traitement en coopération de leur documentation. Deux rencontres ont permis une certaine complémentarité au niveau des principes et des recommandations à formuler.

- "Senate Library Committee" de l'Université Concordia

Dans le cadre de la visite des bibliothèques de Concordia faite le 28 juin 1978, une réunion conjointe des membres du Comité et du Senate Library Committee a apporté un éclairage particulier sur l'état et les besoins des bibliothèques de cette université. Voici le nom des membres de ce dernier comité: les professeurs M. Baldwin, président, F. Chalk, E. Cohen et P. Holland, de la faculté des arts et sciences; le professeur V. Baba, de la faculté de commerce et d'administration; le professeur O. Schwelb, de la faculté de génie; Jos. Princz, directeur adjoint de la bibliothèque et secrétaire du même comité; W. Leonowicz, représentant l'Association des étudiants à temps partiel du campus S.G.W.; F. Litwin, représentant de l'Association des étudiants de jour du campus S.G.W.; et W. Muloin, représentant de l'Association des étudiants de Loyola.

- Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et invités

  Une rencontre spéciale tenue le 20 novembre 1978 au secrétariat de la Conférence des recteurs, sous la présidence de monsieur Germain Bélisle (Bishop's), a permis au représentant des universités au Comité, Paul-Emile Filion, de répondre aux questions que pouvaient soulever les principes et les recommandations contenus dans le rapport préliminaire. On participé à cette rencontre: Germain Bélisle (Bishop's), Roger Bonin (Polytechnique), Céline Cartier (Laval), André Chenier (CEUOQ), Guy Cloutier (Sherbrooke), Rodolphe Laverqne (HEC), Jacques Ménard (Montréal), Roch Meynard (UQAM), Marianne Scott (McGill).

  A ces membres du Sous-comité de la CREPUQ s'étaient joints: Marc Alain (ENAP), Maurice Auger (UQTR), Claude-André Bonin (Hydro-Québec), Paul-Emile Boulet (UQAC), Jean-Rémi Brault (BNQ), Onil Dupuis (CREPUQ), Norbert Lavoie (ETS) et Guy Savoie (Télé-université).

- Comité permanent des affaires académiques de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

  Sous la présidence de monsieur Jacques Desautels, lors de la 78e réunion régulière de ce Comité permanent, les 23 et 24 novembre 1978, le rapport du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ sur les principes et recommandations du document d'étape du C.T.B.U. a pu être étudié et discuté. Etaient présents: Charles Beaulieu (U.Q.), Russel Breen (Concordia), René de Chantal (Montréal), Jacques Desautels (Laval), Michel Leclerc (UQAM), Cnristopher Nicholl (Bishop's), Eigil Pedersen (McGill).

  A ces membres du Comité permanent s'étaient joints pour cette réunion: Philippe Bernard, René Berthiaume, Hélène Gaudry-Denis et Richard Pérusse, tous de la Conférence des recteurs; Guy Gélineau (Laval), Roland Proulx (Montréal) et Nina Zimmer (McGill).

Les membres du C.T.B.U. ont pris en considération, dans leur rapport final, la plupart des remarques et suggestions émanant de cette vaste consultation sans, pour autant, oublier qu'ils ont reçu leur mandat du ministère de l'Education et que c'est à ce ministère qu'ils présentent en toute liberté leur rapport.

Les membres du C.T.B.U. veulent aussi remercier les employés de la D.G.E.S. qui leur ont apporté une collaboration: Carole Bédard, Lucie Durocher, Richard Ouellet, Denise Rochette et Marcello Seraiocco.

ANNEXE VII

S T A T I S T I Q U E S

PARTIE A: DONNEES TRAITEES

TABLEAU 21

DEPENSES D'ACQUISITION PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	155,86	148,01	121,29	142,56	117,19
CONCORDIA	-	75,66	74,17	78,33	78,13
LAVAL	55,27	64,36	70,95	62,94	80,90
McGILL	80,57	54,23	70,45	75,77	84,47
MONTREAL	63,50	62,00	75,48	78,57	90,21
H.E.C.	19,61	25,04	25,38	33,39	35,27
POLY	60,04	61,19	53,64	71,58	107,07
SHERBROOKE	105,49	101,34	100,07	72,67	86,51
U.Q.A.C.	62,57	75,01	100,25	86,31	86,10
U.Q.A.M.	73,36	63,49	45,01	51,33	70,85
U.Q.A.R.	80,21	105,68	54,68	58,34	59,64
U.Q.T.R.	77,53	64,14	64,43	82,58	93,51
C.E.U.O.Q.-H	54,45	76,19	45,44	46,11	66,20
C.E.U.O.Q.-R	72,37	73,22	65,70	63,26	74,95
E.N.A.P.	175,79	122,15	238,50	206,46	473,75
E.T.S.		1 046,50	225,87	124,66	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 42

TAUX D'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES D'ACQUISITION

UNITE = MILLION

UNIVERSITES	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977
BISHOP'S	0 124	0 005	3,5	0 129	- 0 011	-8,4	0 118	0 020	17,9	0 138	- 0 003	- 2,2	0 135
CONCORDIA	-	1 2	-	1 2	0	0	1 2	0	0	1 2	0	0	1 2
LAVAL	0 735	0 257	34,9	0 992	0 194	19,6	1 186	- 0 044	- 3,7	1 142	0 412	36,0	1 554
MCGILL	1 225	- 0 342	-27,9	0 883	0 340	38,6	1 223	0 093	7,6	1 316	0 243	18,5	1 559
MONTREAL	0 952	0 048	5,0	1 000	0 280	28,0	1 280	0 129	10,1	1 409	0 251	17,8	1 660
H.E.C.	0 074	0 019	25,6	0 093	0 007	7,4	0 100	0 033	32,8	0 132	0 012	9,2	0 144
POLY	0 103	0 017	16,3	0 120	0 012	10,0	0 132	0 055	41,6	0 187	0 078	41,8	0 265
SHERBROOKE	0 534	0 023	4,2	0 557	0 030	5,3	0 586	0 015	2,6	0 601	0 025	4,2	0 627
SOUS-TOTAL (1)	3 747	1 225	32,7	4 973	0 852	17,2	5 826	0 300	5,4	6 126	1 018	16,6	7 144
U.Q.A.C.	0 111	0 037	33,7	0 149	0 060	40,7	0 209	0 017	7,9	0 226	0 039	17,5	0 265
U.Q.A.M.	0 540	- 0 026	-4,8	0 524	- 0 085	-16,5	0 429	0 001	0,2	0 431	0 235	54,2	0 686
U.Q.A.R.	0 102	0 058	56,7	0 160	- 0 074	-46,0	0 086	0 024	27,9	0 111	0 005	4,3	1 151
U.Q.T.R.	0 281	- 0 028	-9,3	0 254	0 019	7,6	0 273	0 098	35,8	0 370	0 063	17,0	0 434
CEUQ - H	0 019	0 024	125,4	0 044	0 007	17,0	0 051	0 008	14,8	0 058	0 020	34,1	0 079
CEUQ - R	0 035	0 005	15,2	0 041	0 004	10,7	0 045	0 001	1,4	0 046	0 012	27,2	0 058
SOUS-TOTAL (2)	1 089	0 071	6,5	1 160	-0 067	-5,8	1 093	0 148	13,5	1 241	0 385	31,0	1 [illegible]
TOTAL (1 + 2)	4 836	1 297	26,8	6 133	0 786	12,8	6 919	4 485	6,5	7 367	1 413	19,1	8 780
ENAP	0 017	- 0 007	-10,0	0 015	0 013	86,7	0 028	- 0 003	- 9,7	0 025	0 030	110,7	0 055
E.T.S.				0 021	0 005	24,1	0 026	0 001	4,1	0 027			N.D.
I.A.F.													
INRS													

193

TABLEAU 23

TAUX DE CROISSANCE (NB. DE VOLUMES) PAR RAPPORT AU FONDS COMPLET DE L'ANNEE PRECEDENTE

UNIVERSITES	unité = million F.C.I. - 1973	C.A.-1974	Taux	PCI -1974	C.A.-1975	Taux	PCI-1975	C.A.-1976	Taux	PCI-1976	c.a.-1977	Taux	PCI-1977		
BISHOP'S	0 104	0 009	9,1	0 112	0 010	9,1	0 126	0 015	13,3	0 156	0 016	10,0	0 184		
CONCORDIA	N.D.	N.D.	-	N/A	N.D.	-	N/A	N.D.	-	0 793	0 069	8,7	0 862		
LAVAL	1 165	0 059	5,1	1 446	0 026	1,8	1 167	0 070	6,0	1 237	0 074	6,0	1 311		
MCGILL	1 610	0 066	4,1	1 680	0 096	5,7	2 059	0 079	3,8	2 151	0 082	3,9	2 195		
MONTREAL	1 113	0 037	3,3	1 161	0 031	2,7	1 206	0 037	3,1	1 252	0 093	7,4	1 [illegible]		
H.E.C.	N.D.	n/A	N.D.	0 154	0 019*	12,4*	0 173	0 021	12,4	0 137	0 008	[illegible]	[illegible]		
POLY	0 288	0 014	4,7	0 302	0 014	4,6	0 316	0 017	5,5	0 333	0 022	6,5	0 354		
SHERBROOKE	0 408	0 029	7,2	0 437	0 029	6,6	0 465	0 029	6,2	0 494	0 026	5,3	0 508		
SOUS-TOTAL (1)	4 [illegible]	0 214	4,6	5 984	0 225	4,2	6 252	0 269	4,3	6 [illegible]	0 380	[illegible]	6 [illegible]		
U.Q.A.C.	0 [illegible]	0 021	8,9	0 138	0 017	12,6	0 152	0 018	12,0	0 169	0 023	13,9	0 [illegible]		
U.Q.A.M.	0 309	0 048	15,5	0 357	0 021	6,0	0 378	0 025	6,6	0 403	0 035	3,7	0 438		
U.Q.A.R.	0 056	0 007	13,1	0 073	0 011	15,6	0 095	0 017	18,1	0 112	0 013	11,4	0 125		
U.Q.T.R.	0 176	0 012	6,9	0 188	0 014	7,5	0 202	0 015	7,7	0 205	0 014	6,7	0 214		
CEUOQ - H	0 006	0 002	37,8	0 008	0 003	30,7	0 011	0 005	46,2	0 016	0 006	37,4	0 022		
CEUOQ - R	0 022	0 002	10,2	0 024	0 003	10,9	0 026	0 002	7,5	0 028	0 002	8,7	0 030		
SOUS-TOTAL (2)	0 697	0 083	11,9	0 788	0 069	8,8	0 864	0 083	9,6	0 933	0 093	10,0	1 0[illegible]		
TOTAL (1 + 2)	5 384	0 298	5,5	6 772	0 294	4,8	7 116	0 351	5,5	7 533	0 482	6,4	7 885		
ENAP															
E.T.S.															
I.A.F.															
INRS															

C.A. = croissance annuelle (nb. volumes), élagage compris
P.C.I. = fonds complet d'imprimés

* estimé

TABLEAU 4

RATIO

TAUX DE VOLUMES (FONDS COURANT D'EXPLOITATION) PAR E.E.P.T.C.

UNIVERSITÉS	1973			1974			1975			1976			1977		
	P.C.I. valeur en millions	EETC	RATIO	P.C.I.	EETC	RATIO	P.C.I.	EETC	RATIO	P.C.I.	EETC	RATIO	P.C.I.	EETC	RATIO
BISHOP'S	0 104	798	127,7	0 112	870	119,3	0 126	977	109,9	0 150	968	161,1	0 184	1 15	170,3
CONCORDIA	N.D.	N/A	-	0 697	15 860	43,6	0 740	16 179	45,7	0 799	15 519	52,2	0 860	15 359	56,3
LAVAL	1 165	13 299	87,6	1 446	15 411	93,8	1 167	16 772	69,8	1 237	18 149	68,2	1 311	19 [illegible]	68,3
MCGILL	1 610	15 202	105,9	1 680	16 282	103,2	2 060	17 565	118,6	2 171	17 370	125,7	2 [illegible]	18 [illegible]	118,4
MONTREAL	1 113	14 966	74,2	1 161	16 130	72,0	1 206	16 96[illegible]	71,1	1 [illegible]	17 452	69,8	1 [illegible]	18 403	66,7
H.E.C.	N.D.	N/D	-	0 154	3 701	41,5	0 173	3 9[illegible]	44,0	0 197	3 959	49,7	0 [illegible]	4 09[illegible]	56,6
POLY	0 283	1 718	167,8	0 302	1 961	153,9	0 316	2 [illegible]	138,7	0 333	2 611	127,5	0 [illegible]	2 [illegible]	103,3
SHERBROOKE	0 [illegible]	5 [illegible]	80,6	0 [illegible]	5 [illegible]	70,6	0 [illegible]	5 [illegible]	76,3	0 [illegible]	6 [illegible]	80,7	0 [illegible]	7 [illegible]	70,
SOUS-TOTAL (1)	4 [illegible]	51 [illegible]	91,8	5 984	76 707	78,0	6 [illegible]	80 [illegible]	77,7	8 [illegible]	84 [illegible]	95,	6 [illegible]	8[illegible]	79,4
U.Q.A.C.	0 [illegible]	1 [illegible]	71,9	0 138	1 [illegible]	78,7	0 152	2 080	73,1	0 [illegible]	2 [illegible]	64,4	0 [illegible]	3 [illegible]	78,2
U.Q.A.M.	0 [illegible]	7 [illegible]	81,9	0 [illegible]	8 [illegible]	84,1	0 [illegible]	9 [illegible]	89,6	0 [illegible]	8 [illegible]	43,4	0 [illegible]	9 [illegible]	[illegible]
U.Q.A.R.	0 [illegible]	1 [illegible]	84,8	0 [illegible]	1 [illegible]	46,1	0 [illegible]	1 [illegible]	60,1	0 [illegible]	1 [illegible]	39,3	0 [illegible]	1 [illegible]	46,3
U.Q.T.R.	0 [illegible]	3 [illegible]	48,5	0 [illegible]	3 [illegible]	48,7	0 [illegible]	4 [illegible]	47,7	0 [illegible]	4 [illegible]	45,8	0 [illegible]	4 [illegible]	46,7
CEGEP - H	0 [illegible]	[illegible]	16,9	0 [illegible]	[illegible]	24,5	0 [illegible]	1 [illegible]	9,6	0 [illegible]	1 [illegible]	11,4	0 [illegible]	1 [illegible]	18,4
CEGEP - B	0 [illegible]	[illegible]	46,6	0 [illegible]	[illegible]	41,8	0 [illegible]	[illegible]	38,1	0 [illegible]	[illegible]	23,	0 [illegible]	[illegible]	30,4
SOUS-TOTAL (2)	0 [illegible]	14 [illegible]	40,1	0 [illegible]	16 [illegible]	48,4	0 [illegible]	19 [illegible]	44,7	0 [illegible]	19 [illegible]	40,	0 [illegible]	[illegible]	50,3
TOTAL (1 + 2)	5 [illegible]	66 [illegible]	81,6	6 771	92 [illegible]	73,4	7 [illegible]	99 [illegible]	71,4	9 [illegible]	103 [illegible]	72,4	7 [illegible]	107 [illegible]	73,
ENAP															
E.T.S.															
I.A.F.															
ERS															

TABLEAU 25

RATIO

MICROTEXTES PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976			1977		
	MICRO	EETC		MICRO	EETC		MICRO	EETC		MICRO	EETC		MICRO	EETC	
BISHOP'S	8 198	798	10,27	8 488	870	9,75	8 837	972	9,09	9 041	968	9,33	11 987	1 152	10,40
CONCORDIA	N.D.	N/A	N.D.	261 392	15 860	16,48	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	243 628	15 369	15,8[illegible]
LAVAL	249 851	13 299	18,78	274 782*	15 411	17,83	318 838	16 732	19,06	349 891	18 149	19,27	375 743	19 205	19,46
MCGILL	225 501	15 202	14,83	332 893	16 282	20,44	297 263	17 365	17,11	334 196	17 370	19,24	N.D.	N/A	N.D.
MONTREAL	187 400	14 996	12,49	195 940	16 130	12,14	201 395	16 962	11,87	225 264	17 939	12,55	335 701	18 403	18,24
H.E.C.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	47	3 921	0,01	1 200*	3 959	0,30	1 570*	4 093	0,38
POLY	1 039*	1 718	0,60	2 059	1 961	1,04	3 179	2 462	1,29	6 005	2 611	2,[illegible]	6 405	2 475	[illegible]
SHERBROOKE	167 588	5 061	33,11	191 315	5 492	34,83	215 512	5 858	36,78	241 162	8 473	29,14	32 5015	7 242	44,87
SOUS-TOTAL (1)	839 277	51 074	16,43	1 266 889	75 737	16,73	1 095 071	64 262	16,[illegible]	1 165 767	69 269	16,8[illegible]	1 298 173	67 930	19,11
U.Q.A.C.	1 069	1 776	0,60	1 124	1 981	0,56	120 854	2 086	57,9[illegible]	121 814	2 615	46,5[illegible]	230 524	[illegible]	[illegible]
U.Q.A.M.	13 339*	7 3[illegible]	1,81	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
U.Q.A.R.	1 019	1 [illegible]	0,90	1 010	2 514	[illegible]	4 300	1 538	[illegible]	4 500	[illegible]	2,27	4 336	1 939	[illegible]
U.Q.T.R.	83 689	3 627	23,07	96 204	3 893	24,71	116 185	4 233	27,44	240 875	4 488	53,68	215 432	4 627	46,45
CEUCQ - N	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	13	1 270	0,01	10**	1 186	0,008
CEUCQ - R	32 135	485	66,46	32 540	552	58,94	32 735	681	48,06	32 777	718	45,[illegible]	48 713	774	[illegible]
SOUS-TOTAL (2)	131 251	14 572	9,04	139 887	7 940	16,[illegible]	473 344	8 580	51,[illegible]	390 778	10 981	[illegible]	499 015	11 603	43,01
TOTAL (1 + 2)	970 928	65 596	14,80	1 397 756	83 647	16,71	1 319 015	72 841	18,10	1 566 545	80 250	19,52	1 797 188	79 533	22,60
ENAP	2 005	55	11,1[illegible]	4 030	143	[illegible]	[illegible]	117	[illegible]	[illegible]	132	[illegible]	3 210	112	[illegible]
E.T.S.	-			N.D.	N/A	N.D.	N.D.	----		N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
I.A.F.															
DRS															

* microfilms seulement

** nb. de titres

TABLEAU [illegible]

RATIO

PERIODIQUES PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976			1977		
	PERIO.	EETC		PERIO.	EETC		PERIO.	EETC		PERIO.	EETC		PERIO.	EETC	
BISHOP'S	1 577	798	1,72	1 479	870	1,70	1 473	972	1,51	1 446	968	1,49	1 436	1 152	1,24
CONCORDIA	N.D.	N/A	N.D.	9 878	15 860	0,62	10 241	16 179	0,63	10 747	15 319	0,69	11 119	15 399	0,72
LAVAL	10 252	13 499	0,77	8 765	15 411	0,56	10 611	16 722	0,63	10,903	18 149	0,60	11 161	19 [illegible]	0,58
MCGILL	16 775	15 202	1,10	16 940	16 282	1,04	16 254	17 [illegible]	0,95	16 281	17 372	0,93	16 477	18 458	0,90
MONTREAL	13 104	14 996	0,87	14 904	16 150	0,92	16 398	16 962	[illegible]	17 220	17 939	0,96	17 222	18 403	0,95
H.E.C.	1 639	3 762	0,43	1 704	3 701	0,46	3 380	3 921	[illegible]	1 985	3 959	0,49	2 105	4 024	[illegible]
POLY	2 073	1 718	1,20	2 097	1 961	1,06	2 097	2 461	0,85	2 143	2 611	[illegible]	2 108	[illegible]	[illegible]
SHERBROOKE	5 204	5 061	1,02	[illegible]	5 492	0,92	5 080	4 848	0,86	5 030	8 273	[illegible]	5 [illegible]	7 242	0,77
SOUS-TOTAL (1)	[illegible]	54 836	0,91	60 336	75 707	0,80	[illegible]	[illegible]	0,81	[illegible]	84 388	0,77	67.[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.Q.A.C.	[illegible]	1 [illegible]	[illegible]	2 [illegible]	1 961	[illegible]	1 [illegible]	[illegible]	[illegible]	1 939	[illegible]	0,74	[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.Q.A.M.	5 419	7 364	[illegible]	5 967	8 096	0,7[illegible]	[illegible]	9 [illegible]	[illegible]	[illegible]	5 [illegible]	[illegible]	[illegible]	9 [illegible]	[illegible]
U.Q.A.R.	1 125	1 273	0,88	1 174	1 514	0,77	1 [illegible]	1 580	0,77	1 341	1 [illegible]	0,70	1 [illegible]	1 [illegible]	[illegible]
U.Q.T.R.	[illegible] 600	3 627	0,71	2 756	3 893	0,71	2 [illegible]	4 [illegible]	[illegible]	3 [illegible]	4 [illegible]	[illegible]	3 066	4 [illegible]	[illegible]
CEUOQ - H	N.D.	N/A	N.D.	[illegible]	572	[illegible]	413	1 [illegible]	[illegible]	[illegible]	1 [illegible]	0,44	[illegible]	1 [illegible]	[illegible]
CEUOQ - R	[illegible]	485	0,40	337	552	[illegible]	382	[illegible]	[illegible]	307	[illegible]	[illegible]	[illegible]	771	[illegible]
SOUS-TOTAL (2)	11 515	14 5[illegible]	0,75	[illegible]	16 008	[illegible]	[illegible]	19 [illegible]	[illegible]	[illegible]	19 [illegible]	[illegible]	14 [illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL (1 + 2)	61 939	69 308	[illegible]	73.542	92 315	0,79	78 [illegible]	99 [illegible]	0,78	80 173	103 [illegible]	0,77	81 97[illegible]	107 [illegible]	[illegible]
ENAP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	287	123	[illegible]	[illegible]	127	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	732	[illegible]	[illegible]
E.T.S.	-	-	-	N.D.	N/A	N.D.	54	115	[illegible]	[illegible]	217	[illegible]	146	351	[illegible]
I.A.F.															
INRS															

TABLEAU 27

DOCUMENTS UTILISES SUR PLACE/NB RP USAGERS

UNIVERSITES	1975			1976			1977		
	nbre doc.	usagers							
BISHOP'S	185 540	2 351	78,92	95 000	2 400	39,58	112 000	2 614	42,84
CONCORDIA	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
LAVAL	708 330	22 624	31,31	509 600	23 315	21,86	799 101	26 567	30,07
MCGILL	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
MONTREAL	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	1 162 775	27 190	42,76
H.E.C.	366 076	13 230	27,67	265 000	7 730	34,28	250 000	7 900	31,64
POLY	76 000	3 239	23,46	81 600	6 889	11,85	83 427	4 931	16,91
SHERBROOKE	505 931	7 100	71,	522 000	7 636	68,36	584 600	8 147	71,75
SOUS-TOTAL (1)	1 841 877	48 544	37,94	1 473 200	47 970	30,71	2 991 903	77 349	38,68
U.Q.A.C.	67 132	3 656	18,36	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
U.Q.A.M.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	18 000	2 924	6,16	35 200	3 764	9,35	50 000	3 611	13,84
U.Q.T.R.	251 590	6 692	37,60	202 222	7 114	28,43	262 088	7 717	33,96
CEUOQ - H	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
CEUOQ - R	825	752	1,10	28 875	3 699	7,81	41 250	3 907	10,55
SOUS-TOTAL (2)	337 547	14 024	24,06	266 297	14 577	18,26	353 338	15 235	23,19
TOTAL (1 + 2)	2 179 424	62 568	34,83	1 739 497	62 547	27,81	3 345 241	92 584	36,13
ENAP	3 132	172	18,20	10 996	275	39,98	3 899	716	5,44
ETS	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
IAF									
INRS									

86/

TABLEAU 28

NOMBRE DE PRETS PAR USAGER

UNIVERSITES	1976			1977		
	Nbre prêts	Nbre usagers				
BISHOP'S	70 595	2 400	29,4	78 814	2 614	30,15
CONCORDIA	344 056	25 037	13,7	382 291	26 227	14,57
LAVAL	589 499	23 315	25,3	911 749	26 567	34,31
MCGILL	N/A	N.D.	N.D.	N.D.	N/A	N.D.
MONTREAL	N.D.	N/A	N.D.	93 018	27 190	3,42
H.E.C.	54 688	7 730	7,07	53 891	7 900	6,82
POLY	50 698	6 889	7,4	28 176	4 931	5,71
SHERBROOKE	178 536	7 636	23,4	133 734	8 147	16,41
SOUS-TOTAL (1)	1 288 072	73 007	17,64	1 681 673	103 576	16,23
U.Q.A.C.	21 150	4 408	4,8	28 482	6 150	4,63
U.Q.A.M.	N/A	N.D.	N.D.	- N.D.	- N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	26 857	3 764	7,14	29 097	3 611	8,05
U.Q.T.R.	70 213	7 114	9,9	92 765	7 717	12,02
CEUOQ - H	10 034	4 572	2,2	14 710	6 271	2,34
CEUOQ - R	6 907	3 699	1,9	9 732	3 907	2,49
SOUS-TOTAL (2)	135 161	23 557	5,73	174 786	27 656	6,32
TOTAL (1+2)	1 423 233	96 564	14,73	1 856 459	131 232	14,14
ENAP	5 029	275	18,28	4 578	716	6,39
ETS	972	354	2,74	N/A	N.D.	N.D.
LAF						
INRS						

TABLEAU 29

PRETS INTERBIBLIOTHEQUES
EMPRUNTS-PRETS

UNIVERSITES	1975			1976			1977		
	E	P	Δ	E	P	Δ	E	P	
BISHOP'S	11 878	1 614	+	4 472	236	+	1 545	309	+
CONCORDIA	N.D.	N.D.	ND	2 101	2 664	-	2 630	2 721	-
LAVAL	13 046	17 629	-	8 140	14 199	-	12 293	18 051	-
MCGILL	6 529	24 887	-	8 313	28 887	-	-	-	
MONTREAL	-	-		-	-		3 725*	50 575*	-
H.E.C.	320	1 580	-	810	1 269	-	1 304	1 383	-
POLY	1 064	2 233	-	1 516	2 494	-	2 075	2 841	-
SHERBROOKE	5 624	2 730	+	4 213	2 535	+	5 577	2 811	+
U.Q.A.C.	1 842	155	+	N.D.			2 017	755	+
U.Q.A.M.	-	-		-	-			-	
U.Q.A.R.	1 060	283	+	1 327	541	+	1 976	443	+
U.Q.T.R.	5 216	897	+	4 439	950	+	5 481	1 853	+
CEUOQ - H	1 050	30	+	1 702	122	+	1 608	298	+
CEUOQ - R	418	82	+	155	150	+	509	354	+
E.N.A.P.	457	165	+	345	322	+	961	788	+
E.T.S.	10	21	-	22	55	-	N.D.		
I.A.F.									
I.N.R.S.									

\+ a emprunté plus qu'elle n'a prêté aux autres bibliothèques

\- a prêté plus qu'elle n'a emprunté des autres bibliothèques

* imprimés seulement

TABLEAU X

TAUX DE CROISSANCE DU PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976			1977		
			%			%			%			%			%
BISHOP'S	20	3	15,3	23	4	17,4	27	6	22,2	33	- 7	-21,2	26		
CONCORDIA	-	190	-	190	-11	-5,8	179	18	10,1	197	20	10,2	217		
LAVAL	280	-12	-4,3	268	- 6	-2,2	262	5	1,9	267	0	0	267		
MCGILL	326	18	5,5	344	22	6,4	366	-12	-3,3	354	-9	-3,4	345		
MONTREAL	325	26	8,0	351	-3	-0,9	348	-20	-5,7	328	16	4,9	344		
H.E.C.	N.D.	38	N.D.	38	3	7,9	41	- 1	-2,4	40	4	10,0	44		
POLY	20	2	10,0	22	5	22,7	27	6	22,2	33	4	12,1	37		
SHERBROOKE	83	-11	-13,3	72	0	0	72	3	4,2	75	- 5	- 6,7	70		
SOUS-TOTAL (1)	1 054	254	24,1	1 308	14	1,1	1 322	5	0,4	1 327	23	1,7	1 350		
U.Q.A.C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	18	1	[illegible]	19	0	0,0	19	5	27,[illegible]	[illegible]		
U.Q.A.M.	116	7	6,0	123	2	1,6	125	9	7,2	134	0	0,0	134		
U.Q.A.R.	24	- 1	-4,2	23	3	13,0	26	- 4	-15,4	22	1	4,5	23		
U.Q.T.R.	59	0	0	59	4	6,8	63	2	3,2	65	1	1,5	66		
CEUCQ - H	3	1	33,3	4	6	150,0	10	5	50,0	15	- 0,5	- 3,3	14,5		
CEUCQ - R	N/A	N/A	N.D.	N/A	N.D.	N.D.	service 1975	N.D.	N.D.	service 1976	N.D.	N.D.	service 1977		
SOUS-TOTAL (2)	230	7	3,0	237	16	6,8	253	12	4,7	265	[illegible]	[illegible]	271,5		
TOTAL (1 + 2)	1 284	261	20,3	1 545	30	1,9	1 575	17	1,1	1 592	29,5	1,9	1 621,5		
ENAP	3	2	66,7	5	0	0	5	1	20,0	6	5	83,3	11		
E.T.S.	-	1	-	1	4	400,0	5	- 1	-20,0	4	N.D.	N.D.	N.D.		
I.A.F.															
INRS															

TABLEAU 21

TAUX DE CROISSANCE DES EMPLOYÉS PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES

UNIVERSITÉS																
	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977			%
BISHOP'S	3	2	66,7	5	1	20,0	6	0,5	8,3	6,5	- 1,2	-18,5	5,3			
CONCORDIA	-	44	-	44	- 1	-2,3	43	0	0	43	1	2,3	44			
LAVAL	76	- 1	-1,3	75	- 4	-5,3	71	6	8,5	77	1	1,3	78			
MCGILL	92	- 3	-3,3	89	2	2,2	91	- 4	-4,4	87	4	4,6	91			
MONTREAL	74	4	5,4	78	0	0	78	- 2	-2,6	76	13	17,1	89			
M.F.C.	-	11	-	11	0	0	11	- 1	-9,1	10	1	10,0	11			
POLY	3	1	50,0	4	0	0	4	2	0,7	5	0	0	5			
SHERBROOKE	19	- 1	-5,3	18	0	0	18	- 1	-12,5	17	0	0	17			
SOUS-TOTAL (1)	366	57	21,4	323	- 2	-0,6	324	0,5	-0,2	324,5	16,8	5,1	340,3			
U.Q.A.C.	8	1	12,5	9	- 1	-11,1	8	1	12,5	9	0	0	9			
U.Q.A.M.	37	0	0	37	1	2,7	36	- 0	-13,8	31	11	35,4	43			
U.Q.A.R.	7	- 1	-14,3	6	1	16,7	7	- 1	-14,3	6	4	66,7	10			
U.Q.T.R.	15	0	0	15	3	20,0	18	0	0	18	2	11,1	20			
CEUQ - F	1	0	0	1	1	100,0	2	2	100,0	4	- 0,5	-14,3	3,5			
CEUQ - R	N/A	N/A	N/A	N/A	N.D.	N.D.	[illegible]	N.D.	N.D.	[illegible]	N.D.	N.D.	[illegible]			
SOUS-TOTAL (2)	68	0	0	68	5	7,4	73	- 4	- 5,5	68	16,5	23,1	85,5			
TOTAL (1 + 2)	334	57	17,0	391	3	0,8	397	- 3,5	- 0,9	392,5	33,3	8,4	425,8			
ENAP	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	100,0	2			
E.T.S.	-	0	-	0	0	0	0	0	0	0						
I.A.F.																
INRS																

TABLEAU 32

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITES PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	4 424,81	5 218,39	5 386,83	6 313,02	6 730,03
CONCORDIA	-	2 807,25	3 248,16	3 990,73	4 506,15
LAVAL	5 999,17	6 267,41	6 767,61	6 450,22	7 933,68
McGILL	5 262,33	5 774,60	6 366,83	7 280,14	7 939,53
MONTREAL	5 425,98	5 975,76	6 612,78	7 184,12	8 247,42
H.E.C.	1 701,49	2 010,54	2 199,69	2 611,77	3 094,33
POLY	6 096,04	6 183,07	5 482,32	6 263,88	7 378,30
SHERBROOKE	5 946,65	6 317,73	6 918,06	5 692,49	7 341,04
U.Q.A.C.	4 290,54	4 293,91	4 884,95	4 746,08	4 918,83
U.Q.A.M.	3 253,36	3 640,93	3 789,37	4 883,45	5 105,04
U.Q.A.R.	3 787,12	3 743,73	3 965,19	4 302,33	5 313,50
U.Q.T.R.	3 311,00	3 719,50	3 901,25	4 579,58	5 454,21
C.E.U.Q.-H	6 276,06	5 667,83	4 590,02	5 676,38	7 397,15
C.E.U.Q.-R	4 593,81	5 873,19	7 562,41	10 040,39	11 378,75
E.N.A.P.	13 400,00	17 658,54	38 384,62	44 278,69	60 455,35
E.T.S.		34 020,80	9 791,39	8 319,41	6 757,06
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 33

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	357,75	400,93	446,93	523,76	440,97
CONCORDIA	-	188,82	196,98	259,70	295,45
LAVAL	237,69	231,52	321,05	296,44	339,56
McGILL	309,29	294,30	331,51	393,01	412,66
MONTREAL	262,89	290,56	303,60	373,07	433,25
H.E.C.	101,22	116,46	145,63	177,67	201,01
POLY	151,85	178,62	167,88	231,07	337,77
SHERBROOKE	248,84	267,91	279,76	217,24	260,72
U.Q.A.C.	264,68	238,04	336,11	314,99	297,13
U.Q.A.M.	218,56	229,52	223,32	307,15	330,47
U.Q.A.R.	268,63	257,76	266,95	254,09	274,70
U.Q.T.R.	215,63	224,73	279,76	324,54	368,95
C.E.U.O.Q.-H	120,27	160,72	182,25	227,99	257,69
C.E.U.O.Q.-R	83,30	83,63	163,45	165,74	176,96
E.N.A.P.		1 001,55	963,86	1 071,43	1 892,28
E.T.S.			412 00	266,63	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 34

MASSE SALARIALE PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	164,57	220,58	265,24	324,38	277,78
CONCORDIA	-	91,51	118,11	148,12	178,94
LAVAL	157,86	146,54	214,85	209,33	228,85
McGILL	216,08	210,58	230,72	280,91	295,16
MONTREAL	179,40	207,24	203,60	265,90	314,49
H.E.C.	72,36	87 00	111 15	131,96	153,48
POLY	85,29	93,56	100,77	119,93	187,28
SHERBROOKE	118,67	132,07	144,29	120,06	143,27
U.Q.A.C.	193,60	156,72	219,07	222,56	190,20
U.Q.A.M.	129,42	152,98	166,24	242,86	245,96
U.Q.A.R.	159,64	129,28	196,92	180,56	193,93
U.Q.T.R.	125,22	145,83	200,43	226,13	250,53
C.E.U.Q.Q.-H	58,19	66,91	118,29	157,39	163,78
C.E.U.Q.Q.-R	42,59	69,34	194,89	278,39	251,94
E.N.A.P.		349,91	651,90	736,09	1 418,52
E.T.S.			372,68	220,20	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 35

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES AUTRES QUE MASSE SALARIALE ET ACQUISITIONS PAR E.E.T.C.

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	37,32	32,34	60,40	56,82	46,01
CONCORDIA	-	21,65	4,71	33,25	38,37
LAVAL	24,56	20,62	35,25	36,33	29,80
McGILL	12,66	29,50	30,35	28,60	33,09
MONTREAL	19,98	21,33	24,53	28,59	28,54
H.E.C.	9,25	4,42	9,11	12,32	12,25
POLY	6,52	23,87	13,47	39,56	43,41
SHERBROOKE	24,69	34,50	35,40	24,51	30,94
U.Q.A.C.	8,50	6,31	16,78	6,12	20,82
U.Q.A.M.	15,78	13,05	12,06	12,96	13,66
U.Q.A.R.	28,78	22,81	15,35	15,20	21,12
U.Q.T.R.	12,88	13,76	14,89	15,82	24,91
C.E.U.Q.-H	76,31	17,62	18,52	24,50	28,54
C.E.U.Q.-R	10,93	10,40	97,75	102,48	112,01
E.N.A.P.	74,05	488,47	73,46	128,88	125,85
E.T.S.			3,93	46,43	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 36

TAUX D'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS

UNITÉ : MILLIER...

UNIVERSITÉS	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977		
BISHOP'S	3 531	1 009	28,6	4 540	[illegible]	15,3	5 23[illegible]	0 875	16,7	6 111	1 642	26,9	7 753		
CONCORDIA	-	44 573	-	44 543	8 029	18,0	52 552	8 582	16,3	61 134	8 076	13,[illegible]	69 210		
LAVAL	79 783	16 804	21,1	96 587	16 581	17,2	113 168	3 847	3,4	117 048	35 302	30,2	152 35[illegible]		
McGILL	74 998	14 024	17,5	94 022	16 538	17,6	110 560	15 896	14,4	126 456	20 092	15,9	146 548		
MONTRÉAL	81 128	15 071	18,5	96 199	15 777	16,4	111 [illegible]	16 710	14,0	128 [illegible]	22 901	17,8	151 777		
H.E.C.	5 401	1 040	19,[illegible]	7 441	1 184	15,9	8 625	1 715	19,[illegible]	10 340	2 329	22,5	12 669		
POLY	10 473	1 052	10,8	12 025	1 302	11,[illegible]	12 [illegible]	2 [illegible]	21,[illegible]	16 [illegible]	1 90[illegible]	11,7	18 [illegible]		
SHERBROOKE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] 437	[illegible]	16,[illegible]	40 [illegible]	[illegible]	[illegible]	47 [illegible]	[illegible]	[illegible]	53 [illegible]		
SOUS-TOTAL (1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	38 [illegible]	[illegible],9	[illegible]	57 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15,1	611 [illegible]		
U.Q.A.C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10 [illegible]	[illegible]	[illegible]	10 411	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
U.Q.A.M.	[illegible] 948	[illegible]	23,1	29 477	6 [illegible]	[illegible]	[illegible] 245	4 [illegible]	13,4	[illegible]	8 [illegible]	[illegible]	[illegible]		
U.Q.A.R.	4 [illegible]	[illegible] 047	17,6	5 608	0 [illegible]	10,5	6 [illegible]	1 [illegible]	[illegible],9	8 1[illegible]	2 [illegible]	25,[illegible]	10 [illegible]		
U.Q.T.R.	12 009	2 471	20,[illegible]	14 480	2 034	14,0	16 514	4 030	24,4	20 544	4 747	23,1	25 [illegible]		
TÉUQ - H	[illegible]	1 0[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 9[illegible]	56,9	5 15[illegible]	2 0[illegible]	[illegible]	7 209	1 56[illegible]	21,7	8 77[illegible]		
TÉUQ - R*															
SOUS-TOTAL (2)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	61 [illegible]	16 [illegible]	[illegible]	7[illegible]	1[illegible]	20,[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
TOTAL (1 + 2)	[illegible]	[illegible] 421	[illegible]	451 697	78 890	17,5	530 587	72 125	13,6	602 712	147 9[illegible]	24,6	750 6[illegible]		
ENAP															
E.T.S.															
I.A.F.															
INRS															

* inclus dans TÉUQ - H

TABLEAU 37

TAUX D'ACCROISSEMENT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES

UNITE = MILLION

UNIVERSITES	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977		
BISHOP'S	0 386	0 063	21,2	0 349	0 085	24,5	0 434	0 073	16,7	0 507	0 001	0,2	0 508		
CONCORDIA	-	2 995	-	2 995	0 192	6,4	3 187	0 791	24,8	3 978	0 560	14,1	4 538		
LAVAL	3 151	0 407	12,9	3 558	1 800	50,6	5 358	0 022	0,4	5 380	1 141	21,2	6 521		
MCGILL	4 702	0 090	1,9	4 792	0 965	20,1	5 757	1 070	18,6	6 827	0 792	11,6	7 619		
MONTREAL	3 947	0 745	18,9	4 692	0 463	9,9	5 150	1 543	30,0	6 693	1 280	19,1	7 973		
H.E.C.	0 381	0 050	13,1	0 431	0 140	32,5	0 571	0 131	[illegible]	0 702	0 120	17,0	[illegible]		
POLY	[illegible]	0 089	[illegible]	0 350	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0 130	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
SHERBROOKE	[illegible]	[illegible]	14,8	1 471	0 168	11,4	[illegible]	0 158	9,7	1 797	[illegible]	5,1	[illegible]		
SOUS-TOTAL (1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	18 643	[illegible]	20,8	[illegible]	[illegible]	17,0	26 480	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
U.Q.A.C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0 290	21,1	[illegible]		
U.Q.A.M.	1 609	0 249	15,5	1 858	[illegible]	[illegible]	2 130	0 447	21,0	2 577	[illegible]	[illegible]	3 179		
U.Q.A.R.	[illegible]	0 045	14,1	0 390	0 032	8,1	0 422	0 059	14,0	0 481	0 049	[illegible]	0 530		
U.Q.T.R.	0 787	0 093	11,9	0 875	0 309	35,3	1 184	0 272	22,9	1 456	0 255	17,5	1 711		
CEUQ - H	[illegible]	0 055	[illegible]	0 138	0 178	129,0	0 316	0 093	29,4	0 409	0 034	8,4	0 443		
CEUQ - R*															
SOUS-TOTAL (2)	[illegible]	0 447	[illegible]	3 733	1 020	27,3	4 753	0 994	20,9	5 747	1 051	18,3	6 798		
TOTAL (1 + 2)	17 278	5 098	29,5	22 376	4 898	21,9	27 274	4 965	18,2	32 235	5 268	16,3	37 503		
ENAP															
E.T.S.															
I.A.F.															
INRS															

* inclus dans CEUQ - Hull

TABLEAU 58

TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA MASSE SALARIALE

UNITE = MILLION $

UNIVERSITES	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977		
BISHOP'S	0 131	0 061	46,1	0 192	0 066	34,3	0 258	0 056	21,8	0 314	0 006	1,9	0 320		
CONCORDIA	N.D.	1 451	-	1 451	0 459	31,7	1 911	0 358	18,7	2 269	0 479	21,1	2 748		
LAVAL	2 099	0 159	7,6	2 258	1 335	59,1	3 593	0 206	5,7	3 799	0 596	15,7	4 395		
MCGILL	3 285	0 144	4,4	3 429	0 573	16,5	4 006	0 873	21,8	4 879	0 566	11,6	5 445		
MONTREAL	2 690	0 652	24,3	3 343	0 111	3,3	3 453	1 317	38,1	4 770	1 018	21,3	5 788		
H.E.C.	0 272	0 050	18,5	0 322	0 114	35,3	0 436	0 087	19,9	0 523	0 106	20,3	0 629		
POLY	0 147	0 037	25,2	0 183	0 065	35,4	0 248	0 065	26,3	0 313	0 150	48,0	0 463		
SHERBROOKE	0 601	0 125	20,8	0 725	0 120	16,5	0 845	0 148	17,5	0 993	0 044	4,4	1 035		
SOUS-TOTAL (1)	9 225	2 679	29,0	11 904	2 826	23,9	14 730	3 110	21,1	17 840	[illegible]	16,4	[illegible]		
U.Q.A.C.	0 344	- 0 033	-9,7	0 310	0 147	47,4	0 457	0 125	27,4	0 582	[illegible]	5,7	[illegible]		
U.Q.A.M.	0 943	0 286	30,4	1 228	0 347	28,3	1 580	0 452	28,5	2 032	0 345	[illegible]	[illegible]		
U.Q.A.R.	0 203	- 0 008	-3,7	0 196	0 115	59,0	0 311	0 030	9,5	0 341	0 032	9,5	0 374		
U.Q.T.R.	0 452	0 114	25,3	0 568	0 280	49,4	0 848	0 166	19,6	1 014	0 147	14,5	[illegible]		
CEUQ - H / CEUQ - R	0 021	0 015	35,5	0 036	0 094	246,9	0 133	0 067	50,6	0 200	- 0 006	- 2,8	0 194		
SOUS-TOTAL (2)	1 975	0 374	19,0	2 351	0 984	41,9	3 335	0 843	25,3	4 178	0 521	12,5	4 697		
TOTAL (1 + 2)	11 159	3 055	27,3	14 255	3 832	26,4	18 085	3 951	21,8	22 036	3 489	15,8	25 525		
ENAP	N.D.			0 045	0 033	77,2	0 078	0 013	17,7	0 090	0 069	76,9	0 159		
E.T.S.				N.D.			0 043	0 005	11,5	0 048					
I.A.F.															
INRS															

TABLEAU 39

TAUX D'ACCROISSEMENT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES, AUTRES QUE MASSE SALARIALE ET DEPENSES D'ACQUISITIONS

UNITE = MILLION $

UNIVERSITES	1973	Δ	%	1974	Δ	%	1975	Δ	%	1976	Δ	%	1977		%
BISHOP'S	0 030	- 0 002	- 5,5	0 028	0 031	108,6	0 059	- 0 004	- 6,3	0 055	- 0 002	- 3,6	0 053		
CONCORDIA	-	0 343	-	0 343	- 0 267	-77,8	0 076	0 433	568,9	0 509	0 080	15,7	0 599		
LAVAL	0 327	- 0 009	- 2,7	0 318	0 272	85,4	0 589	- 0 151	-25,6	0 439	0 134	30,5	0 572		
MCGILL	0 192	0 288	149,6	0 480	0 047	9,7	0 527	0 104	19,8	0 631	- 0 020	- 3,2	0 611		
MONTREAL	0 300	0 044	14,8	0 344	0 072	20,9	0 416	0 097	23,3	0 513	0 012	2,4	0 525		
H.E.C.	0 035	- 0 018	-53,0	0 016	0 019	118,3	0 036	0 013	36,6	0 049	0 001	2,9	0 050		
POLY	0 011	0 036	317,9	0 047	- 0 014	-29,2	0 033	0 070	11,6	0 103	0 004	4,0	0 107		
SHERBROOKE	0 1[illegible]5	0 065	51,7	0 189	0 018	9,4	0 207	- 0 005	- [illegible]	0 20[illegible]	0 021	10,5	0 [illegible]		
SOUS-TOTAL (1)	1 019	0 747	73,3	1 766	0 177	10,0	1 943	0 558	28,7	2 502	0 231	9,2	2,733		
U.Q.A.C.	0 015	- 0 003	-17,3	0 012	0 023	180,1	0 035	- 0 019	-54,3	0 016	0 048	300,0	0 064		
U.Q.A.M.	0 116	- 0 011	- 9,0	0 106	0 009	8,9	0 115	- 0 006	- 5,5	0 109	0 023	21,5	0 132		
U.Q.A.R.	0 027	- 0 002	- 5,7	0 035	- 0 010	-29,7	0 024	0 004	18,7	0 029	0 012	41,7	0 041		
U.Q.T.R.	0 047	0 007	14,7	0 054	0 009	17,7	0 063	0 008	12,6	0 071	0 045	62,7	0 116		
CEUQ - H	[illegible]	0 007	72,1	0 010	0 011	106,1	0 021	0 010	49,7	0 031	0 003	8,8	0 034		
CEUQ - R	0 005	0 0004	8,1	0 006	0 081	1089,3	0 087	0 007	10,4	0 094	0 005	5,9	0 079		
SOUS-TOTAL (2)	0 2[illegible]	- 0 0005	-0,[illegible]	0 222	0 103	46,2	0 325	0 005	1,4	0 329	0 136	41,3	0 465		
TOTAL (1 + 2)	1 242	0 746	60,1	1 988	0 280	14,1	2 268	0 563	24,8	2 831	0 367	13,0	3 198		
ENAP	0 007	0 053	754,0	0 060	- 0 051	-85,7	0 009	0 007	82,9	0 016	- 0 002	-10,3	0 014		
E.T.S.	-			N.D.	-		0 0005	0 0.0	209,[illegible]	0 010	-	-	-		
I.A.P.															
INRS															

TABLEAU 40

PROPORTION DU BUDGET DES UNIVERSITES ALLOUE AUX BIBLIOTHEQUES

Unité: million

UNIVERSITES	1973			1974			1975			1976			1977		
			%			%			%			%			%
BISHOP'S	0 286	3 531	8,1	0 349	4 540	7,7	0 438	5 236	8,3	0 507	6 111	8,3	0 508	7 753	6,6
CONCORDIA	-	-	-	2 395	44 5[illegible]3	5,7	3 187	52 552	6,1	3 978	61 134	6,5	4 530	69 210	6,6
LAVAL	3 161	79 783	4,0	3 560	96 587	3,7	[illegible]	113 168	4,7	5 380	117 0[illegible]	4,6	6 571	152 307	4,3
MCGILL	4 7[illegible]	79 998	5,9	4 792	94 0[illegible]2	5,1	5 757	110 5[illegible]0	5,2	6 077	[illegible]	5,4	7 615	146 548	5,2
MONTREAL	3 94[illegible]	81 588	4,8	4 687	96 389	4,9	5 150	11[illegible] 166	[illegible]	6 493	[illegible]	5,2	7 973	151 777	5,3
H.E.C.	0 381	6 401	5,9	0 432	7 441	5,8	0 571	8 6[illegible]5	6,6	0 735	[illegible]	6,8	0 8[illegible]	13 [illegible]	6,5
POLY	0 261	10 475	2,5	0 350	12 [illegible]	2,9	[illegible]	13 [illegible]	3,1	[illegible]	[illegible]	3,7	[illegible]	18 202	4,6
SHERBROOKE	1 359	30 0[illegible]	4,[illegible]	1 471	34 667	4,2	1 639	40 5[illegible]	4,0	1 797	47 0[illegible]4	3,8	1 588	[illegible]	5,6
SOUS-TOTAL (1)	13 [illegible]	[illegible]	4,6	18 643	390 324	4,8	2[illegible] 529	[illegible]	4,9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6[illegible] 7[illegible]	5,0
U.Q.A.C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0 47[illegible]	[illegible]	5,5	0 701	10 190	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6,6	0 9[illegible]	[illegible]	6,0
U.Q.A.M.	1 [illegible]	[illegible]	[illegible]	1 855	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5,9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	49 [illegible]	6,5
U.Q.A.R.	0 342	[illegible] 821	7,1	0 390	5 608	6,9	0 422	[illegible]	6,7	[illegible]	8 14[illegible]	5,9	0 530	10 [illegible]	5,2
U.Q.T.R.	0 782	1[illegible] 009	6,5	0 875	14 [illegible]	[illegible]	1 184	16 514	7,2	1 [illegible]	20 5[illegible]	7,1	1 [illegible]	[illegible]	6,8
CEUQ - H	0 [illegible]	2 2[illegible]	3,7	0 138	3 [illegible]	4,3	0 [illegible]	5 150	6,1	0 [illegible]	[illegible]	5,7	0 [illegible]	8 773	5,2
CEUQ - R*															
SOUS-TOTAL (2)	3 [illegible]	[illegible]	6,6	3 733	[illegible]	[illegible]	4 [illegible]	74 [illegible]	[illegible]	5 747	89 [illegible]	6,4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL (1 + 2)	17 278	342 276	5,0	22 376	451 697	5,0	27 772	530 587	5,1	32 235	[illegible] 712	5,3	37 583	720 [illegible]	5,2
ENAP															
E.T.S.															
I.A.F.															
INRS															

* inclus dans CEUQ - Hull

/111

TABLEAU 41

NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE PAR SEMAINE: MOYENNES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977	moyenne
BISHOP'S	N.D.	N.D.	89	89	95	91
CONCORDIA	-	93	N.D.	91	93,5	92,5
LAVAL	85	85	88	86	86	86
MCGILL	N.D.	64,25*	70,75**	70	70	68,75
MONTREAL	84	85	85	85	84	84,6
H.E.C.	N.D.	84,5	84,5	84,5	84,5	84,5
POLY	65	60	60	67	73	65
SHERBROOKE	78,5	78,5	78,5	78,5	78,5	78,5
SOUS-TOTAL	312,5	555,25	555,75	651	664,5	
MOYENNE	78,125	78,61	79,4	81,375	83,06	
U.Q.A.C.	75,5	75,5	75,5	75,5	75,5	75.5
U.Q.A.M.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	70,5	70,5	75	71,5	71,5	71,8
U.Q.T.R.	80,5	83,5	83,5	83,5	83,5	82,9
CEUOQ - H	47	60	67	67	67	61,6
CEUOQ - R	68	68	70	70	70	69,2
SOUS-TOTAL	341,5	357,5	371	367,5	367,5	
MOYENNE	68,3	71,5	74,2	73,5	73,5	
TOTAL	654	907,75	926,75	1 018,5	1 032	
MOYENNE	72,7	75,6	77,2	78,3	79,4	
E.N.A.P.	62	58	58,25	58	66	60,45
E.T.S.	-	35	62,5	62,5	N.D.	53,3
I.A.F.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
I.N.R.S.	70	35	N.D.	N.D.	N.D.	52,5

* moyenne pendant l'année scolaire
** moyenne de toutes les bibliothèques

PARTIE B: DONNEES BRUTES

TABLEAU 42

NOMBRE D'ETUDIANTS (E.E.T.C.)*

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	798	870	972	968	1 152
CONCORDIA	13 079	15 860	16 179	15 319	15 359
LAVAL	13 299	15 411	16 722	18 149	19 205
McGILL	15 202	16 282	17 365	17 370	18 458
MONTREAL	14 996	16 130	16 962	17 939	18 403
H.E.C.	3 762	3 701	3 921	3 959	4 094
POLY	1 718	1 961	2 461	2 611	2 475
SHERBROOKE	5 061	5 492	5 858	8 273	7 242
U.Q.A.C.	1 776	1 981	2 086	2 615	3 080
U.Q.A.M.	7 361	8 096	9 538	8 391	9 679
U.Q.A.R.	1 273	1 514	1 580	1 892	1 929
U.Q.T.R.	3 627	3 893	4 233	4 486	4 637
C.E.U.O.Q.-H	355	572	1 122	1 270	1 186
C.E.U.O.Q.-R	485	552	681	718	771
E.N.A.P.	95	123	117	122	112
E.T.S.	-	20	115	217	351
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* 2,5 étudiants à temps partiel = 1 étudiant équivalent temps complet.
données du S.E.I. - D.G.E.S.

TABLEAU 43

FONDS COMPLET D'IMPRIMES (NOMBRE DE VOLUMES)

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	103 524	112 464	126 179	155 984	184 066
CONCORDIA	N.D.	691 980	740 081	799 510	862 125
LAVAL	1 164 868	1 445 576	1 166 807	1 237 060	1 311 177
McGILL	1 609 996	1 679 860	2 059 133	2 131 136	2 194 861
MONTREAL	1 112 732	1 161 497	1 206 321	1 252 223	1 201 814
H.E.C.	N.D.	153 582	172 615	196 684	204 523
POLY	288 211	301 711	315 581	332 848	354 388
SHERBROOKE	407 915	437 112	464 862	493 662	508 214
U.Q.A.C.	127 777	138 137	152 534	168 823	235 554
U.Q.A.M.	308 868	356 749	378 127	402 963	437 959
U.Q.A.R.	56 300	72 744	95 000	112 222	124 966
U.Q.T.R.	175 900	188 116	201 976	205 388	214 238
C.E.U.Q.-H	6 000	8 270	10 803	15 797	21 708
C.E.U.Q.-R	22 260	23 622	26 019	28 289	29 616
E.N.A.P.	5 870	6 625	9 350	9 708	11 595
E.T.S. *	-	800	1 498	2 337	2 954
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Nombre de monographies.

TABLEAU 44

COLLECTIONS: CROISSANCE ANNUELLE (NOMBRE DE VOLUMES) *

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	9 812	9 415	10 252	14 888	15 546
CONCORDIA	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	69 264
LAVAL	77 157	59 456	25 580	70 253	74 117
McGILL	61 598	65 714	96 045	79 071	82 031
MONTREAL	49 000	47 147	31 060	36 785	92 776
H.E.C.	5 000**	5 530**	19 039**	21 449**	7 839
POLY	20 053	13 500	13 870	17 267	21 540
SHERBROOKE	20 165	29 197	28 770	28 800	25 951
U.Q.A.C.	33 085	11 360	17 397	18 288	23 384
U.Q.A.M.	46 724	47 781	21 378	24 834	34 996
U.Q.A.R.	N.D.	7 366	11 348	17 222	12 744
U.Q.T.R.	24 100	12 216	14 018	15 457	13 850
C.E.U.O.Q.-H	4 000***	2 270***	2 537***	4 994***	5 911
C.E.U.O.Q.-R	2 689***	2 273***	2 569***	1 938***	2 472
E.N.A.P.	1 370***	1 625***	2 375***	358****	2 500
E.T.S.	-	800****	698****	839****	617****
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* documents imprimés

** estimé

*** ne comprend que les monographies comptés en volumes.

**** monographies —▷ nombre de titres.

TABLEAU 45

PERIODIQUES: NOMBRE DE TITRES RECUS

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	1 377	1 479	1 473	1 446	1 436
CONCORDIA	-	9 878	10 241	10 717	11 119
LAVAL	10 252	8 765	10 611	10 993	11 181
McGILL	16 775	16 949	16 252	16 281	16 627
MONTREAL	13 104	14 904	16 398	17 222	17 222
H.E.C.	1 639	1 704	3 280	1 965	2 103
POLY	2 073	2 097	2 097	2 148	2 168
SHERBROOKE	5 204	5 054	5 080	5 000	5 600
U.Q.A.C.	2 149	2 257	1 843	1 939	1 994
U.Q.A.M.	5 419	5 907	6 674	6 855	6 900
U.Q.A.R.	1 123	1 174	1 222	1 341	1 429
U.Q.T.R.	2 600	2 788	2 382	3 336	3 065
C.E.U.O.Q.-H	N.D.	249	413	563	667
C.E.U.O.Q.-R	224	337	381	367	465
E.N.A.P.	235	287	350	410	732
E.T.S.	-	N.D.	54	115	146
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 46 /117

FONDS DOCUMENTAIRE: MICROTEXTES (NOMBRE D'UNITES)

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	8 198	8 488	8 837	9 041	11 987
CONCORDIA	N.D.	261 392	N.D.	N.D.	243 628
LAVAL	249 851	274 782*	318 838	349 891	373 793
McGILL	225 501	332 893	297 263	334 196	N.D.
MONTREAL	187 400	195 940	201 395	225 265	335 761
H.E.C.	N.D.	N.D.	47	1 209*	1 586*
POLY	1 039*	2 059	3 179	6 003	6 403
SHERBROOKE	167 588	191 315	215 512	241 162	325 015
U.Q.A.C.	1 069	1 124	120 824	121 814	230 524
U.Q.A.M.	13 339*	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	1 019	1 019	4 200	4 300	4 336
U.Q.T.R.	83 689	96 204	116 185	240 874	215 432
C.E.U.O.Q.-H	N.D.	N.D.	N.D.	13	10**
C.E.U.O.Q.-R	32 235	32 540	32 735	32 777	48 713
E.N.A.P.	2 005	4 030	3 334	3 335	3 710
E.T.S.	-	N.D.	N.D.	N.D.	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* microfilms seulement (nombre de bobines)

** nombre de titres

TABLEAU 47 /118

UTILISATION: NOMBRE D'USAGERS

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S *	N.D.	N.D.	2 351	2 400	2 614
CONCORDIA	-	27 674	N.D.	25 037	26 227
LAVAL	26 825	28 766	22 624	23 315	26 567
McGILL	N.D.	41 093	N.D.	N.D.	N.D.
MONTREAL	N.D.	25 021	N.D.	27 123	27 190
H.E.C.	N.D.	4 367	13 230	7 730	7 900
POLY	3 874	3 656	3 239	6 889	4 931
SHERBROOKE	5 928	6 318	7 100	7 636	8 147
U.Q.A.C.	3 310	3 454	3 656	4 408	6 150
U.Q.A.M.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	3 083	2 986	2 924	3 764	3 611
U.Q.T.R.	5 742	6 334	6 692	7 114	7 717
C.E.U.Q.-H	1 054	3 871	2 543	4 572	6 271
C.E.U.Q.-R	273	343	752	3 699	3 907
E.N.A.P.	124	280	172	275	716
E.T.S.	-	20	196	354	N.D.
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Inclut les étudiants du collège Champlain, qui loue les services de bibliothèque de l'université Bishop's.

TABLEAU 48

UTILISATION: HEURES D'OUVERTURE (PAR SEMAINE)

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	N.D.	N.D.	89	89	95
CONCORDIA	-	93	N.D.	91	93,5
LAVAL	85	85	88	86	86
McGILL	N.D	64,25*	70,75**	70	70
MONTREAL	84	85	85	85	84
H.E.C.	N.D.	84,5	84,5	84,5	84,5
POLY	65	60	60	67	73
SHERBROOKE	78,5	78,5	78,5	78,5	78,5
U.Q.A.C.	75,5	75,5	75,5	75,5	75,5
U.Q.A.M.	N.D	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	70,5	70,5	75	71,5	71,5
U.Q.T.R.	80,5	83,5	83,5	83,5	83,5
C.E.U.O.Q.-H	47	60	67	67	67
C.E.U.O.Q.-R	68	68	70	70	70
E.N.A.P.	62	58	58,25	58	66
E.T.S.	-	35	62,5	62,5	N.D.
I.A.F.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
I.N.R.S.	70	35	N.D.	N.D.	N.D.

* Moyenne pendant l'année scolaire

** Moyenne de toutes les bibliothèques

TABLEAU 49

UTILISATION: NOMBRE D'ENTREES DANS LES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITES	1976	1977
BISHOP'S	242 098	266 000
CONCORDIA	1 151 245	1 109 650
LAVAL	899 318	1 724 431
McGILL	3 434 786	N.D.
MONTREAL	N.D.	N.D.
H.E.C.	327 530	300 730
POLY	240 071	311 033
SHERBROOKE	520 000	582 000
U.Q.A.C.	145 746	235 800
U.Q.A.M.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	N.D.	85 000
U.Q.T.R.	272 017	294 400
C.E.U.O.Q.-H	N.D.	N.D.
C.E.U.O.Q.-R	42 012	64 438
E.N.A.P.	N.D.	700
E.T.S.	N.D.	
I.A.F.		
I.N.R.S.		

TABLEAU 50

UTILISATION: NOMBRE DE DOCUMENTS UTILISES SUR PLACE

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	-	-	185 540	95 000	112 000
CONCORDIA	-	-	N.D.	N.D.	N.D.
LAVAL	-	-	708 330	509 600	799 101
McGILL	-	-	2 435 764	2 669 965	N.D.
MONTREAL	-	-	N.D.	N.D.	1 162 775
H.E.C.	-	-	366 076	265 000	250 000
POLY	-	-	76 000	81 600	83 427
SHERBROOKE	-	-	505 931	522 000	584 600
U.Q.A.C.	-	-	67 132	N.D.	N.D.
U.Q.A.M.	-	-	N.D.	N.D.	N.D.
U.Q.A.R.	-	-	18 000	35 200	50 000
U.Q.T.R.	-	-	251 590	202 222	262 088
C.E.U.O.Q.-H	-	-	N.D.	N.D.	N.D.
C.E.U.O.Q.-R	-	-	825	28 875	41 250 *
E.N.A.P.	-	-	3 132	10 996	3 899
E.T.S.	-	-	N.D.	N.D.	N.D.
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* estimé

TABLEAU 51

UTILISATION: PRETS AUX USAGERS (AU COMPTOIR)

UNIVERSITES	1976	1977
BISHOP'S	70 595	78 814
CONCORDIA	344 056	382 291
LAVAL	589 499	911 749
McGILL	1 187 938	N.D.
MONTREAL	N.D.	93 018
H.E.C.	54 688	53 891
POLY	50 698	28 176
SHERBROOKE	178 536	133 734
U.Q.A.C.	21 150	28 482
U.Q.A.M.	73 777	N.D.
U.Q.A.R.	26 857	29 097
U.Q.T.R.	70 213	92 765
C.E.U.Q.-H	10 034	14 710
C.E.U.Q.-R	6 907	9 732
E.N.A.P.	5 029	4 578
E.T.S.	972	5 228
I.A.F.		
I.N.R.S.		

TABLEAU 52

UTILISATION: PRETS AUX AUTRES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITES	1973 *	1974 *	1975	1976	1977
BISHOP'S	236	242	1 614	236	309
CONCORDIA	-	3 113	N.D.	2 664	2 721
LAVAL	26 574	30 318	17 629	14 199	18 051
McGILL	35 534	35 432	24 887	28 887	-
MONTREAL	7 200	6 891	-	-	50 375****
H.E.C.	-	1 139	1 580	1 269	1 383
POLY	14 497**	17 708***	2 233	2 494	2 841
SHERBROOKE	974	1 700	2 730	2 535	2 811
U.Q.A.C.	3 544	1 787	155	426	755
U.Q.A.M.	448	3 460	-	-	-
U.Q.A.R.	63	181	283	341	443
U.Q.T.R.	295	555	897	950	1 853
C.E.U.O.Q.-H	-	956	30	122	298
C.E.U.O.Q.-R	214	803	82	150	354
E.N.A.P.	58	318	165	322	788
E.T.S.	-	-	21	55	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* En 1973 et 1974, le nombre de prêts inclut probablement les emprunts.

** 14 000 photocopies

*** 17 241 photocopies

**** Imprimés seulement.

TABLEAU 53

UTILISATION: EMPRUNTS AUX AUTRES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	941	1 263	11 878	4 472	1 545
CONCORDIA	-	3 227	N.D.	2 101	2 630
LAVAL	-	-	13 046	8 140	12 293
McGILL	7 004	-	6 529	8 313	-
MONTREAL	-	-	-	-	3 725*
H.E.C.	-	-	320	810	1 304
POLY	-	-	1 064	1 516	2 075
SHERBROOKE	-	-	5 624	4 213	5 577
U.Q.A.C.	-	-	1 842	N.D.	2 017
U.Q.A.M.	-	-	-	-	-
U.Q.A.R.	-	-	1 060	1 327	1 976
U.Q.T.R.	5 764	5 612	5 216	4 439	5 481
C.E.U.O.Q.-H	-	-	1 050	1 702	1 608
C.E.U.O.Q.-R	-	-	418	155	509
E.N.A.P.	-	-	457	345	961
E.T.S.	-	-	10	22	N.D.
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Imprimés seulement.

TABLEAU 54

PERSONNEL: TOTAL

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	20	23	27	33	26
CONCORDIA	-	190	179	197	217
LAVAL	280	268	262	267	267
McGILL	326	344	366	354	345
MONTREAL	325	351	348	328	344
H.E.C.	N.D.	38	41	40	44
POLY	20	22	27	33	37
SHERBROOKE	83	72	72	75	70
U.Q.A.C.	28	28	29	29	34
U.Q.A.M.	116	123	125	134	134
U.Q.A.R.	24	23	26	22	23
U.Q.T.R.	59	59	63	65	66
C.E.U.Q.Q.-H	3	4	10	15	14,5
C.E.U.Q.Q.-R	8	6	services loués		
E.N.A.P.	3	5	5	6	11
E.T.S.	-	1	5	4	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 55

/126

PERSONNEL: PROFESSIONNEL

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	3	5	6	6,5	5,3
CONCORDIA	-	44	43	43	44
LAVAL	76	75	71	77	78
McGILL	92	89	91	87	91
MONTREAL	74	78	78	76	89
H.E.C.	-	11	11	10	11
POLY	2	3	3	5	5
SHERBROOKE	19	18	18	17	17
U.Q.A.C.	8	9	8	9	9
U.Q.A.M.	37	37	38	32	43
U.Q.A.R.	7	6	7	6	10
U.Q.T.R.	15	15	18	18	20
C.E.U.Q.-H	1	1	2	4	3,5
C.E.U.Q.-R	1	1	services loués		
E.N.A.P.	1	1	1	1	2
E.T.S.	-	0	0	0	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

TABLEAU 56

INSTALLATIONS MATERIELLES: SUPERFICIE EN PIEDS CARRES

UNIVERSITES	1976	1977
BISHOP'S	44,669	idem
CONCORDIA	125,141	idem
LAVAL	234 960	idem
McGILL	348 400	idem
MONTREAL	240 000	232 301
H.E.C.	38 000	idem
POLY	36 000	35 683
SHERBROOKE	150 000	idem
U.Q.A.C.	21 666	28 218
U.Q.A.M.	76 653	idem
U.Q.A.R.	14 963	idem
U.Q.T.R.	63 455	62 930
C.E.U.Q.-H	9 672	10 398
C.E.U.Q.-R	espace	loué
E.N.A.P.	5 800	6 440
E.T.S.	3 800	
I.A.F.		
I.N.R.S.		

TABLEAU 57

INSTALLATIONS MATERIELLES: RAYONNAGE EN PIEDS LINEAIRES

UNIVERSITES	1976	1977
BISHOP'S	27 150	idem
CONCORDIA	100 000 ...	idem
LAVAL	187 000	idem
McGILL	440 000	idem
MONTREAL	201 360	idem
H.E.C.	29 600	idem
POLY	32 508	32 366
SHERBROOKE	92 630	90 840
U.Q.A.C.	19 200	idem
U.Q.A.M.	N.D.	-
U.Q.A.R.	9 400	idem
U.Q.T.R.	49 000	48 805
C.E.U.O.Q.-H	4 392	4 371
C.E.U.O.Q.-R	espace	loué
E.N.A.P.	3 345	3 345*
E.T.S.	990	
I.A.F.		
I.N.R.S.		

* aucune donnée pour Montréal

TABLEAU 58

INSTALLATIONS MATERIELLES: PLACES ASSISES (DE LECTEUR)

UNIVERSITES	1976	1977
BISHOP'S	817	idem
CONCORDIA	1 600	1 961
LAVAL	2 100	idem
McGILL	5 698	idem
MONTREAL	3 050	idem
H.E.C.	531	idem
POLY	402	idem
SHERBROOKE	2 443	idem
U.Q.A.C.	132	285
U.Q.A.M.	800	idem
U.Q.A.R.	273	idem
U.Q.T.R.	657	idem
C.E.U.O.Q.-H	90	idem
C.E.U.O.Q.-R	espace loué	
E.N.A.P.	32	44
E.T.S.	77	
I.A.F.		
I.N.R.S.		

TABLEAU 59

/130

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: UNIVERSITES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	3 531 000	4 540 000	5 236 000	6 111 000	7 753 000
CONCORDIA	-	44 523 000	52 552 000	61 134 000	69 210 000
LAVAL	79 783 000	96 587 000	113 168 000	117 065 000	152 366 458
McGILL	79 998 000	94 022 000	110 560 000	126 456 000	146 548 000
MONTREAL	81 368 000	96 389 000	112 166 000	128 876 000	151 777 383
H.E.C.	6 401 000	7 441 000	8 625 000	10 340 000	12 668 198
POLY	10 473 000	12 125 000	13 492 000	16 355 000	18 261 306
SHERBROOKE	30 096 000	34 697 000	40 526 000	47 094 000	53 163 825
U.Q.A.C.	7 620 000	8 506 000	10 190 000	12 411 000	15 150 000
U.Q.A.M.	23 948 000	29 477 000	36 143 000	40 977 000	49 411 747
U.Q.A.R.	4 821 000	5 668 000	6 265 000	8 140 000	10 249 744
U.Q.T.R.	12 009 000	14 480 000	16 514 000	20 544 000	25 291 184
C.E.U.Q.Q.-H *	2 228 000	3 242 000	5 150 000	7 209 000	8 773 022
C.E.U.Q.Q.-R					
E.N.A.P.	1 273 000	2 172 000	3 906 000	5 402 000	6 771 000
E.T.S. **	-	680 416	1 126 010	1 805 313	2 371 730
I.A.F.					10 347 301
I.N.R.S.					8 046 766

* Inclut celles de Rouyn

** Coût des acquisitions exclus, parce que considéré comme investissement.

TABLEAU 60 /131

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: BILBIOTHEQUES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	285 485	348 811	434 417	507 000	508 000
CONCORDIA	-	2 994 730	3 186 988	3 978 345	4 537 927
LAVAL	3 161 028	3 568 003	5 368 526	5 380 031	6 521 437
McGILL	4 701 859	4 791 854	5 756 753	6 826 591	7 617 956
MONTREAL	3 941 982	4 686 750	5 149 715	6 692 496	7 973 114
H.E.C.	380 806	431 025	571 013	703 380	822 961
POLY	260 878	350 275	413 150	6 023 325	835 981
SHERBROOKE	1 259 385	1 471 384	1 638 858	1 797 240	1 888 098
U.Q.A.C.	470 063	471 554	682 125	823 700	915 161
U.Q.A.M.	1 608 815	1 858 168	2 129 988	2 577 335	3 198 587
U.Q.A.R.	341 966	390 256	421 777	480 738	529 905
U.Q.T.R.	782 086	874 857	1 184 204	1 455 875	1 710 806
C.E.U.O.Q.-H	42 697	91 931	204 486	289 550	305 626
C.E.U.O.Q.-R	40 400	46 161	111 310	119 004	136 443
E.N.A.P.	N.D.	123 191	112 772	130 714	211 936
E.T.S. *	-	N.D.	47 380	57 859	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Coût des acquisitions exclus, parce que considéré comme investissement.

TABLEAU 61

DEPENSES: ACQUISITIONS

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	124 376	128 768	117 892	138 000	135 000
CONCORDIA	-	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
LAVAL	735 016	991 802	1 186 390	1 142 214*	1 553 809
McGILL	1 224 891	882 938	1 223 382	1 316 105	1 559 163
MONTREAL	952 290	1 000 000	1 280 215	1 409 496	1 660 164
H.E.C.	73 780	92 666	99 500	132 175	144 411
POLY	103 150	120 000	132 000	186 907	265 000
SHERBROOKE	533 872	556 551	586 206	601 180	626 500
U.Q.A.C. *	111 133	148 597	209 125	225 700	265 198
U.Q.A.M.	540 022	514 028	429 297	430 727	685 736
U.Q.A.R.	102 108	160 000	86 392	110 372	115 053
U.Q.T.R.	281 194	253 580	272 734	370 465	115 053
C.E.U.Q.-H	19 331	43 578	50 986	58 559	78 523
C.E.U.Q.-R	35 100	40 419	44 745	45 423	57 793
E.N.A.P.	16 700	15 025	27 905	25 188	53 061
E.T.S. **	-	20 930	25 975	27 052	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Frais de reliure inclus

** A titre de fonds d'investissement

TABLEAU 62

DEPENSES: MASSE SALARIALE

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	131 328	191 904	257 816	314 000	320 000
CONCORDIA	-	1 451 390	1 910 848	2 269 052	2 748 448
LAVAL	2 099 398	2 258 350	3 592 753	3 799 179	4 395 241
McGILL	3 284 585	3 428 675	4 006 371	4 879 373	5 448 040
MONTREAL	2 690 300	3 342 750	3 453 500	4 770 300	5 787 570
H.E.C.	272 212	322 000	435 800	522 437	628 357
POLY	146 528	183 475	248 000	313 125	463 535
SHERBROOKE	600 576	725 344	845 267	993 290	1 037 558
U.Q.A.C.	343 827	310 461	457 000	582 000	585 820
U.Q.A.M.	952 656	1 238 510	1 585 621	2 037 838	2 380 663
U.Q.A.R.	203 227	195 726	311 126	341 614	374 105
U.Q.T.R.	454 188	567 708	848 439	1 014 423	1 161 693
C.E.U.Q.-H	20 657	38 275	132 726	199 882	194 251
C.E.U.Q.-R *					
E.N.A.P.	N.D.	43 039	76 272	89 803	158 875
E.T.S.	-	N.D.	42 858	47 784	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* inclus dans Hull

TABLEAU 63

DEPENSES: AUTRES

UNIVERSITES	1973	1974	1975	1976	1977
BISHOP'S	29 781	28 139	58 709	55 000	53 000
CONCORDIA	-	343 340	76 140	509 293	589 478
LAVAL	326 614	317 851	589 383	438 638	572 385
McGILL	192 383	480 241	527 000	631 113	610 753
MONTREAL	299 692	344 000	416 000	513 000	525 379
H.E.C.	34 814	16 359	35 713	48 768	50 192
POLY	11 200	46 800	33 150	103 293	107 446
SHERBROOKE	124 937	189 489	207 385	202 770	224 040
U.Q.A.C.	15 103	12 496	35 000	16 000	64 143
U.Q.A.M.	116 137	105 630	115 070	108 770	132 188
U.Q.A.R.	36 631	34 530	21 259	28 752	40 747
U.Q.T.R.	46 704	53 569	63 031	70 987	115 509
C.E.U.Q.Q.-H	2 709	10 078	20 774	31 109	33 852
C.E.U.Q.Q.-R	5 300	5 742*	6 656**	73 581**	78 650**
E.N.A.P.	7 035	60 082	8 595	15 723	14 096
E.T.S.	-	N.D.	452	10 075	
I.A.F.					
I.N.R.S.					

* Frais de Badaduq inclus

** Frais de location de services

Achevé d'imprimer à
Québec en juillet 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
**Service des
impressions
en régie**

Mars 1979